



HAL
open science

La territorialisation des politiques publiques du tourisme, au service d'un projet de territoire en Ardèche méridionale

Valérie Poudray

► To cite this version:

Valérie Poudray. La territorialisation des politiques publiques du tourisme, au service d'un projet de territoire en Ardèche méridionale. Gestion et management. 2015. dumas-01275483

HAL Id: dumas-01275483

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01275483>

Submitted on 17 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DU TOURISME, AU SERVICE D'UN PROJET DE TERRITOIRE EN ARDECHE MERIDIONALE

Sous la direction de M. Mao Pascal et M. Landel Pierre-Antoine
Maitres de conférences à l'université Joseph Fourier - Grenoble

 **Cermosem**
plateforme du développement territorial

Valérie Poudray, Master 2 « Innovation et territoire »,
Parcours « tourisme, transition, durabilité »





Photographie 1 : Chantier de la Caverne du Pont d'Arc

Source : © CitizenSide / Claude Petitjean

Titre du mémoire



Photographie 2 : A l'intérieur de la Caverne du Pont d'Arc

Source : © CitizenSide / Claude Petitjean

« On ne résout pas un problème avec les modes de pensée qui l'ont engendré. »

Albert EINSTEIN

« Cependant, la société contemporaine ne saurait s'enfermer dans des représentations largement instrumentalisées et parvenues à une telle maturité qu'elles ont désormais la force de politiques publiques »

Alain FAURE

*« Politique du tourisme : Action concertée et volontaire pour assurer un développement du tourisme.
Reste à dire qui mène cette politique et à quel échelon. »*

Marc BOYER

« La vraie nouveauté naît toujours dans le retour aux sources ».

Edgar MORIN

« Peut-être qu'un jour dans des milliers d'années, à côté de la véritable grotte Chauvet, des chercheurs se pencheront sur sa réplique. La caverne du pont d'arc et les traces touristiques de ses environs. Elle deviendra alors elle-même un objet d'histoire, témoin d'une époque. »

Simon BUISSON

Deux hommes, deux destins que tout opposent, vont devoir suivre conjointement une stagiaire en cours de formation. La tâche est rude, ils devront faire acte de patience, d'adaptation et de ruses pour faire évoluer la pensée de la stagiaire et maîtriser la fougue de sa jeunesse.

REMERCIEMENTS

Pascal et Pierre-Antoine, je ne vous remercierai jamais assez, pour l'espace de réflexions que vous m'avez offert et pour vos apports de connaissances et de rigueurs scientifiques. Le parcours initiatique à la recherche, que vous m'avez permis d'emprunter est loin d'être linéaire, à l'image de tout chemin, mais il constitue des moments de vie riches. Travailler avec vous, fut pour moi intense et très formateur, j'ai appris au travers de nos échanges, à aimer la recherche, mais surtout à la comprendre. Je suis reconnaissante de l'énergie que vous m'avez consacrée.

Je remercie également Philippe Bourdeau, qui pilote le Master 2 I.T.E.R Tourisme, une formation « flexible » et « créative », exactement ce que je cherchais.

Comment.....qu'est..... que.....le Cermosem.... c'est une équipe. Je remercie le Robinet du Cermosem. Loin sans fautes, ses explications, notamment cartographiques, permettent de repérer la position des allemands et sa bonne humeur est contagieuse. Il est accompagné de Madame Kalbaouie qui apporte un COUSCOUS haut en couleur. Son caractère coloré transporte une houle de rires combinée d'une attention maternelle. Nous trouvons également M. Sénile, qui arrive toujours au bon moment pour donner un livre, un conseil, ou encore t'envoyer un message afin de relancer ta réflexion. De temps à autres, une tempête nommée Mme. Claire traverse le Cermosem. Mais, quand Marie-Laure apparaît, les chakras de la maison sont rééquilibrés, à l'aide de concoctages maison et de soins particuliers. Et bien sûr, n'oublions pas dans tout cela M. DuRang, toujours partant pour vous aider, pour marcher, nager, sortir, discuter. Une équipe pas très urbaine, mais si humaine. Votre accueil chaleureux, vos caractères complémentaires, le tout englobé dans un site merveilleux, que dire à part : encore merci pour la qualité de votre accueil !!!

Aussi, mes compagnons de labeurs et du C12 qui m'ont accompagné, Nina, Juliette, P.A, Pedro, Angélique, Zoé, je vous remercie pour nos longues conversations, nos rires, et tous ces moments qui furent toujours riches et instructifs. Sans vous, ces quelques mois n'auraient pas eu la même saveur. Je n'ai pas eu de pépins, mais j'en ai récolté les fruits. J'espère que ce temps passé ensemble n'est que le début de belles aventures. Je n'oublie pas non plus, mes camarades du Master, Françoise, Loraine, Madan, Cilia, les touristes de l'aventure.

Enfin, je remercie toutes les personnes qui ont accepté de me recevoir en entretien pour leurs accueils et le temps qu'elles m'ont consacré.

Pour terminer, je remercie les hommes et les femmes qui font vivre, un lieu comme le CERMOSEM, à l'image de Laurent Vidal. En effet, en un même espace, le terroir, les paysages et les hommes fabriquent l'esprit du lieu, ayant définitivement marqué mon chemin.

J'ai trouvé des mots, des idées, des remarques, des figures, des sourires ou encore des images d'auteurs, qui me permettent de déchiffrer ces énigmes qui m'animent. Vous faites partie de ces auteurs, simplement pour cela, à tous, sincèrement merci !

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	1
------------------------------------	----------

PREMIERE PARTIE : LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DU TOURISME.. 9

Chapitre I - Les politiques publiques du tourisme en france	11
A. Les politiques publiques.....	11
B. Définition du tourisme	13
C. Approche chronologique des politiques publiques du tourisme.....	16
D. La place du tourisme dans les politiques publiques	20
Chapitre II. La territorialisation des politiques publiques du tourisme en france.....	22
A. Les acteurs des politiques publiques du tourisme.....	22
B. La territorialisation des politiques publiques du tourisme	25
C. Les politiques publiques territorialisées.....	27
Chapitre III. Les marges de manoeuvre des acteurs de la territorialisation des politiques publiques du tourisme.....	28
A. L'ingénierie de la territorialisation des politiques publiques du tourisme	28
B. La gouvernance dans la territorialisation des politiques publiques du tourisme	30
C. Les stratégies territorialisées de projet(s).....	32

DEUXIEME PARTIE : LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EN ARDECHE MERIDIONALE..... 35

Chapitre I. Enchevêtrement des territoires en ardèche meridionale.....	36
A. L'Ardèche Méridionale, un arrière-pays méditerranéen touristique	36
B. Les territoires de l'Ardèche méridionale.....	40
Chapitre II. La territorialisation des politiques publiques en ardèche meridionale	41
A. Les politiques publiques du tourisme territorialisées	42
B. Les acteurs de la territorialisation des politiques publiques du tourisme	47
C. Vers une typologie des acteurs de la territorialisation	50
Chapitre III. La Grotte Ornée du Pont d'Arc, l'objet central d'une transition culturelle du tourisme	55
A. La Grotte Ornée du Pont d'Arc, dites « Grotte Chauvet », l'objet d'un projet de valorisation patrimoniale en Ardèche méridionale.....	55
B. Les Politiques publiques du tourisme territorialisées autour de l'objet.....	59
C. Les construits territorialisés autour de la Grotte Ornée du Pont d'Arc	61
D. Une transition culturelle du tourisme affirmée.....	63

**TROISIEME PARTIE. DE LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DU
TOURISME AU PROJET DE TERRITOIRE 65**

Chapitre I. La spécification touristique en ardèche méridionale 67

- A. La spécification du terroir par une valorisation des ressources productives 67
- B. La spécification des paysages par une valorisation des ressources patrimoniales..... 71
- C. La spécification de la culture immatérielle par une valorisation des ressources culturelles et patrimoniales..... 78
- D. La ressource territoriale comme caractéristique d'un territoire spécifique 78

Chapitre II. D'une spécification touristique à la construction d'un projet de territoire en ardèche méridionale 85

- A. La volonté de construire un projet collectif 85
- B. Vers un sociogramme d'acteurs..... 87
- C. Une construction collective à développer..... 94

Chapitre III. Le design territorial, un nouveau courant pour activer la création collective du projet de territoire 97

- A. Le design territorial, un retour des espaces de proximité dans l'action collective..... 97
- B. De nouveaux professionnels « médiateur – créateurs » pour le projet de territoire..... 101
- C. Le projet de territoire, une marge de changements collectifs..... 105

CONCLUSION GENERALE108

Bibliographie 113

Table des figures..... 123

Table des schémas..... 123

Table des cartographies 124

Table des photographies 124

Table des abréviations..... 126

Annexes 127

INTRODUCTION GENERALE

Nous sommes en vie et nous vivons. Voici des propos indiscutables pour toutes les personnes qui peuvent lire à cet instant précis cet assemblage de mots. Nous vivons en percevant un environnement que nous nous représentons collectivement et individuellement. C'est précisément notre représentation du monde qui est questionnée dès le début de cette étude. Quelle représentation avons-nous des éléments extérieurs à soi ? Quelle représentation avons-nous du monde ?

Il semble selon Hartmut Rosa (2010) que nous sommes empris d'une représentation moderne du monde. En effet, selon cet auteur la modernité est un paradigme intégral devenu quasiment planétaire. Nous parlons de paradigme intégral pour « *représenter l'ensemble des croyances, des valeurs reconnues et des techniques qui sont communes aux membres d'un groupe donné* » (Willet, 1996). Le paradigme moderne, c'est ainsi une représentation du monde qui induit une organisation sociétale et des valeurs morales. Cette représentation moderne du monde construite notamment par la science influe sur notre rapport au monde. La science moderne est un fondement où notre conception de l'espace-temps repose sur l'histoire (vision du passé, du présent et du futur), sur l'importance des sujets individuels et sur une vérité démontrée. Aussi, certains auteurs affirment « *dans notre société, c'est la science, et non plus la religion ou la philosophie, qui détermine notre vision du monde* » (Staune, 2014). Cette représentation du monde a permis un apport de connaissances, des avancées techniques et sociales impressionnantes pour l'homme moderne. Mais en contrepartie, des scientifiques comme des philosophes ont affirmé que « *faire de la science suppose qu'il n'y a pas de mystères dans l'Univers* ». Cette pensée oblige l'individu moderne à chercher indéfiniment des solutions rationnelles aux mystères de la vie et en somme à les supprimer. L'espace de liberté inscrit dans ces mystères, soit le rêve, l'imagination, le doute se voit anéanti sous le couvert de l'impossibilité d'exister car incompréhensible. Ces mystères se retrouvent dans des cadres hermétiques, cloisonnés, inférieurs à la conception du monde scientifique. En d'autres termes, la science réduit dans des cases insignifiantes, marginalisées la liberté de penser autrement. Ce qui est problématique, c'est que l'individu s'en retrouve aliéné, semblant prisonnier de ce raisonnement mathématique implacable. Notre modernité a sécurisé puis désenchanté le monde. C'est dans ce sens, qu'Alice Medigue (2012) indique que « *Nous craignons la solitude, l'indéfini, l'émergent, le flou, le sensible car nous craignons au fond ce qu'on ne maîtrise pas.* ».

Les temps modernes, c'est la fin des conquêtes, l'exploration du monde est finie, « plus aucun » espace n'est inconnu. Le monde a été découvert et c'est pourquoi Edgar Morin (2014), nous parle désormais d'une ère planétaire. Quant à Jean VIARD (2000), il nous explique que notre nouvelle conquête c'est **le temps**. Notre vie est ordonnée par des normes temporelles qui gouvernent notre vivre ensemble « *Les normes temporelles prennent un aspect quasiment totalitaire à notre époque : elles exercent une pression sur les volontés et les actions des sujets, on ne peut pas leurs échapper, elles sont omniprésentes et il est difficile ou presque impossible de les critiquer et les combattre* » (Hartmut, 2012). Ces normes temporelles régulent notre société occidentale, c'est ainsi une clef importante pour comprendre son organisation. Aussi, aujourd'hui nous accélérons toujours plus nos rythmes

de vie, nous sommes de plus en plus mobiles, connectés et réactifs. La vitesse fait partie du grand mythe du progrès, qui anime la civilisation occidentale depuis le XVIIIe et le XIXe siècle. L'idée sous-jacente, c'est qu'en gagnant du temps, nous allons vers un avenir toujours meilleur. Cela a profondément modifié nos modes de vie, nos rapports à l'espace, à l'environnement, entre les hommes et notre mode de pensée. Nous sommes dans l'instantanéité et dans une accumulation permanente d'objets, de pratiques, de découvertes, d'expériences, d'emplois et de relations. L'avantage est de pouvoir jeter, recommencer quand un inconvénient survient pour atteindre « le paradis promis » grâce au progrès technique des sciences. Nous pourrions parler du progrès comme la croyance ou la religion occidentale moderne. Le progrès c'est la recherche du développement (technologies du développement, développement territorial, développement touristique, développement personnel...). Une des justifications de la colonisation était justement la diffusion de notre religion, celle du progrès, qui recherche en permanence le développement. « *La problématique du développement est inscrite au plus profond de l'imaginaire occidental. Que la croissance ou le progrès puissent se développer infiniment, voilà une affirmation qui distingue radicalement la culture occidentale de toute les autres* » (Rist, 2007). Le progrès et le développement, termes aussi flous soient-ils, parlent à tout le monde et sont au cœur des justifications de nos vies. Qui n'a jamais tenté de développer des compétences professionnelles ou de progresser dans sa vie ? Aussi, la vie des modernes s'organise autour d'activités marchandes, c'est-à-dire la production et la consommation séparant le temps entre celui du travail et celui des loisirs.

Voici alors qu'apparaît le tourisme. Ce dernier est un construit culturel de l'époque moderne. Cette pratique sociale s'est développée, diversifiée puis intégrée dans la logique de marché, pour devenir un secteur économique. Aujourd'hui, il est un terrain d'étude privilégié car avec l'allongement du temps libre, il a pris une importance considérable dans nos vies. A tel point, qu'on peut parler « d'un tout touristique ». Tout peut être voué à la récréation et au tourisme. Il convient de noter les travaux de John Urry (2011) qui portent sur **le regard touristique**. C'est dans ce regard, qu'il analyse les hommes. Et donc, au travers du tourisme, il étudie l'homme et ses représentations. En effet, interroger le tourisme, c'est comme interroger le monde moderne occidental. Ainsi, si nous dépassons la définition du tourisme comme une simple jouissance individuelle liée à la consommation, nous apercevons son pouvoir de réfléchir en miroir la modernité créée sur la valeur travail. Egalement, par le champ récréatif, une personne peut regarder et vivre « autrement » dans un territoire qu'il lui soit familier ou inconnu. De plus, le tourisme fait appel à l'imaginaire, le grand absent de notre modèle organisationnel rationnel. Le champ récréatif introduit dans la vie quotidienne constitue alors un objet pertinent pour, en reprenant l'expression de Serge Latour (2006), « *décoloniser notre imaginaire* ».

L'espace pour le gérer, nous avons eu besoin de le border, de le quadriller, de le cartographier, de le photographier pour l'expliquer et le comprendre. Nous avons alors créé il y a plus de vingt ans le territoire. Il y a différentes manières de voir le territoire, Martin VANIER (2009) relève quatre entrées, il peut être perçu comme un objet, un champ, un paradigme ou encore un concept. Nous retiendrons l'apport de Stéphanie LIMA (2009) qui nous livre une différence entre l'espace qu'elle présente comme un continuum et les territoires comme des découpages. « *Le territoire offre une commodité conceptuelle à de nombreux raisonnements qui portent l'ambition de dire à la fois ce que sont les processus*

sociaux lorsqu'ils s'inscrivaient dans l'espace et, en même temps ce qu'est l'espace saisi dans ces processus ». L'organisation de la vie publique moderne se fait par territoires au travers d'une organisation politique et technique. Dans un contexte de mobilité, de mutation nous pourrions nous interroger sur la mobilité des politiques « *Le monde a changé. Pas nos politiques* » (El Karoui, 2010).

Le monde a changé ? C'est possible... Une certitude réside dans les termes qui se multiplient aujourd'hui pour parler de changement, de transition, de chamboulement, de mutation, d'hybridation. Ainsi, de nombreux chercheurs s'accordent à dire que nous sommes à la fin des temps modernes, Rosa (2010) parle d'une modernité tardive, Corneloup (2011) parle de Trans-modernité, Vakaloulis (1994) parle de la modernité avancée ou encore Marc Halevy (2015) parle de l'après-modernité. Si nous les écoutons, nous sommes alors dans la crise terminale de la modernité. Les actualités catastrophiques (chômagés, guerres, crises, dépressions) et a contrario l'émergence des alternatives à la pensée moderne seraient les traces visibles de ce changement de paradigme? « *Nous vivons une époque à la fois difficile et exaltante. Difficile parce qu'elle consacre la fin de la Modernité et de tous les modèles économiques et politiques qu'elle avait imposés au monde. Exaltante parce qu'un NOUVEAU paradigme est à construire qui relèvera le défi des grandes ruptures que la Modernité avait provoquées.* » (Halevy, 2015).

Ce mémoire s'inscrit dans les travaux de recherches menés par **l'Unité Mixte de Recherche P.A.C.T.E équipe Territoires/C.E.R.M.O.S.E.M** dans le cadre d'un programme de **l'Agence Nationale de Recherche** (A.N.R) intitulé **TRANSMED**. Ce programme fixe plusieurs objectifs, le premier consiste à caractériser les dynamiques complexes d'évolution de l'espace méditerranéen, le deuxième porte sur la nécessaire transdisciplinarité et l'approche systémique des études, et enfin la collaboration entre les chercheurs des différentes rives de la Méditerranée.

Le projet **MED-INN-LOCAL** du programme TRANSMED d'une durée de 4 ans (2013/2017) articule des études sur les arrière-pays des rives nord et sud de la Méditerranée, impliquant des laboratoires français, marocains et tunisiens. Le programme porte sur l'analyse des transformations en cours dans le contexte contemporain de changement global, de mondialisation et de crises systémiques à répétition des espaces ruraux marginalisés, recouvert dans ce présent projet, sous la notion d'« arrière-pays ». Ce projet insiste en particulier sur un des phénomènes inhérents à l'accroissement des mobilités entre les arrière-pays et les espaces globalisés : la promotion et la valorisation économique, socioculturelle, territoriale ou politique des spécificités locales et des éléments de patrimoines ruraux via la mise en place de dispositifs divers parmi lesquels les labellisations portant sur l'origine et la qualité, le développement de filières de produits spécifiques, ou encore les pratiques touristiques alternatives.

Il s'agit notamment de mettre à l'épreuve le postulat selon lequel les arrière-pays ont tendance à se « réinventer » par l'expérimentation de nouvelles formes de développement qui pourrait potentiellement conduire à une gouvernance améliorée des territoires et des ressources. Cette hypothèse « optimiste » place les arrière-pays restés à la marge des grandes transformations productivistes en situation d'espaces en première ligne de l'innovation territoriale. Ainsi, la mise en avant des spécificités territoriales, s'apparente à un support de création, alors que ces mêmes composantes territoriales ont souvent été perçues comme révélatrices d'un milieu « arriéré et immobile ». Le projet accorde une grande importance à la notion **de spécificités locales** en orientant son analyse vers les processus d'émergence et de transmission **des ressources territoriales**. Le projet MED-INN-LOCAL propose d'observer comment la valorisation des spécificités locales impacte les relations, entre arrière-pays et avant-pays et/ou État, et de mesurer sa portée dans les systèmes économiques locaux et les systèmes de gouvernance établis.

L'approche scientifique privilégiée dans MED-INN-LOCAL se veut à la fois cumulative et comparative. Cadrée sur une échelle régionale, elle croise des travaux sur les arrière-pays des rives nord et sud méditerranéennes, regroupant des équipes françaises, marocaines et tunisiennes. Ces positions devraient permettre de mettre en regard les enjeux dans des contextes culturels, politiques et socio-économiques contrastés. Il est également question d'interroger la durabilité des initiatives engagées au nord et leur pertinence lorsqu'elles sont appliquées au sud. Il combine et articule plusieurs échelles d'analyses complémentaires, celles des politiques publiques nationales, internationales, celle des projets de développement et celle des formes locales d'action collective. De plus, elle rassemble des champs de questionnement habituellement séparés : ceux en lien avec les spécificités locales et leurs processus révélateurs intégrant les notions de patrimoine et de ressources territoriales ; ceux qui portent sur les relations entre les arrière-pays et d'autres espaces, vus

à travers les champs du tourisme et des mobilités ; et ceux qui interrogent les systèmes de gouvernance locaux et l'influence des relations entre État central et sociétés locales dans les processus et dans les dynamiques des territoires.

Le groupe de travail **WP5** de MED-INN-LOCAL est intitulé « **valorisation territoriale des arrière-pays par le tourisme** ». L'objectif central de ce groupe de travail est de clarifier les différentes formes de tourisme dans les arrière-pays, de comprendre leur impact sur les processus de patrimonialisation et de commercialisation de spécialités locales qui leur sont liées, puis de s'interroger sur leurs capacités à enclencher de nouvelles dynamiques de développement. En effet, les résultats de ces recherches visent à donner aux organisations locales et aux décideurs locaux les éléments d'une analyse critique des dynamiques qu'ils mettent en place concernant le tourisme rural et la labellisation et commercialisation des produits locaux. Dans ce sens, le WP5 a pour objectif général de clarifier les différentes formes de tourisme dans les arrière-pays, de comprendre leur impact sur les processus de patrimonialisation et de commercialisation de spécificités locales, puis de s'interroger les nouvelles dynamiques de développement. Le WP5 de MED-INN-LOCAL se situe dans le prolongement de trois grandes réflexions touristiques menées au niveau de la Méditerranée. La première a posé le problème de la durabilité du tourisme en Méditerranée et des rapports entre les destinations touristiques littorales et les arrière-pays (Le Plan Bleu). La deuxième concerne les interrelations entre tourisme et migration, considérées comme deux formes d'un même système de mobilité (Dehoorne, 2002). La troisième réflexion renvoie aux rapports entre le tourisme et le développement local durable. C'est dans cette dernière réflexion que le programme MED-INN-LOCAL centre son approche, en prenant en compte l'enchâssement des approches descendantes et des initiatives ascendantes.

Rattachée à l'équipe de l'UMR PACTE-CERMOSEM, dans le cadre d'un **stage d'une durée de six mois**, le travail de recherche commandé s'inscrit dans le souhait de caractériser les processus de territorialisation des politiques publiques développées dans le champ du tourisme à différentes échelles : européennes, nationales, régionales, départementales et territoriales. Il s'agira de décrire les contextes d'évolutions des différentes politiques sur les 20 dernières années, d'étudier les référentiels mobilisés pour la définition et la mise en œuvre de ces politiques, tant au niveau du cadre d'action, que des valeurs mobilisées, des règles définies que et des moyens humains, financiers et organisationnels. Il s'agira aussi d'analyser les stratégies mises en œuvre par les acteurs locaux pour mobiliser ces politiques territorialisées, au travers de l'analyse de quelques cas précis. Les missions seraient déclinées comme suit :

- 1) Reprise des travaux déjà effectués au niveau du CERMOSEM;
- 2) Mise en place d'une grille de caractérisation des processus de territorialisation des politiques touristiques
- 3) Mise en place d'une grille d'analyse des stratégies d'acteurs locaux vis à vis de ces politiques territorialisées;
- 4) Préparation et réalisation de travaux de terrains,
- 5) Analyse des résultats,
- 6) Rédaction d'un rapport de synthèse.

Les résultats attendus sont l'établissement d'une base de données comparative des différentes politiques mises en œuvre sur le territoire, un établissement de supports

cartographiques et une participation à une première classification des spécificités et des ressources.

En France, les territoires sont des réceptacles de politiques publiques touristiques où les acteurs les mobilisent au gré des opportunités comme des outils. Les territorialisations de ces politiques peuvent se juxtaposer, se contredire, être en conflit. De plus, le chevauchement, la juxtaposition ou encore l'empilement des acteurs, puis des politiques publiques dans le champ du tourisme créent des systèmes territoriaux touristiques réellement complexes.

Dans un autre cas, il semble que certains territoires d'arrière-pays arrivent à coordonner des politiques touristiques au service de projets. On voit aussi l'émergence de projet de territoire ? Aussi, les politiques publiques touristiques, outre leurs apports de richesses économiques semblent valoriser les spécificités des territoires. Ces spécificités sont-elles porteuses de sens, d'histoires et qualités particulières pour les habitants puis les touristes des arrière-pays méditerranéens ? Les acteurs peuvent-ils coordonner les politiques publiques touristiques qui impact un territoire pour faire émerger un projet de territoire ? Il existe ainsi une diversité de projets, de territoires et d'acteurs. Comment s'organisent-ils et quels sens donnent-ils aux politiques publiques touristiques ? Ce sont les questions que nous allons tenter d'éclairer au travers du présent rapport. Ainsi, notre étude s'articulera autour de la problématique suivante :

Dans les arrière-pays méditerranéens, sous quelles conditions les acteurs de la territorialisation des politiques publiques du tourisme font-ils émerger des projets de territoire ?

Afin de tenter de mettre en lumière, une partie du paysage touristique des arrière-pays méditerranéens français, nous articulerons notre étude autour de trois entrées principales :

- La territorialisation des politiques publiques du tourisme ;
- Les acteurs publics touristiques des arrière-pays méditerranéens ;
- Les stratégies territorialisées des acteurs.

La problématique présente nous invite à étudier l'articulation entre le processus de territorialisation, les acteurs des territoires et les stratégies territorialisées. Ainsi, en cherchant à caractériser ces trois notions, nous nous interrogeons sur les jeux. Comment font-ils ? Comment s'organisent-ils ? Comment créent ou utilisent-ils les politiques publiques du tourisme ? Le premier pays touristique du monde a-t-il une capacité d'organisation de ses destinations touristiques.

Cette question se pose dans un contexte de changement global, de restructuration, et de rationalisation et nous invite à dépasser la sphère touristique pour nous intéresser à ce qui fait commun aujourd'hui dans nos territoires d'arrière-pays. C'est précisément ce que nous tenterons d'interroger, dans la notion de projet de territoire. Qu'est qu'un projet de territoire ? Le tourisme est un secteur transversal, qui semble influencer dans tous les domaines de la vie des territoires. Quel sens les acteurs donnent-ils à leurs territoires ?

Pour répondre à cette problématique, nous formulerons l'hypothèse suivante. Les acteurs des arrière-pays méditerranéens juxtaposent les politiques publiques touristiques émises par des partenaires externes dans les territoires, au gré des recommandations, des opportunités ou des projets. Mais, dans certaines conditions, ces acteurs peuvent coordonner ces politiques publiques touristiques pour créer un projet de territoire. Les acteurs deviennent alors les auteurs de leur propre projet.

La méthode de travail est élaborée à partir de l'observation et de l'analyse d'un territoire d'étude référentiel, « Le Pays de l'Ardèche Méridionale ». Afin de répondre à la problématique, la méthodologie s'est constituée en trois phases distinctes.

La première phase est une recherche bibliographique, afin de comprendre et de dessiner les contours des politiques publiques du tourisme en France, ces dernières années. Une attention particulière a été portée sur le processus de territorialisation.

La seconde phase, c'est l'analyse d'un territoire, l'Ardèche Méridionale à l'aide de données et de documents numériques. L'Ardèche Méridionale est la partie sud de l'Ardèche, au sein de la région Rhône-Alpes (voir carte n°1). Elle se constitue comme le « Pays de l'Ardèche Méridionale », soit un territoire intercommunautaire qui réunit plusieurs intercommunalités, dans la dynamique des pays issus de la loi Voynet de 2000. L'observation, à partir de ce territoire, pose la question centrale de la capacité d'organisation des destinations touristiques. L'analyse développée vise la caractérisation des acteurs et des politiques mobilisées ou actives sur le territoire, d'une façon exhaustive. Il s'agit de connaître le contexte, les acteurs et les politiques publiques touristiques utilisées. Cette seconde phase s'est traduite par la constitution d'une grille d'analyse des politiques publiques dans le champ du tourisme et la création d'une base de données multicritères.

La troisième phase, c'est la réalisation d'enquêtes par entretiens auprès d'acteurs qui mettent en œuvre et/ou utilisent les politiques publiques du tourisme. Ils ont été réalisés auprès d'un panel d'acteurs touristiques représentatifs du territoire afin de compléter et d'enrichir l'analyse. Il s'agit de personnes-ressources, moteurs ou acteurs de politiques publiques du tourisme.

Dans la première partie de ce mémoire, la territorialisation des politiques publiques du tourisme en France est observée. La seconde partie, vous immerge en Ardèche Méridionale, afin d'observer les composants de ce processus. Pour terminer, dans une troisième partie, le passage de la territorialisation des politiques publiques du tourisme au projet de territoire est questionné. Cette troisième partie est illustrée par l'observation réalisée en Ardèche Méridionale.

PREMIERE PARTIE

LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DU TOURISME

Chapitre I - LES POLITIQUES PUBLIQUES DU TOURISME EN FRANCE

« La France, parce qu'elle est la première destination touristique du monde, et une des plus anciennes, peut largement être prise comme cas particulier de portée universelle ».

(Viard Jean, 2000)

A partir de recherches bibliographiques, ce premier chapitre, vise à caractériser les politiques publiques du tourisme en France et leurs évolutions.

A- LES POLITIQUES PUBLIQUES

Pour introduire notre propos sur les politiques publiques du tourisme en France, nous noterons la différence entre **Le Politique** (l'Homme) et **La politique** (les règles de vies communes). Cette approche découle de la pensée anglo-saxonne qui différencie the Politis (les hommes politiques) et the Policy (les manières d'être en société, les règles publiques). Dans le présent projet, ce sont les politiques publiques, qui nous importent. Afin d'introduire notre étude, nous retiendrons la définition, des politiques publiques de Jean Claude THOENIG (1985):

« Une politique publique se présente sous la forme d'un programme d'action propre à une ou plusieurs autorités publiques ».

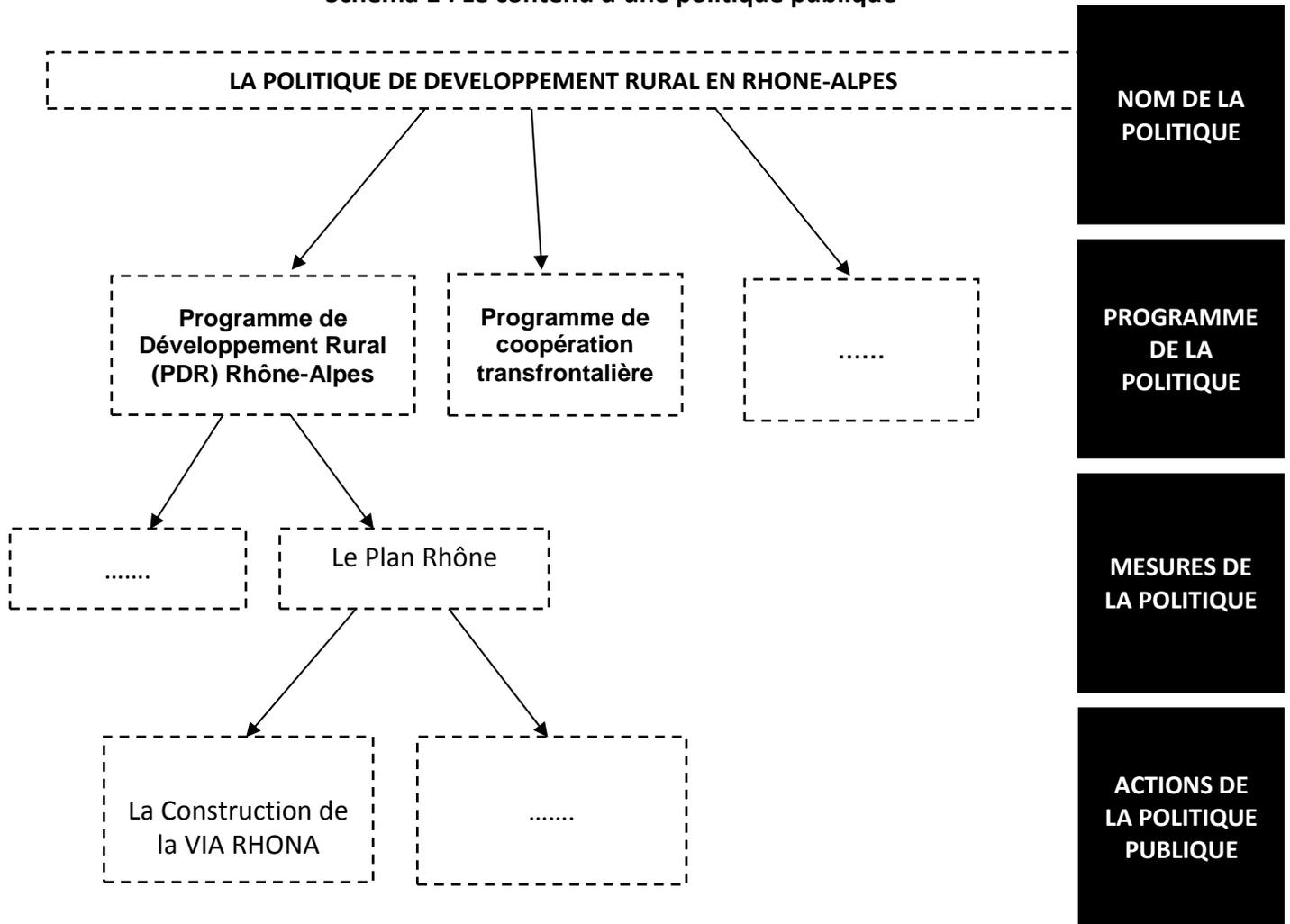
Ainsi, elle désigne les interventions d'une autorité investie de puissance publique et de légitimité gouvernementale sur un domaine spécifique de la société ou du territoire [Grawitz, Leca et Thoenig, 1985]. Elle se constitue en programme d'actions crée, par un établissement public (entité disposant d'une autorité publique). Emanant d'un seul auteur, elle s'articule et se met en œuvre auprès d'acteurs multiples.

Nous retiendrons que chaque politique publique porte un nom et se décline-en :

- Programmes : ensemble de décisions et/ou de formalisations d'intentions à finalités stratégiques (ex. diversification de l'agritourisme) ;
- Mesures : ce sont des objectifs généraux (ex : développement de l'agritourisme), les mesures peuvent contenir des sous mesures (Ex. développement du camping à la ferme) ;
- Actions : ce sont des réalisations conditionnées par l'existence d'un maître d'ouvrage identifié, capable de décider et de financer le projet (ex : mise en place d'un gîte rural par un agriculteur).

Pour illustrer notre propos, la politique de développement régional européenne se décline dans un programme, le Programme de Développement Rural (PDR) Rhône-Alpes, puis dans des mesures comme, Le Plan Rhône, pour terminer sur des actions, comme la construction de la ViaRhôna. Une politique publique procède par des allocations de ressources sur des bases explicites et tangibles (ex : répartition de fonds publics dans le cadre d'un Document de programmation pluriannuel de crédits européens). Enfin, une politique publique comporte toujours une phase d'évaluation des résultats en termes de pertinence et d'efficacité. Le schéma explicatif, page suivante, reprend l'ensemble de ces notions.

Schéma 1 : Le contenu d'une politique publique

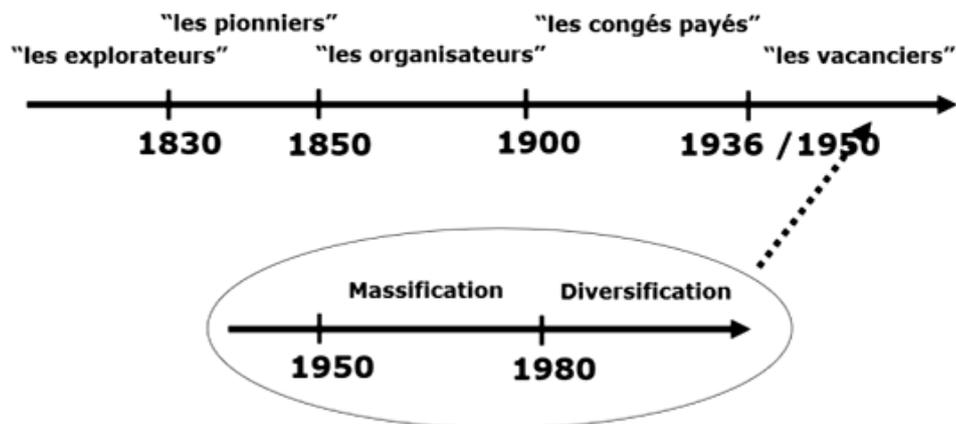


2015, Landel, Poudray

B. Définition du tourisme

Le tourisme a une histoire, portée de multiples représentations. Historiquement, selon les historiens, le tourisme est lié à l'ailleurs, c'est une pratique sociale, qui s'est développée puis diversifiée, pour être aujourd'hui un secteur économique mondial à part entière. L'acceptation sociale du tourisme se fait par palier. On passe entre 1830 et 1980, « du touriste explorateur » au « touriste vacancier ».

Figure 1 : Les différentes phases du touriste

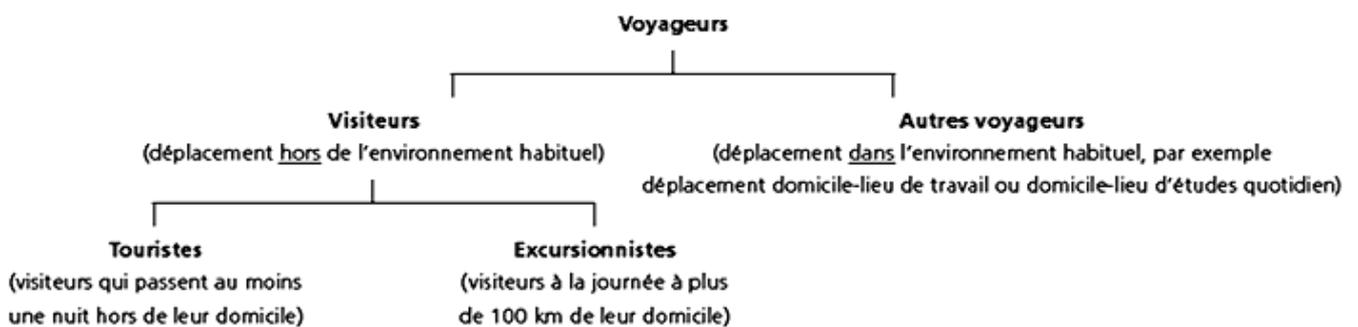


2011, Bourdeau

Nous l'avons énoncé, chaque politique publique comporte une phase d'évaluation. Cette dernière vise à évaluer l'efficacité (rapport entre les objectifs et les résultats) l'efficience (rapport entre les objectifs et les moyens), la pertinence (rapport entre la demande sociale et les objectifs) ou encore la cohérence (rapport entre les moyens et les objectifs) d'une politique publique. On évalue nos politiques à partir d'indicateurs, résultants de critères et formules. Ces critères et formules imposent aux professionnels de se pencher sur la question de la définition du tourisme et des touristes. « Depuis les années 1930, où se manifesta un début d'intérêt politique et scientifique pour le tourisme, on admit que deux éléments intervenaient dans la définition du tourisme : le mobile du déplacement et les modalités de ce dernier. L'accord ne s'est jamais établi ni en France, ni dans les autres pays sur la nature du mobile susceptible de définir un touriste. En d'autres termes qui doit-on considérer comme touriste ? L'accord sur la durée n'a également jamais été établi entre les pays » (Boyer, 2003). Ainsi, la difficulté de comparer le tourisme d'un pays à l'autre s'est maintenue. L'Organisation Mondiale du Tourisme (O.M.T), possède un Glossaire de base, afin de définir les principales terminologies du tourisme. Le secteur du tourisme, tel qu'il est envisagé par l'O.M.T est l'ensemble d'unités de production de différentes industries qui fournissent les biens et services de consommations demandés par les visiteurs. « Ces industries sont appelées industries touristiques, car les dépenses des visiteurs représentent une part si importante de leur offre que celle-ci cesserait d'exister en quantité significative en l'absence de visiteurs. Un visiteur est qualifié de touriste s'il passe une nuit sur place » (O.M.T, 2015). L'Etat français, s'appuie sur ces définitions, mais pour des raisons pratiques, le système d'observation statistique français du tourisme retient les critères suivants :

- Un touriste est un visiteur qui passe au moins une nuit (et moins d'un an) hors de son domicile ;
- Un excursionniste est un visiteur qui réalise un aller-retour dans la journée à plus de 100 kilomètres de son domicile. Les allers-retours transfrontaliers sont également comptés, quelle que soit leur distance (sauf les allers-retours pour le travail et les études qui sont exclus du champ du tourisme). Les services de l'Etat proposent un schéma synthétique, que vous trouverez ci-dessous.

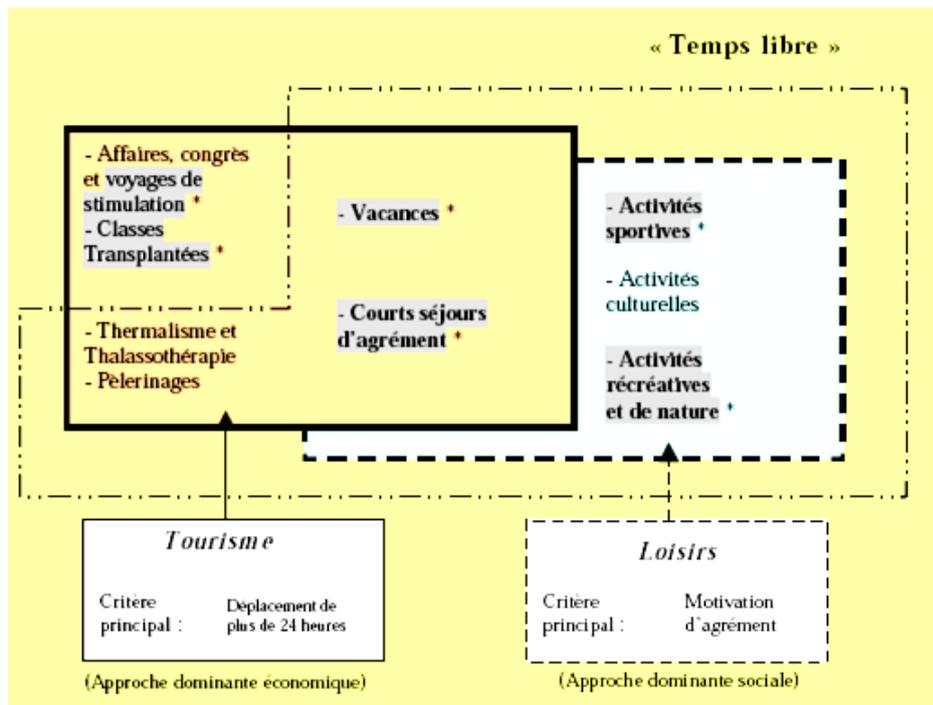
Figure 2: Définition d'un touriste



2014, Direction Générale des Entreprises de la France

« L'ensemble de ces définitions concorde sur l'indispensable rupture tant géographique que temporelle entre le lieu de vie et l'espace touristique. G. Cazes le définit même comme l'élément constitutif du phénomène touristique » (Mao, 2008). Un touriste est ainsi selon les définitions officielles hors de son environnement quotidien. « Mais ces définitions officielles, qui se veulent opérationnelles et pratiques, n'atteignent pas leurs objectifs opérateurs, les différents critères étant peu fiables ou partiels » (Boyer, 2003). En effet, malgré leurs caractères officiels et opératoires, ces définitions ne semblent pas ou plus adaptées à la réalité de notre mobilité généralisée que l'on retrouve dans des concepts, d'habiter poly-topique ou celui d'habitant temporaire (Stock, 2008). Le terme de récréation, c'est-à-dire à la fois le tourisme, le voyage et les loisirs (Bourdeau, 2012), est aujourd'hui employé pour parler de ce phénomène dont les contours sont difficilement traçables. Pourtant, « le cœur des territoires bat au rythme du tourisme » (Terrier, 2009). Ainsi, pour tenter de réaliser une photographie du tourisme, vous trouverez ci-dessous un schéma synthétique de représentation des champs d'applications des notions de tourisme, de loisirs et de temps libre.

Figure 3 : Les champs d'applications des notions de tourisme, de loisirs et de temps libre



2003, Mao d'après J-L. Michaud

C. Approche chronologique des politiques publiques du tourisme

Dans cette partie, nous privilégions, l'approche chronologique pour étudier les politiques publiques du tourisme. Selon le cadre théorique d'Ariel MENDEZ dans son livre « Le processus », nous relevons deux repères temporels, révélateurs de bifurcations des politiques publiques du tourisme. Ces repères temporels sont les années 1950, puis 1970, des périodes qui sont des concentrations de changements, apportant des ingrédients nouveaux, permettant une réorientation des politiques publiques du tourisme.

Avant 1950, on assiste à l'apparition des premiers équipements et des premières institutions politiques touristiques. L'année 1850, c'est l'apparition du chemin de fer, qui bouleverse le rapport des hommes à l'espace et par là même l'organisation sociétale. Il va permettre une mobilité plus importante des populations. Puis, l'année 1910 apporte la création d'un Office National du Tourisme, à l'initiative d'Alexandre MILLERAND, ministre des Travaux publics. Simultanément est créé le Conseil Supérieur du Tourisme, un organe consultatif. Ces deux organismes dotent la France de représentants du monde du tourisme. Progressivement les institutions vont s'organiser, en 1917, est créée la Chambre nationale de l'hôtellerie française. En 1919, les municipalités prélèvent des taxes de séjour, élargissant les compétences des offices de tourisme. En 1920, le premier bureau d'information touristique aux Champs Elysée est créé à Paris et en parallèle le code du mariage ancre le voyage de noces comme une pratique sociale. En 1929, l'office du tourisme Universitaire voit le jour, et en 1935, le Commissariat général au tourisme et le Comité national d'expansion du tourisme et du thermalisme succèdent à l'Office national du Tourisme avec la mise en place des premières réglementations touristiques. Enfin, l'année 1936 marque un tournant avec la Loi des Congés payés pour tous les salariés et avec la création du premier secrétaire d'Etat au tourisme, ouvrant l'ère du tourisme de masse et dotant la France de son premier instrument de politique publique. « Cette avancée » pour la politique publique du tourisme, ne prendra forme, qu'après-guerre.

A partir de 1950, c'est " l'âge d'or de la politique d'aménagement du territoire ", marqué par l'affirmation du rôle central de l'Etat dans la définition et la mise en œuvre de cette politique. La croissance économique permet de financer de grands projets, qui se traduisent par la définition puis la mise en œuvre de plans d'aménagement touristique. la mission interministérielle d'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon (dites mission RACINE) est signée en 1963, précédée par une politique d'acquisition de terrains sur l'ensemble du littoral par l'intermédiaire du Fonds national d'aménagement foncier urbain (FNAFU). A partir de 1963, et jusqu'à 1983, date de sa suppression, la Mission Racine va être à l'origine de la création de 6 unités touristiques, chacune de ces unités associant une ou plusieurs stations anciennes à au moins une station nouvelle, sur une terre quasi-vierge. C'est le cas du Cap d'Agde, de la Grande Motte. Le Plan Neige en 1964 est aussi un grand plan d'aménagement touristique français. Ce dernier s'étale sur 13 ans, entre 1964 et 1977 et aboutira finalement à la construction de 150.000 lits touristiques en France. « *Ce plan doit déterminer un concept de stations d'altitude très fonctionnelles, au service du ski, fondées sur un urbanisme vertical. L'Etat emploie les grands moyens : mesures réglementaires qui excluent les habitants, octroi de prêts à taux réduits* » (Verdiel, 2014). C'est enfin le cas de la Mission Interministérielle d'Aménagement de la Côte Aquitaine (MIACA) visant à favoriser l'accès au littoral aquitain. Elle a permis la création de 9 unités

principales d'aménagement touristiques et sept secteurs d'équilibre naturel. En effet, une des nouveautés de ce plan, c'est une recherche de préservation de l'environnement. Ainsi, en parallèle de ces grands plans d'aménagement touristiques, se développe l'idée de préservation et de protection de l'environnement. Les Parcs Nationaux ont donc été étudiés en application de la loi du 22 juillet 1960. Le premier Parc National, celui de la Vanoise a été créé en juillet 1963. Le Général de Gaulle signera par la suite, le décret instituant les Parcs Naturels Régionaux, en 1967. En 1976, la première loi relative à la protection de la nature voit le jour. Cette loi pose les bases de la protection de la nature en France, en donnant les moyens de protéger les espèces et les milieux, elle permettra la création des réserves naturelles. Elle sera constituante du futur code de l'environnement créé en 2000.

A partir de 1970, la crise " du pétrole ", marque une première rupture de paradigme. Elle affecte la compétitivité des entreprises, et se constitue comme l'entrée d'une longue phase de mutations, en particulier au niveau de l'industrie. A contrario, le secteur des services et des échanges s'engage dans une forte croissance, à laquelle participe l'activité touristique. La crise n'affecte pas le secteur touristique, qui au contraire, se développe et se diversifie dans tous les domaines. Les premières tensions budgétaires expliquent un désengagement progressif de l'Etat. Ainsi, dans les années 1980, les lois de décentralisation (1982 et 1983) désengagent progressivement l'État, affirmant la Région et le Département (des Territoires donnés), comme des collectivités territoriales, dotées désormais de la clause de compétences générales, avec une possibilité d'intervention dans le domaine touristique. La Région et le Département sont investis et acquièrent une capacité autonome d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques du tourisme sur la base de leurs budgets propres, et en total indépendance d'autres politiques. La « croissance touristique » est permit par une montée en puissance des politiques territorialisées dans le champ du développement rural avec les « Plans d'Aménagement Ruraux » ou les Contrats entre l'Etat et les communes, qui peuvent prendre en compte des actions touristiques. On voit ainsi se développer une grande diversité de formes de tourisme. « *Un certain nombre de qualificatifs est fréquemment associé au terme « tourisme » pour définir et cerner les flux ou usages résultants de ces pratiques* » (Mao, 2005). On peut énumérer le tourisme local, le tourisme rural, le tourisme vert, le tourisme doux, le tourisme diffus. « *Spatialement, ce tourisme (local, rural, vert, doux ou diffus) concerne principalement les espaces naturels, ruraux ou montagnards, en marge des grands territoires et flux touristiques traditionnels basés sur des logiques de stations (balnéaires ou montagnardes) ou de villes (tourisme d'affaire et culturel)*» (Mao, 2005). De nouvelles pratiques touristiques se révèlent, l'ensemble du territoire devient touristique, même les marges les plus isolées. La mobilité se généralise, l'allongement du temps libre et le développement d'équipements et d'infrastructures permettent de développer les pratiques et les lieux touristiques. Dans les années 1990, la différenciation des territoires est acceptée voire encouragée, les politiques publiques touristiques visent à consolider les qualités, les compétences, les potentialités spécifiques et les avantages comparatifs des territoires. Cela va de pair avec l'affirmation progressive de territoires construits pour dynamiser les économies locales. Avec les lois Chevènement sur l'intercommunalité puis les lois Voynet, relatives à la mise en place des Pays (1999), on assiste à un redécoupage administratif qui complexifie le système territorial français, et par multiplie les acteurs et les politiques publiques du tourisme.

2008, « la crise bancaire et financière », marque une seconde rupture de paradigme, nous faisant évoluer vers une période de mutations généralisées dont on ne saisit pas le sens profond. Les politiques publiques du tourisme visent un développement durable, soutenu, raisonné du tourisme. Les lois Grenelle I et II de l'environnement (2009,2010) intègrent ces critères et entraînent la France vers des politiques publiques pour un développement raisonné du tourisme. *« A l'échelle nationale, la contribution du tourisme aux émissions de gaz à effet de serre est aussi prise en compte et promue par les différentes démarches existantes en matière de labellisation : le label Clé verte (hôtels et campings notamment) qui dispose de critères sur la performance énergétique, la maîtrise de la demande et l'utilisation des énergies renouvelables ; le label Gîtes Panda de WWF, la Fédération des gîtes de France et la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux intègrent des critères de développement des énergies renouvelables (bois, solaire, hydraulique) ; l'éco-label européen des hébergements touristiques qui favorise la limitation de la consommation énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables. Les Conseils généraux et les comités départementaux du tourisme ont dans le cadre notamment de ces labels publiés un certain nombre de guides méthodologiques à l'attention des acteurs du tourisme pour promouvoir les mesures de réduction de la consommation énergétique et le développement des filières EnR24. Des guides nationaux ont été également été édités sur la question, notamment pour la promotion des démarches de gestion environnementale à destination des hôteliers. »* (2010, Direction Générale de l'Energie et du Climat). De plus de cette recherche de durabilité dans les politiques publiques du tourisme, les fonds publics pour le développement du tourisme se réduisent. La territorialisation des politiques publiques du tourisme en France connaît un tournant significatif, posant des questions aux acteurs. Des personnalités politiques, telles que Luc Carnouvas, un Sénateur proche de Manuel Valls publie un livre où il expose ses idées pour une nouvelle politique publique du tourisme (2015). *« Il est important de réglementer, mais aussi d'aider à valoriser l'économie collaborative qui nous permet de faire un autre tourisme »* (Laporte, 2015). Certains imaginent même, la suppression des offices de tourisme, pour penser de nouvelles formes de développement et de promotion touristique (rédaction de tourmag.com, le 27/04/2015). L'ensemble de ces événements, semblent nous plonger dans une période de transition touristique ou récréative vers un après-tourisme (2013, Bourdeau). Mais il semble de difficile de décrire le sens profond de ces changements.

Le schéma page suivante, synthétise ces différentes périodes des politiques publiques du tourisme en France.

D. La place du tourisme dans les politiques publiques

L'historique des politiques publiques du tourisme, de l'émergence des premiers instruments et organismes, s'inscrit dans à une profonde mutation. Ce mouvement interroge la place du tourisme dans les politiques publiques.

En Annexe 1, figure le tableau de rattachement de l'administration du tourisme dans le système administratif français. Le tourisme a été rattaché à une multitude de ministères différents :

- Le Ministère des Travaux publics et des Transports ;
- Le ministère du Tourisme ;
- Le cabinet du premier ministre ;
- Le ministère de l'Équipement et du Logement ;
- Le ministère de l'Aménagement du Territoire ;
- Le ministère du Temps Libre ;
- Le ministère de la Culture et de l'Environnement ;
- Le ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;
- Le ministère de la Qualité de la Vie ;
- Le ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire ;
- Le ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme ;
- Le ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Tourisme ;
- Le ministère du Commerce Extérieur et Tourisme ;
- Le ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme ;
- Le ministère de l'équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme ;
- Le ministère de l'Équipement des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer ;
- Le ministère de l'Économie des Finances et de l'Emploi ;
- Le ministère de l'Économie, du Redressement Productif et du Numérique ;
- Le ministère des Affaires Etrangères et du Développement International ;
- Le ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme ;
- Le ministère des Affaires Etrangères et du Développement International.

Plusieurs constats peuvent être tirés :

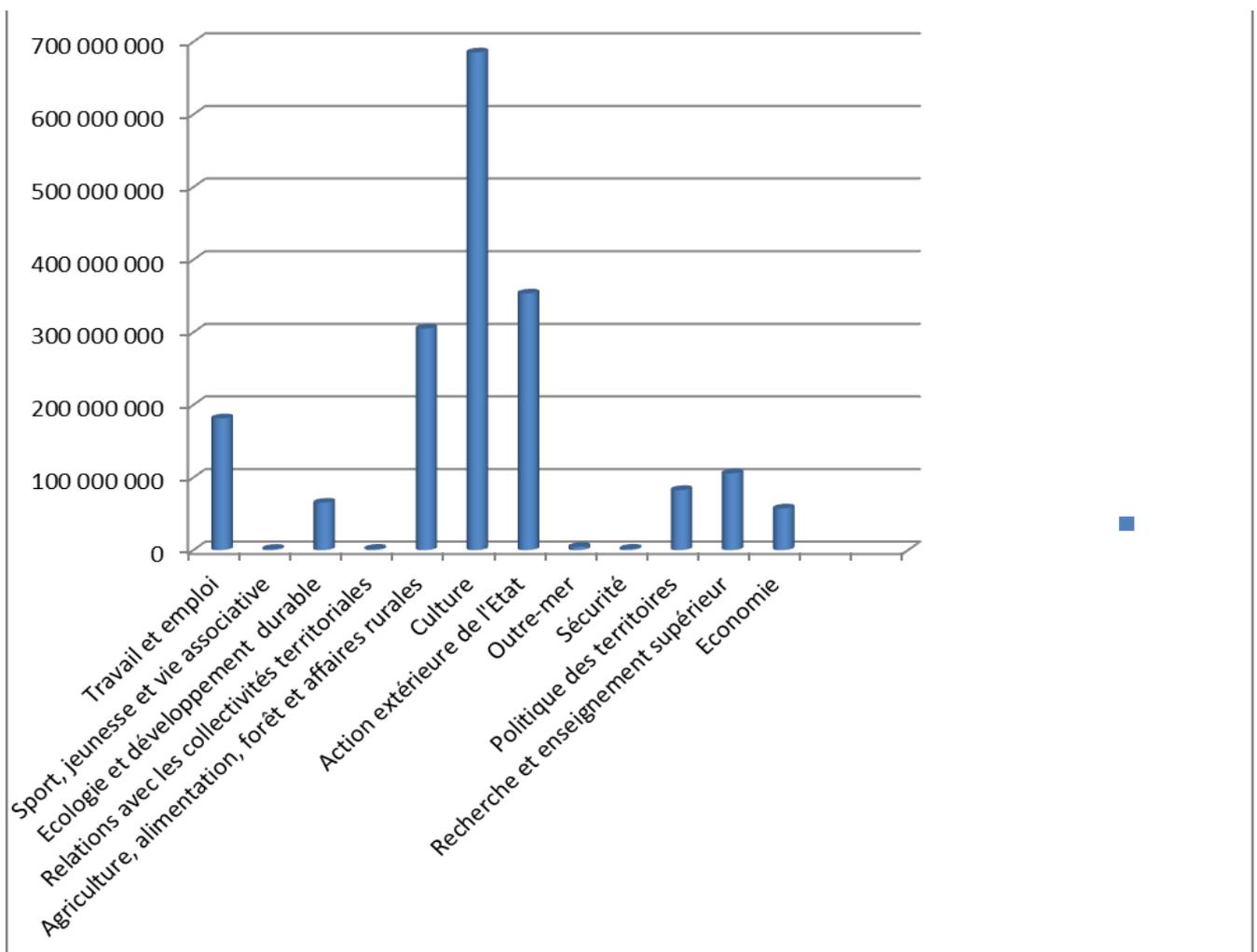
- 1) Le tourisme est marginal pour l'ensemble des administrations concernées. En effet, la France, première destination touristique du monde, n'a connu qu'une seule fois dans son histoire, un ministère consacré essentiellement au tourisme.
- 2) Marginal, mais également central, le tourisme touche la totalité des ministères. En effet, il impacte sur la quasi-totalité des secteurs d'intervention publique tels que l'agriculture, le sport, la culture, la formation, la santé, l'économie, la communication, le transport, l'emploi... La politique publique du tourisme, se retrouve au centre de l'ensemble des thématiques de la vie des territoires. C'est pourquoi, il est difficile de faire du tourisme un secteur à lui tout seul, une politique publique du tourisme est forcément une politique publique transversale. C'est le constat souligné par le tableau 1 et la figure 4, qui représentent les crédits alloués (en euros), pour l'année 2014, des différents ministères français, pour la construction de la politique publique nationale du tourisme. Cette dernière étant décrite par l'Etat français, comme une politique publique transversale (cf. Annexe 2).

Tableau 1 : Montant alloué (en euros) des différents Ministères pour la politique nationale du tourisme

Mission	Programmes contributeurs	PLF 2014	
		AE	CP
Les contributions à dominante « sociale »			
Travail et emploi	102 / 103	185 915 147	181 526 694
Sport, jeunesse et vie associative	219	773 990	1 732 472
Les contributions à dominante « territoriale »			
Ecologie, développement et mobilité durables	217 / 205 / 203	63 055 302	65 224 321
Relations avec les collectivités territoriales	119 / 120 / 121	1 920 944	1 920 944
Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	149 / 154	304 756 052	305 118 240
Culture	224 / 175	702 845 000	685 495 000
Action extérieure de l'Etat	185	353 482 168	353 482 168
Outre-mer	123 / 138	4 500 000	4 500 000
Sécurité	207	2 000 000	2 000 000
Politique des territoires	162 / 112	77 567 623	82 818 409
Autres contributions			
Recherche et enseignement supérieur	186	103 853 322	105 753 322
Economie	134	55 313 268	57 397 261
TOTAL		1 855 982 816	1 846 968 831

LACOSTE O. Source : Direction Générale des Entreprises de la France, 2014

Figure 4 : Montant alloué (en euros) des différents Ministères pour la politique nationale du tourisme



Poudray.V, 2015, Source : Programmes concourant à la politique du tourisme, Ministère des Affaires Etrangères et du développement International pour l'année 2014

Chapitre II. LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DU TOURISME EN FRANCE

« Le second changement, plus contemporain, est lié à la responsabilisation croissante des collectivités locales. Il se caractérise par l'évolution des langages savant et expert pour qualifier l'action publique autour du terme dérivé de « territorialisation » et de qualificatifs tels que « territorial » ou « territorialisé ». Ces évolutions sont sans doute des symptômes de la crise du modèle français d'administration, en ce sens qu'elles révèlent sur le plan théorique des enjeux politiques inédits de « territorialité » liés au processus général de décentralisation dans tous les systèmes politiques nationaux.»

(Faure, 2004)

Les recherches bibliographiques ont permis de décrire un mécanisme central de notre système, le processus de territorialisation des politiques publiques. Ce deuxième chapitre vise à illustrer ce processus, par la caractérisation de ses composants.

A. Les acteurs des politiques publiques du tourisme

Les lois de décentralisation, puis les lois Chevènement et Voynet, ont recomposé le paysage territorial français. *« Evidemment, cette pluralité territoriale affirmée ne dispense pas d'une analyse des coalitions des acteurs territoriaux qui peuvent investir différentes échelles et cadres territoriaux, dont certains correspondent à leurs espaces de reproduction – dépendance- et d'autres à leurs espaces de promotion – engagement »* (Cox, 1996 et 2005). Nous tenterons dans ce paragraphe de caractériser les différents acteurs qui interviennent dans la territorialisation des politiques publiques du tourisme. Il convient, dans ce sens, de mettre en évidence cinq groupes d'acteurs :

1) Les acteurs de la **déconcentration.**

« La déconcentration consiste à transférer des pouvoirs de l'administration centrale à ses représentants dans les diverses circonscriptions territoriales » (Admin, 1972)

Il s'agit de l'Etat, qui transfère ses compétences à des représentants de l'Etat (les agents territoriaux), se situant dans la préfecture de Région et la préfecture du Département. L'Etat, définit et met en œuvre la politique nationale du tourisme. La préfecture de Région, puis celle du Département, sont des services déconcentrés de l'Etat, qui assurent des missions pour le compte de l'Etat.

2) Les acteurs de la **décentralisation.**

« La décentralisation est un transfert de compétences des pouvoirs de l'Etat vers les collectivités locales qui bénéficient alors d'une certaine autonomie de décisions et de leur propre budget sous le contrôle d'un représentant de l'Etat. » (2007, Marinese)

Le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la Commune définissent chacun indépendamment des compétences pour mettre en œuvre la politique régionale, départementale puis communale du tourisme.

3) Les acteurs de la **coopération**:

« Action de participer (avec une ou plusieurs personnes) à une œuvre ou à une action commune » (Source : TLFi)

Les acteurs de la coopération, sont les intercommunalités (les Pays, les Parcs Naturels Régionaux (P.N.R), les Parc Nationaux...) et les intercommunalités (les communautés de communes et les agglomérations). Ces sont des réunions d'acteurs qui coopèrent autour d'un projet commun avec des missions publiques touristiques. A noter, que l'intercommunalité peut désormais recevoir la compétence tourisme, par le transfert de compétences à partir des communes.

4) Les acteurs de la **délégation**:

« Action de charger quelqu'un d'une mission, généralement officielle, avec tout pouvoir pour la remplir » (Proudhon, Créat, 1843)

Il s'agit des agences, des établissements ou des associations publiques ayant une délégation pour définir ou mettre en œuvre, tout ou partie d'une politique publique du tourisme. Ces acteurs ont en général contractualisé avec un acteur déconcentré ou décentralisé. On peut donner l'exemple des Agences départementales de développement touristique, des offices de tourisme.

5) Les acteurs **d'association**

« Action de former un groupement de personnes réunies dans un but déterminé, pour la défense d'un intérêt commun. » (2015, T.L.F.I)

Il s'agit des différentes associations qui peuvent intervenir dans la territorialisation d'une politique publique du tourisme.

Egalement ces acteurs sont en relation avec des acteurs supranationaux à deux titres :

- La coopération européenne ;
- Les organisations internationales, parmi lesquelles l'UNESCO occupe une place importante à travers la labélisation des territoires.

Pour schématiser ces acteurs, nous avons adapté le schéma de l'organisation territoriale de Frédéric Giraut à notre cas d'étude, les politiques publiques du tourisme (Cf. Schéma 3).

Schéma 3 : Evolution des politiques publiques du tourisme en France entre 1900 et 2015

ÉCHELLE DECONCENTRATION DECENTRALISATION DELEGATION COOPERATION ASSOCIATION

Européenne

UNION EUROPEENNE
Commission Européenne

Nationale

ETAT FRANCAIS

AGENCES NATIONALES (Aout France)
ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX
(Chambres consulaires, O.N.L.F...)

Régionale

REGION
Préfecture de région

CONSEIL REGIONAL

AGENCES REGIONALES (A.R.T)
ETABLISSEMENTS PUBLICS REGIONAUX

Départementale

DEPARTEMENT
Préfecture de département

CONSEIL DEPARTEMENTAL

AGENCE DEPARTEMENTALE (A.D.T)
ETABLISSEMENTS PUBLICS DEPARTEMENTAUX

LES INTERCOMMUNALITES
Le syndicat Mixte de la Caverne du Pont d'Arc
Le Pays de l'Ardeche Méridionale
Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardeche
Le Syndicat Intercommunal du Thermalisme et de l'environnement
Le Pays d'Art et d'Histoire
Le Syndicat Mixte de la Montagne Ardechoise
Le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardeche

Supra-communale

OFFICES DE TOURISME INTERCOMMUNAUX

INTERCOMMUNALITES
Communautés d'agglomérations
Communautés de communes

Communale

COMMUNES

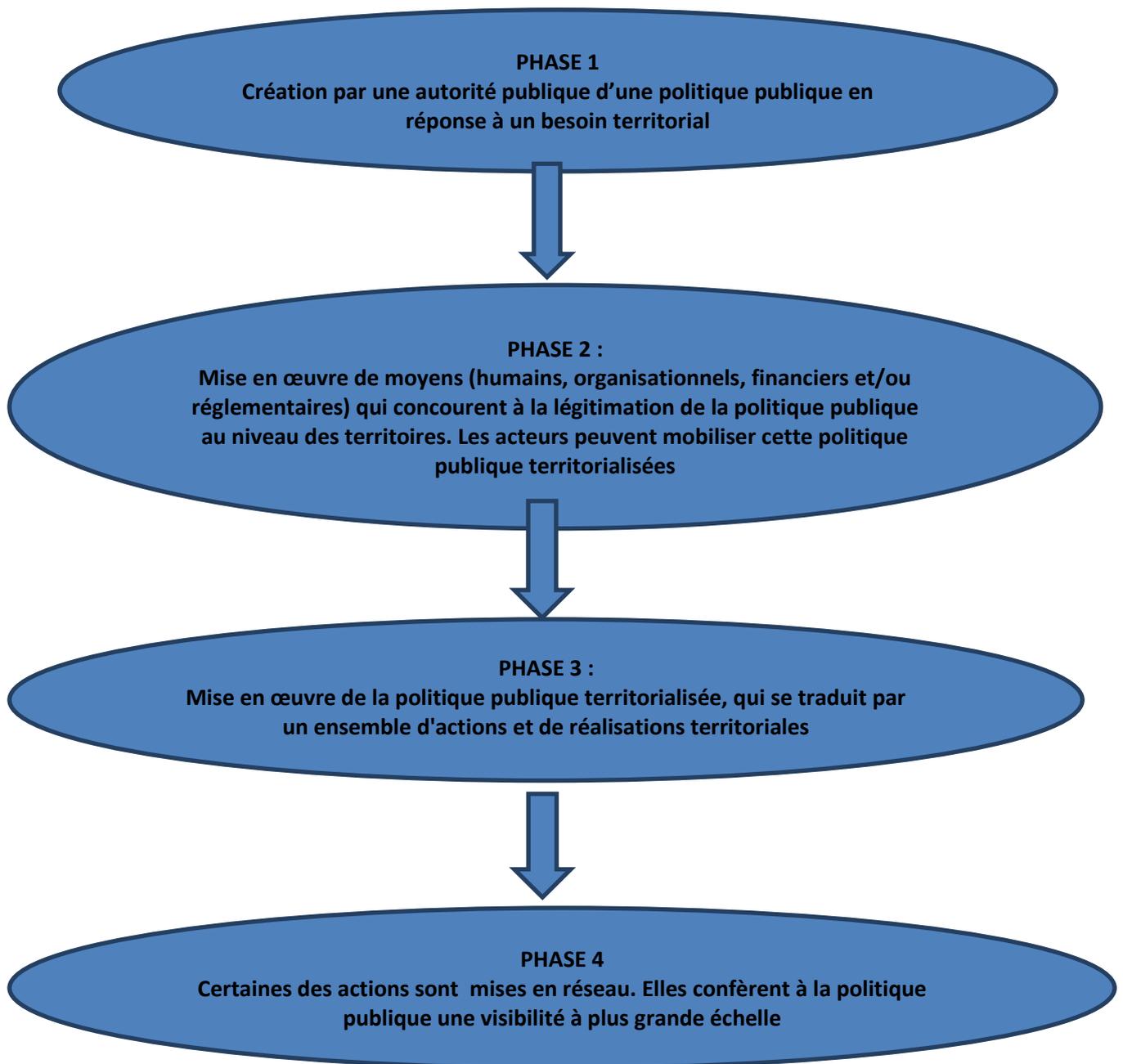
A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

B. La territorialisation des politiques publiques du tourisme

Angelo Turco (1997) définit la territorialisation comme « *l'ensemble des procédures à travers lesquelles un territoire se forme et évolue* ». Selon cette approche, la territorialisation des politiques publiques du tourisme est un processus de formation et d'évolution du territoire. Certains auteurs développent ce point de vue, jusqu'à le considérer comme l'« *Avatar de la refondation de l'action publique locale, la territorialisation permet de repenser les relations entre les échelons de collectivités vers plus de souplesse, de réactivité, d'agilité, de complémentarité entre les actions menées* » (Grand, Virginus, 2015). Ces points de vue nous permettent d'appréhender la territorialisation des politiques publiques du tourisme comme un processus dynamique pour l'action publique. « *Une des caractéristiques de la territorialisation semble donc être l'instabilité et le mouvement.* » (Lima, 2009). Ce processus dynamique permet l'adaptation des territoires aux changements globaux. « *La territorialisation des politiques publiques s'inscrit dans une recomposition d'ensemble qui porte à la fois sur les moyens et les finalités de l'action publique* » (Autes, 1995).

Dans ce sens, nous proposons de définir la territorialisation d'une politique publique comme un processus d'inscription ou d'intégration de politiques publiques dans les territoires, par un ensemble de programmes, de mesures et d'actions. C'est un ensemble d'opérations qui s'articulent vers une politique publique territorialisée. Comme tout processus, la territorialisation est caractérisée par un enchaînement de phases. Nous distinguons quatre phases de territorialisation des politiques publiques du tourisme, illustrées par la figure 5.

Figure 5 : Les quatre phases de la territorialisation d'une politique publique



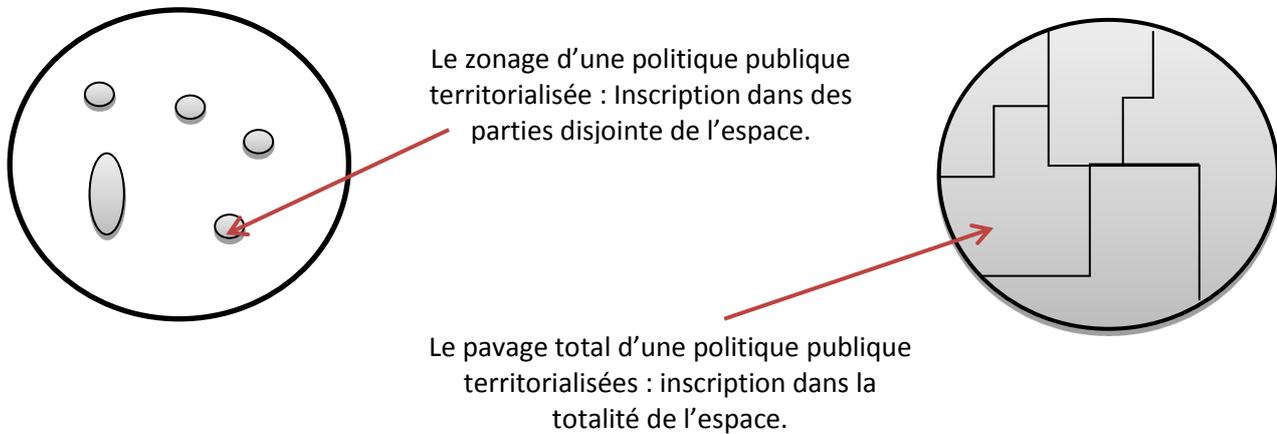
2015, Landel, Poudray

C. Les politiques publiques territorialisées

Nous proposons de définir la politique publique territorialisée comme le résultat de la territorialisation. Dans ce sens, la politique publique territorialisée, est celle qui a été mobilisée, activée par des acteurs dans un espace donné, pour agir. « *Il nous semble utile de conserver le terme de territorialité dans sa définition restrictive, comme configuration pour désigner les espaces exhaustivement et continument appropriés, dotés de quelques limites, construit dans la durée, chargés de significations et source d'identités* » (Cailly, 2009). Ainsi, elle a été appropriée, puis chargée de sens par des acteurs, qui l'ont mise en œuvre dans un territoire. Territorialiser consiste de ce fait, « *à projeter un système d'intentions humain sur une portion de la surface terrestre, laquelle peut être qualifiée justement d'espace c'est-à-dire que la vacuité de ce dernier, en terme de mobilisation sociale, lui permet d'être disponible pour l'activation d'un nouveau projet* » (Offner, Pumain, 1996). La territorialisation (le processus) a de ce fait projeté une politique publique sur un territoire, qui s'est territorialisée par l'intermédiaire de moyens humains, organisationnels, financiers et/ou réglementaires.

Nous assistons à deux formes de politiques publiques territorialisées : le zonage ou le pavage total. En effet, la politique publique peut être territorialisée sur une partie disjointe de l'espace (un zonage du territoire) ou paver totalement le territoire (pavage total). La figure 6 ci-dessous illustre ces deux formes de politiques publiques territorialisées.

Figure 6 : Deux formes de politiques territorialisées : le zonage et le pavage total



2015, Landel, Poudray

Chapitre III. LES MARGES DE MANOEUVRE DES ACTEURS DE LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DU TOURISME

« Contre les illusions des théoriciens de la domination et du conditionnement, mais aussi contre les fantasmes de toute-puissance et de simplification qui surgissent constamment chez les hommes d'action, il faut donc affirmer avec force que la conduite humaine ne saurait être assimilée en aucun cas au produit mécanique de l'obéissance ou de la pression des données structurelles. Elle est toujours l'expression et la mise en œuvre d'une liberté, si minime soit-elle. Elle traduit un choix à travers lequel l'acteur se saisit des opportunités qui s'offrent à lui dans le cadre des contraintes qui sont les siennes. Elle n'est donc jamais entièrement prévisible, car elle n'est pas déterminée, mais au contraire toujours contingente. »

(1977, Crozier, Friedberg)

A partir d'une bibliographie, ce troisième chapitre, donne une place essentielle aux acteurs. Une politique publique du tourisme territorialisée diffère d'un territoire à l'autre, car elle dépend des marges de manœuvres développées par les acteurs de la territorialisation des politiques publiques. Nous nous intéresserons à l'ingénierie, à la gouvernance et aux stratégies des acteurs de la territorialisation des politiques publiques.

A. L'ingénierie de la territorialisation des politiques publiques du tourisme

C'est dans un contexte, de mutation généralisée, encore actif, qu'un savoir-faire nouveau émerge dans l'action publique. Ce savoir-faire est représenté dans des métiers flous (Jeannot, 2005) de techniciens, d'agents ou d'ingénieurs territoriaux. *« Ils sont flous à trois titres : les objets visés et les compétences mobilisées, les organismes employeurs, à l'interface entre les secteurs publics et privés. Enfin les emplois et les carrières s'inscrivent difficilement dans les grilles des fonctions publiques »* (Landel, Pecqueur, 2011). Ces métiers sont nés progressivement, pour répondre aux besoins des territoires. *« En effet, les aspirations démocratiques des lendemains de mai 1968 vont inciter les pouvoirs publics à mettre en œuvre en plusieurs étapes les politiques publiques territorialisées et à créer de ce fait les premiers emplois d'animateurs et d'agent de développement rural »*. (Janin, Grasset, Lapostolle, Turquin, 2011). Ce savoir-faire s'inscrit aujourd'hui dans la notion d'ingénierie territoriale, née pour répondre aux adaptations nécessaires de l'action publique, dû aux profondes mutations de mise en œuvre des politiques publiques. *« L'ingénierie territoriale est le fruit d'un triple processus : la décentralisation, la territorialisation des politiques publiques et la segmentation de l'action publique en domaines spécialisés »* (Beyrand., Sergent, 2007). De manière générique, elle se définit actuellement *« comme l'ensemble des procédés intellectuels facteurs de production de l'action publique territoriale »*. (Janin, Grasset, Lapostolle, Turquin, 2011).

Aussi, construite au rythme de l'affirmation du développement territorial, l'ingénierie territoriale est tributaire de deux objets : le territoire et le projet. Le projet touristique devient constitutif de nos politiques publiques du tourisme pour penser la société comme projet (Boutinet, 2003). Ce dernier est une méthodologie à visée stratégique, qui découle d'une volonté collective d'une communauté vers un résultat, soit une vision communautaire.

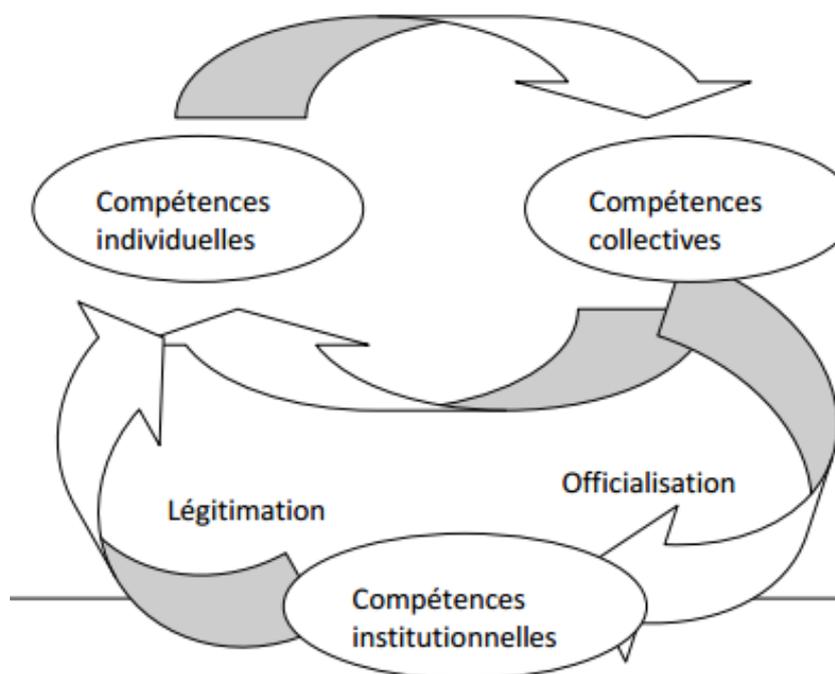
Ainsi, le projet, part d'un point A (la situation de départ) vers un point B (l'horizon à atteindre). Conduire un projet, nécessite de mettre en œuvre une ingénierie territoriale en produisant des stratégies, qu'il faut développer et animer à l'aide de moyens et outils adaptés. Progressivement, l'ingénierie territoriale va devoir gérer des programmes contractuels, qui donnent une place conséquente aux procédures. Aussi, « *la mise en œuvre de ces principes a introduit des techniques spécifiques pour les acteurs des territoires, comme l'établissement des plans de financement de projets, combinant les techniques d'évaluation de coûts, à celles de mobilisation des financements croisés* » (Koop, Landel, 2014). De nombreux auteurs Landel (2007), Janin et al. (2009), Piveteau (2010), Barthe et Trognon (2011), Trognon (2011) mettent en évidence l'évolution progressive de l'ingénierie territoriale, avec le bricolage des inventeurs, la création d'une boîte à outils, son institutionnalisation (l'ingénierie bureaucratique), soit une recherche de réinvention quotidienne jusqu'à aujourd'hui, une ingénierie de réseaux organiques (Lapostolle, 2010).

Il y a autant d'ingénierie territoriale qu'il y a de professionnels. En effet, chaque ingénieur territorial développe son savoir-faire, sa particularité, ses nuances. L'ingénierie territoriale c'est donc à la fois :

- Des compétences stratégiques : La conduite d'une démarche de travail dans le temps, impliquant un territoire et ses composants ;
- Des compétences techniques : Une utilisation d'outils et de techniques, avec une mobilisation de données de toutes sortes. (ex: le Path dépendance, le tiers élément, la boîte à Pétri, la méthode intuitive, le Policy-Windows, le storytelling) ;
- Des compétences sociales : Une compétence transversale impliquant des capacités de médiation, de relations humaines et de synthèse.

C'est pourquoi, au fil de son évolution, « *l'ingénierie territoriale nous apparaît dans son contenu comme le fruit d'un croisement, d'une sorte d'hybridation entre des évolutions de compétences issues à la fois d'apprentissage empirique de l'animation et d'accompagnement de dynamiques collectives d'une part, et de compétences de gestion territoriale venant des acteurs professionnels des collectivités locales d'autres part. Quoi qu'il en soit, l'équilibre à gérer ou à trouver entre ingéniosité et ingénierie est un des traits de caractère de l'ingénierie territoriale* » (Janin, Grasset, Lapostolle, Turquin, 2011). L'ingénierie territoriale, semble de ce fait une compétence hybride au carrefour des compétences institutionnelles, individuelles et collectives (cf. Schéma 4). « *Les compétences institutionnelles donnent légalement la capacité de prendre les décisions et de mobiliser les moyens nécessaires pour les mettre en œuvre. Les compétences des acteurs relèvent de leur capacité à comprendre les situations et agir en valorisant les savoirs qu'ils ont ou qui leur sont mis à disposition. L'agrégation et mise en synergie de ces compétences individuelles peut participer à des formes de compétences collectives, contribuant à une dimension territoriale si elles sont mises dans une perspective historique et spatiale.* » (Janin, Grasset, Lapostolle, Turquin, 2011).

Schéma 4 : Interrelation entre compétences



2011, Janin, Lapostole, Turquin, Grasset

B. La gouvernance dans la territorialisation des politiques publiques du tourisme

Au-delà de l'ingénierie, la territorialisation des politiques publiques du tourisme fait apparaître de nouveaux construits territoriaux que sont les gouvernances de projet(s). « *Les prémices de réflexion sur la gouvernance territoriale peuvent être resituées dans l'historique de la recherche de nouveaux modes d'organisation et de gestion territoriale, alternatifs aux démarches territoriales descendantes classiques. Elles correspondent à la fois à la mise en exergue des mouvements de développement local et aux nouvelles structurations politico administratives dans les États modernes.* » (Leloup, Moyart, Pecqueur, 2005).

Le processus de territorialisation des politiques publiques associé à l'affirmation de l'ingénierie territoriale dans le territoire, fait apparaître de nouvelles relations entre acteurs du territoire, modifiant l'organisation classique des politiques publiques. En effet, « *l'extension de l'analyse du système de gestion publique du territoire conduit à une extension du propos à la question de la gouvernabilité.* » (Thoening, 1996). Aussi distançant le concept de gouvernement d'une société, la gouvernance est un concept relativement polysémique, qui s'affirme dans les discours de sciences politiques et de sciences économiques depuis vingt ans. « *Il prend tout d'abord la relève du concept de gouvernement, ce qui est en soi une dénonciation du modèle démocratique traditionnel : à la suite d'une crise de gouvernabilité, derrière l'utilisation du concept de gouvernance se profile la transformation des formes de l'action publique. De ce fait, ce n'est qu'après négociation et interaction entre les acteurs devenus multiples que les décisions sont prises.* » (Dubus, Helle Masson-Vincent, 2010). La gouvernance traduit une transformation dans la gestion des projets puis de l'action

publique. « *L'introduction de la notion de gouvernance en sciences politiques traduit la reconfiguration de l'action publique, l'émergence de nouveaux modes d'intervention et la transformation de modalités de l'action publique* » (Holec, Brunet, Jolivald, 2000). Aussi, dans la territorialisation des politiques publiques du tourisme, ces gouvernances de projets expérimentent une nouvelle mise en œuvre pour le développement territorial. Elles instaurent de nouveaux lieux de négociations et de coordinations et impliquent un échange entre acteurs plus fort. « *Les échanges sociaux qui se développent entre les acteurs de plusieurs organisations forment système, et que, à ce titre, on ne peut plus parler de frontières de l'organisation au même titre que dans le passé.* » (Thoening, 1996).

L'idéal dans une gouvernance de projets, c'est une « *coordination sans hiérarchie* » » (Thoening, 1996) où « *pouvoir, ressource et information sont vastement distribués* » (Paquet, 2004). Dans la réalité, cet idéal est presque « *inaccessible* » étant donné que ces gouvernances interviennent dans une organisation politique et administrative héritière de notre histoire. « *Divers mécanismes de liaison sont mis en place pour coordonner les dispositifs entre eux. Mais entre la gestion artisanale des Pays, la logique bureaucratique des services de la Région et le surpeuplement institutionnel de l'action publique, l'amalgame prend mal.* » (Lapostolle, 2010).

Aussi il convient de faire un détour historique pour comprendre que « *le concept de gouvernance a émergé de manière pratiquement concomitante au cours des années 1990 comme paradigme scientifique et comme référentiel politique : il a été d'emblée chargé d'une dimension normative et prescriptive, en servant d'argument d'autorité et de moteur de changement; et les travaux menés par les chercheurs sur ce thème ont servi à étayer une dynamique de réforme.* » (Chevallier, 2003). La gouvernance dans les territoires est un nouveau jeu à l'intérieur de l'organisation territoriale. « *La gouvernance ne saurait être considérée comme un pur et simple substitut aux techniques de gouvernement : non seulement la gouvernance présuppose dans tous les cas la définition d'un cadre d'interaction et l'existence de règles du jeu, qui impliquent un élément d'« extériorité institutionnelle » mais encore les procédés de gouvernance viennent se lover dans les techniques du gouvernement classiques, dont ils épousent les formes et suivent les procédures ; il s'agit donc davantage d'une adaptation de ces techniques au nouveau contexte social que d'une rupture avec elles.* » (Chevallier, 2003).

De plus, « *la gouvernance territoriale repose à la fois sur le réseau et sur les flux : un réseau c'est-à-dire une configuration de connections entre les différents acteurs avec des flux circulant dans le réseau* ». (Leloup, Moyart, Pecqueur, 2005). En effet, ce nouveau construit territorial a le mérite d'apporter pour les territoires plus de liens, d'échanges entre les acteurs publics, voir élargis à d'autres sphères, au travers de dispositifs tels que les comités de pilotage (COPIL)

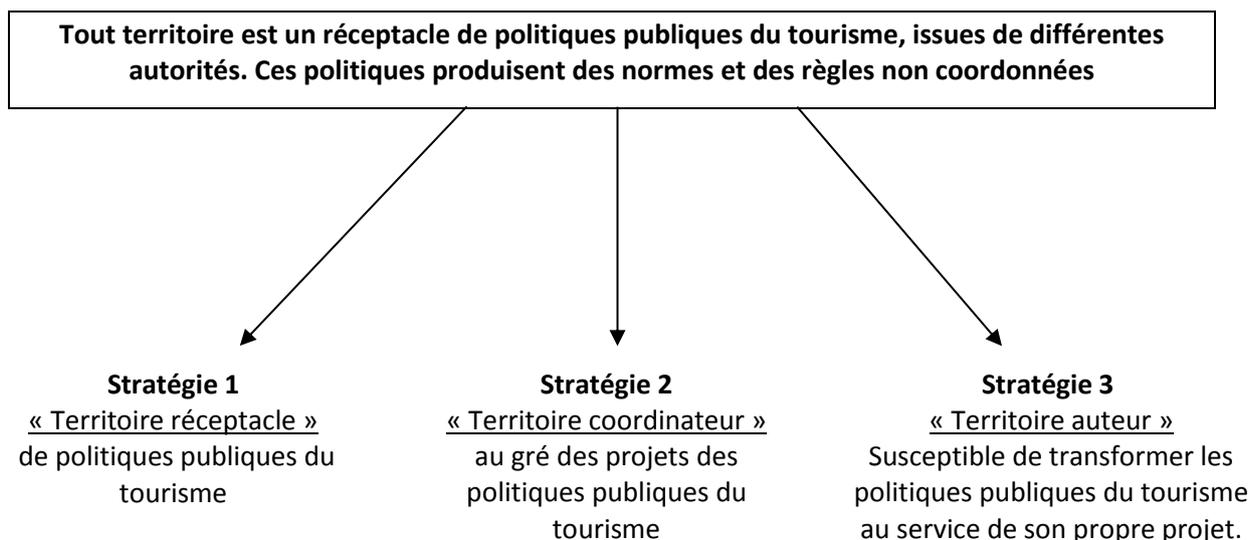
Enfin il est à noter que « *depuis plusieurs années de nombreux chercheurs soulignent la nécessité de s'intéresser à la « boîte noire » de la gouvernance, au-delà de la simple référence à un processus hybride complexe, et pourtant peu d'études ont été entreprises dans ce domaine. Cette lacune tient en partie à la difficulté de construire un cadre théorique de la gouvernance des réseaux aux frontières en évolution constante et aux multiples facteurs de contingence.* » (Ehlinger, Perret, Chabaud, 2007).

C. Les stratégies territorialisées de projet(s)

« Les réformes de décentralisation ont mis en place une architecture administrative qui assigne aux différents acteurs publics locaux des compétences sectorielles, rationalisées dans les années 1990 par l'instauration des blocs de compétence. » (Melot, 2009). De cet héritage, chaque territoire, est le réceptacle de multiples politiques publiques du tourisme émanant d'autorités différentes non coordonnées entre elles. Ces politiques publiques produisent de fait des normes et des règles non coordonnées sur le territoire. « En France, les principales institutions productrices de normes et de règles sont l'Union Européenne, l'Etat, la Région et le Département. Faute de pouvoir se différencier par des domaines d'intervention spécifiques, ou par des volumes financiers, chaque niveau d'intervention secrète son propre système de normes, qui lui permet de se distinguer de l'autre. » (Landel, Pecqueur, 2011).

La territorialisation des politiques publiques du tourisme a permis aux acteurs, d'affirmer un savoir-faire et des formes de gouvernances hybrides. « Gouvernance et ingénierie sont les deux faces d'une même pièce. Multiplication et articulation des échelles de légitimité, démarches de projets impliquant élus et société civile. » (Piveteau, 2011). De ce fait, elle a permis la constitution de stratégies territorialisées intégrées dans la culture du projet (Boutinet, 1992). Ces stratégies territorialisées varient d'un territoire à l'autre. A partir de la territorialisation des politiques publiques, on distingue trois catégories de territoires, en fonction des stratégies territorialisées par les acteurs. Les trois stratégies territorialisées sont illustrées par la figure 7,

Figure 7 : Les trois stratégies territorialisées par la territorialisation des politiques publiques du tourisme



2015. Auteur : LANDEL P.A et POUDRAY.V

Ainsi, on assiste à des trajectoires différentes de territoires. En fonction des acteurs, les territoires peuvent se positionner comme des « territoires récepteurs », « des territoires coordinateurs », allant jusqu'à l'affirmation de « territoires auteurs » de politiques publiques. Le premier territoire se positionne comme le récepteur, il bénéficie des politiques publiques du tourisme et les applique. Ensuite, on trouve le territoire coordinateur, les acteurs coordonnent les politiques publiques du tourisme, au gré des projets qui se développent sur le territoire. Enfin, dans certains cas, le territoire peut se positionner comme auteur de son propre projet, susceptible de transformer les politiques publiques du tourisme au service de son propre projet. « *Les acteurs du territoire deviennent le sujet du projet, au travers d'un processus de pronominalisation* » (Landel, Pecqueur, 2011). Le tableau 2, émet la différence entre le territoire de projet(s), soit le territoire « coordinateur », et le projet de territoire, soit le territoire « auteur ».

Tableau 2 : Le passage du territoire de projet au projet de territoire

	TERRITOIRE DE PROJET(S)	PROJET DE TERRITOIRES
ACTEURS DU PROJET	Partenaires institutionnels extérieurs aux territoires avec les acteurs du territoire	Acteurs du territoire, engagés dans une logique de coordination
TEMPORALITES	Liée à la procédure mise en œuvre	Longue
RESSOURCES MOBILISEES	Mobilisation de ressources génériques et spécifiques au territoire	Processus continu de révélation, construction de ressources spécifiques au territoire
MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS	Dépendants des procédures mobilisées	Stabilisés au travers d'une recherche d'autonomie financière et humaine
PRINCIPES DE GOUVERNANCE	Juxtaposition de systèmes de normes issues des partenaires externes	Recherche de coordination de normes externes voir production de systèmes de normes spécifiques au territoire, au travers de la construction de modes de gouvernance adaptés

2011, Landel

DEUXIEME PARTIE

LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DU TOURISME EN ARDECHE MERIDIONALE

Chapitre I. ENCHEVETREMENT DES TERRITOIRES EN ARDECHE MERIDIONALE

« L'architecture politico-administrative française se distingue aujourd'hui par sa complexité et son opacité. En effet, entre les tentatives réformatrices de l'architecture institutionnelle, portées par l'Etat, stigmatisées par la LOADDT et la loi Chevènement d'un côté, et les réformes européennes de l'autre, viennent s'intercaler les initiatives de développement des collectivités infranationales, telles les régions en France. »

MARCELPOIL Emmanuelle, 2000

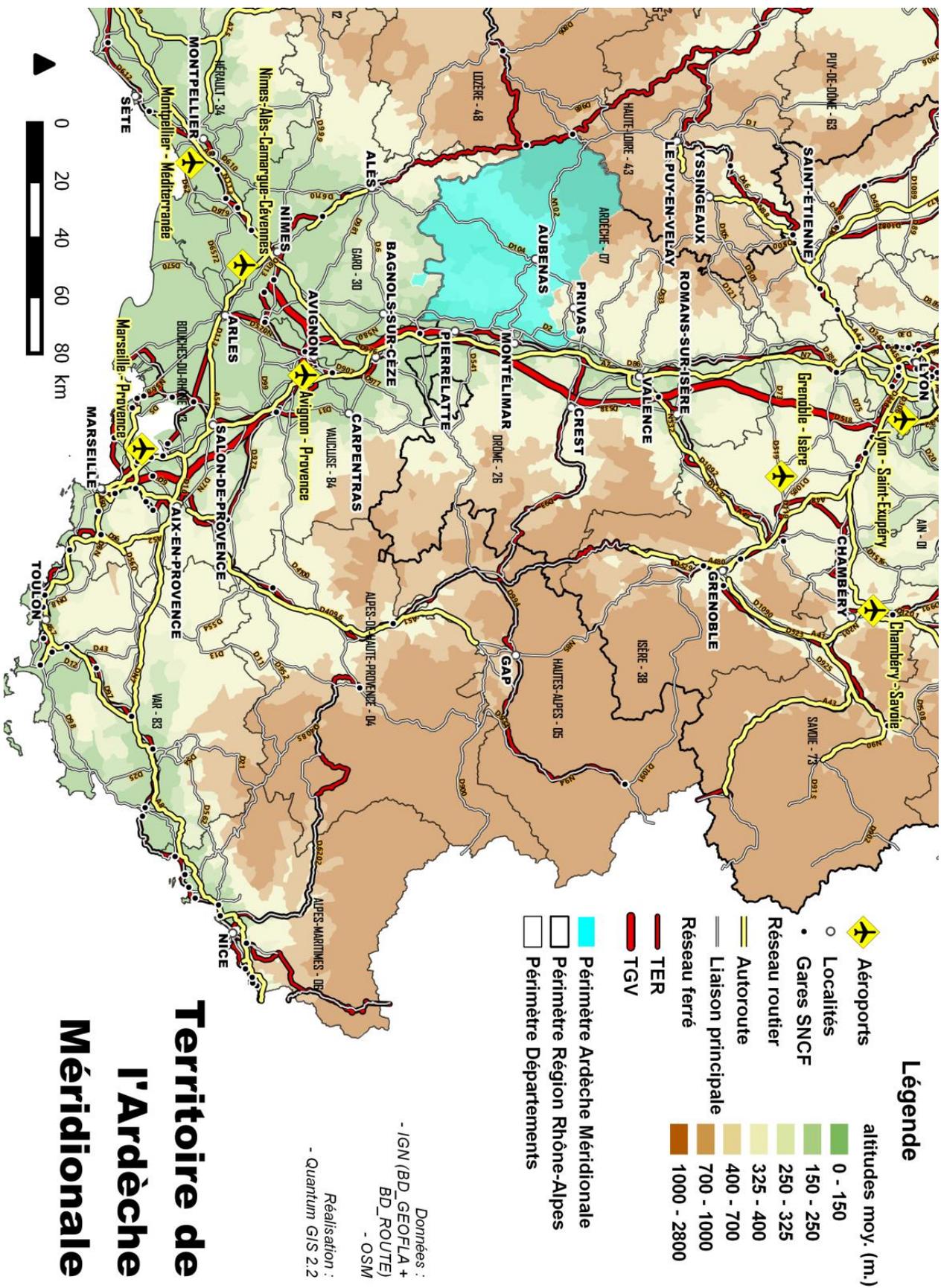
Ce premier chapitre propose un regard sur les territoires qui se sont constitués dans un espace regroupé sous le terme « d'Ardèche Méridionale ». Au travers d'une analyse cartographique, nous mettrons en évidence ce nombre important de territoires qui s'enchevêtrent sur une superficie de 3137.05 km² (2006, Région Rhône-Alpes).

A. L'Ardèche Méridionale, un arrière-pays méditerranéen touristique

La description d'un espace n'est pas neutre et renvoie toujours à un ou des territoires. Nous nous intéressons ici à un territoire, nommé l'Ardèche Méridionale, qui est situé dans le sud-est de la France, dans la région Rhône-Alpes, au sud du département de l'Ardèche. Avec ses 177 communes (Source : P.A.M), l'Ardèche Méridionale est un territoire dit « rural », composé d'un pôle urbain autour d'Aubenas (17 000 habitants, soit 30 % de la population du territoire (INSEE, 2015)), et de nombreuses communes avec peu d'habitants (ex. Coucouron 800 habitants).

De par sa situation, l'Ardèche méridionale est un arrière-pays méditerranéen. La notion d'arrière-pays méditerranéens a connu des définitions évolutives au fil du temps. A l'origine, le terme « arrière-pays » serait la traduction littérale de « Hinterland » (Reys, 2014). « L'hinterland » correspond à l'aire d'attraction d'un port. Puis progressivement, la notion va s'étendre à toutes les situations où des relations s'établissent entre deux espaces distincts et complémentaires (Landel, Mao, Rey, Robinet, 2015). L'arrière-pays serait distinct et complémentaire à l'avant-pays, ce dernier représentant un espace de flux, de concentrations et l'espace par excellence de la mondialisation. Aussi, la cartographie numéro 2 met en évidence la proximité de l'Ardèche Méridionale des grandes voies de communications (A7, N7, lignes SNCF et TGV, fleuves Rhône...). On s'aperçoit que le territoire se situe proche, mais en retrait de ces espaces de flux, de concentrations et d'échanges. L'Ardèche Méridionale peut être décrite comme un arrière-pays *périphérique* plus qu'à la *marge* de l'avant-pays (Landel, Mao, Rey, Robinet, 2015). Cette périphérie contribue à créer des liens importants entre l'avant et l'arrière-pays.

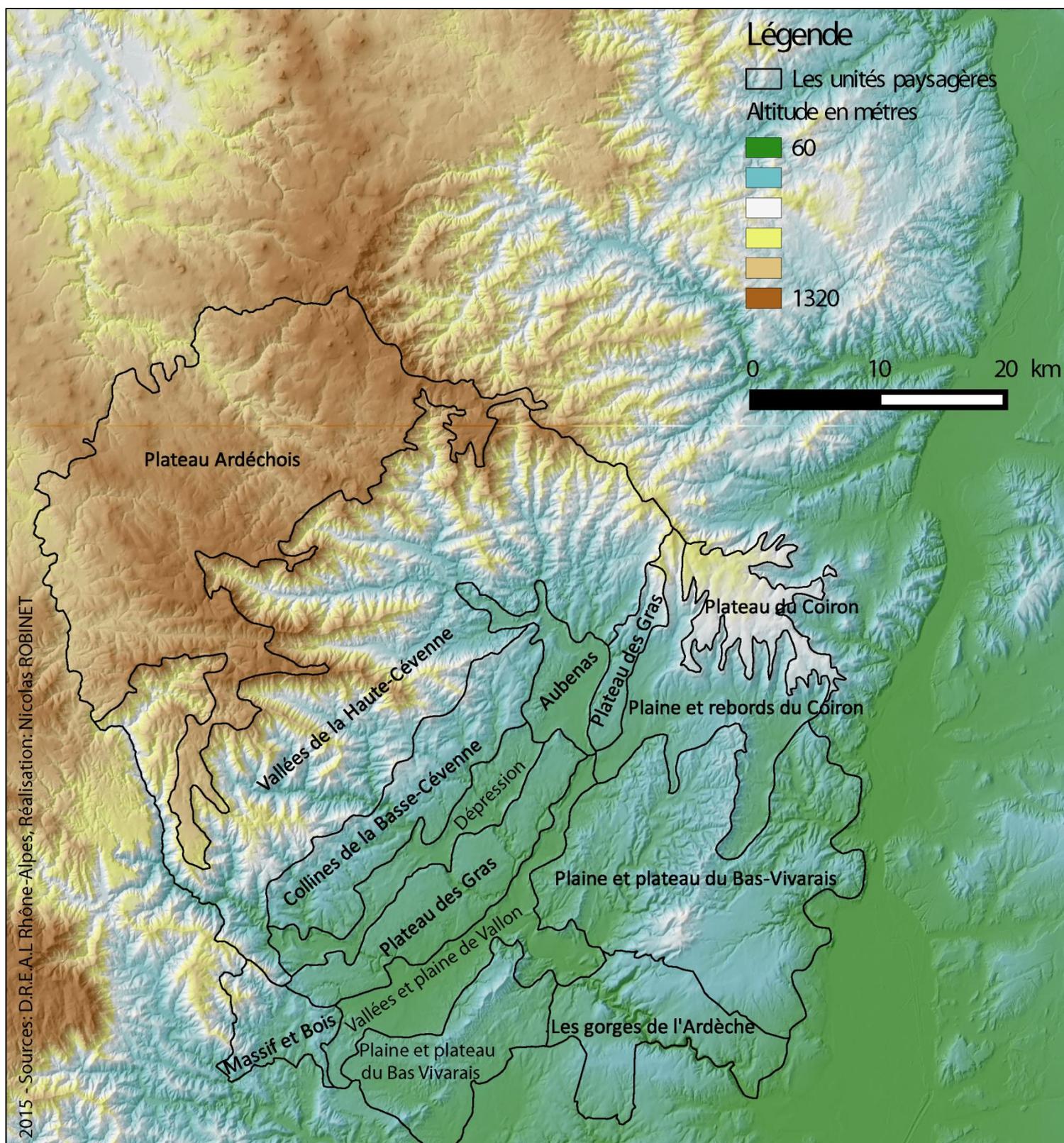
Cartographie 1 : Situation de l'Ardèche Méridionale



Les territoires d'arrière-pays ont des fonctionnalités diverses et variées pour l'organisation sociétale moderne. L'Ardèche Méridionale ayant perdue pour partie ses fonctions productives (industries textiles et extractions minières) s'est tournée vers le tourisme. La diversité géologique du territoire est reconnue, lui donnant un atout majeur. Au contrefort du massif central, à proximité de la vallée du Rhône et aux portes de la Provence et des Cévennes, elle se compose de vallées urbanisées, de plaines, de gorges, de pentes, de contreforts et de plateaux. « Territoire de moyennes montagnes », l'altitude varie entre 60 et 1320 mètres. La cartographie 2, donne un aperçu de cette diversité. A partir de la richesse de ses paysages, l'Ardèche Méridionale développe une attractivité résidentielle (Moss, 1987, 1994), et un territoire support d'activités touristiques et récréatives (2009). Avec 56 lits au km², la densité touristique y est très élevée. Celle-ci n'est que de 27 lits au km² pour l'ensemble des zones rurales. Le taux de fonction touristique (nombre de lits pour 100 habitants) est également fort, 132,3 % à comparer aux 34,8 % pour la référence (2008, INSEE). Aussi, ce territoire vit aux rythmes de migrations importantes, se vidant et se remplissant d'habitants temporaires. Des sites comme les Gorges de l'Ardèche accueillent chaque été une fréquentation touristique massive, doublant à certaine période la population présente sur le territoire. « *On dénombre par exemple, plus de 180 000 descentes par an de canoë kayak, faisant des Gorges de l'Ardèche le lieu par excellence de ce loisir* » (2011, Le Syndicat Mixte des Gorges de l'Ardèche). Mais, il est intéressant de noter, qu'il s'agit d'un territoire touristique paradoxal, développant à la fois un tourisme de masse et un tourisme dit « alternatif », à l'image du Vieil Audon à BALAZUC. Enfin, le site du Pradel, où la maison du documentaire de Lussas, font venir en saison « creuse » un lot important d'habitants temporaires en formations, conférences ou autres. On perçoit de fait, que l'Ardèche Méridionale est un territoire rural à fonctionnalité résidentielle et récréative.

Aussi, dans un autre sens, au travers du tourisme, de nouvelles relations se nouent dans ces espaces. « *Ces activités participent aux nouvelles formes d'économies résidentielles, présentes décrites par Davezies (2008) et contribuent, à travers la « circulation invisible des richesses », à une forme de péréquation entre les espaces urbains et ruraux* » (Mao, Hautbois, Langenbach, 2009). Ainsi, ces dernières années « *des citadins quittent désormais les villes pour s'établir dans la périphérie rurale de celle-ci* » (Guieysse, Rebour, 2012). On dénombre dans cette perspective, une renaissance des territoires ruraux avec une fin de l'émigration rurale. « *Une cause de la croissance supérieure de la population rurale est, depuis 1975, la fin de l'émigration rurale, ou tout du moins, un très fort affaiblissement de son intensité qui se trouve compensé par des arrivées dans le monde rural* » (Guieysse, Rebour, 2012). De ce fait, l'Ardèche Méridionale a en l'espace de quelques décennies, positionné le tourisme comme son activité économique principale et, dans un même mouvement, augmenter sa population. Aussi, depuis 1975, la population ne cesse d'augmenter en Ardèche Méridionale. « *En particulier, entre 1999 et 2008, la croissance démographique est devenue très importante, supérieure à 10 % sur la période, rattrapant ainsi le niveau de progression de la zone rurale de comparaison. Cette évolution est due au solde migratoire (+ 1,3 % par an entre 1999 et 2008. À partir de 1975, l'augmentation de la population est forte dans les communes de la vallée du Rhône. La zone de croissance démographique s'est élargie depuis 1999, si bien que les communes des cantons de Villeneuve-de-Berg, de Vallon-Pont-d'Arc, de Joyeuse et de Thueyts connaissent aujourd'hui le dynamisme démographique le plus fort (progression annuelle supérieure à 1,5 %)* ». (INSEE, 2015).

Cartographie 2 : Les entités paysagères de l'Ardèche Méridionale



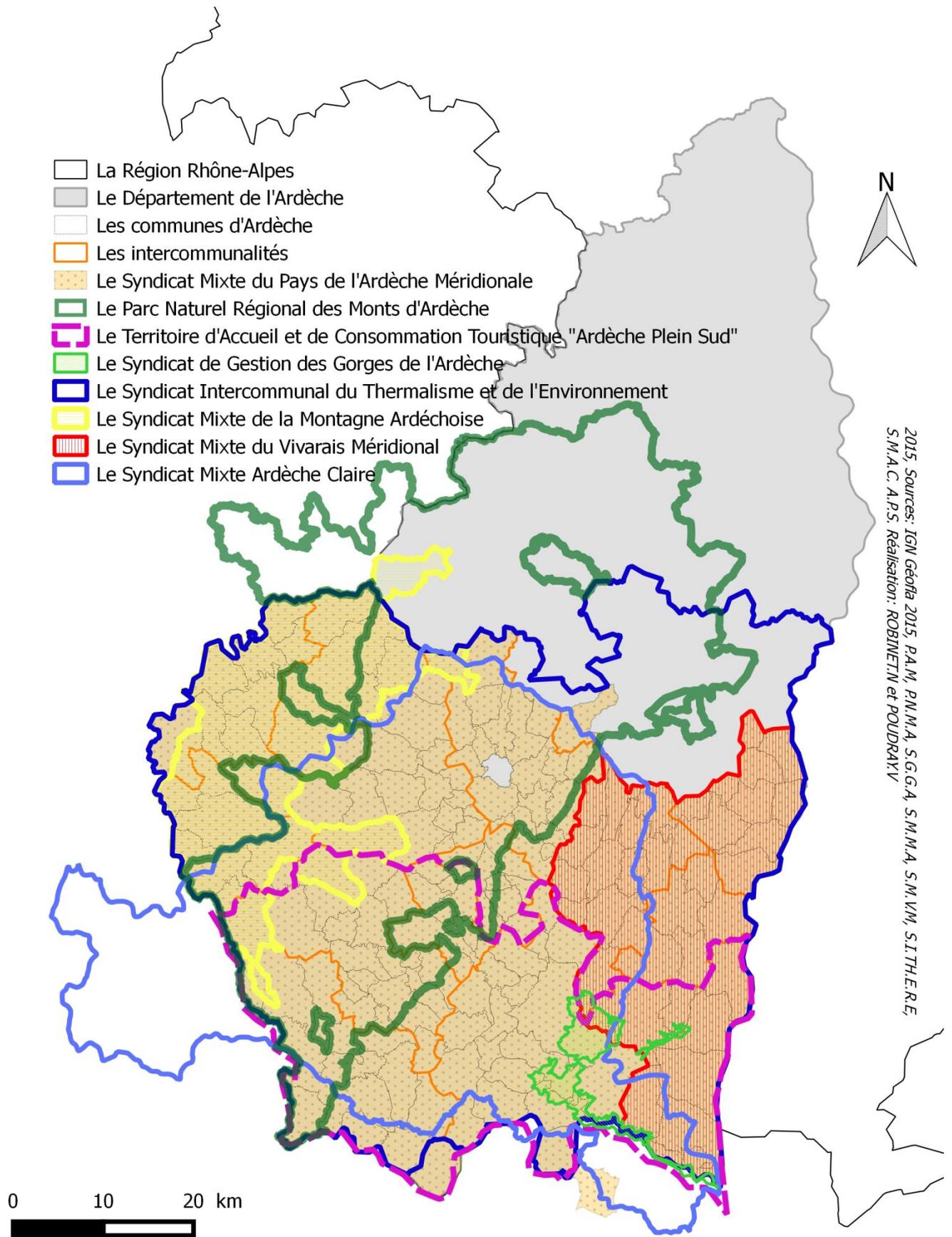
B. Les territoires de l'Ardèche méridionale

Le Pays de l'Ardèche Méridionale est un territoire inscrit dans l'histoire du Département de l'Ardèche. Il s'agit d'un territoire qui réunit plusieurs intercommunalités. Il s'est constitué dans le cadre de la loi d'aménagement du territoire instaurant les « Pays » (issue de la Loi Pasqua de 1995 et réformée par la Loi Voynet en 1999). Il porte aussi depuis ses débuts, des mesures issues de la politique de développement territorial de la Région Rhône-Alpes, dont la principale, est actuellement le Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (C.D.D.R.A).

De multiples politiques publiques du tourisme l'impactent. Afin de comprendre l'espace, sur lequel nous travaillons, nous avons dans un premier temps cartographié les différents territoires d'interventions qui composent le Pays de l'Ardèche Méridionale. Ainsi, la carte 4, tente de représenter les aires de développement des différentes politiques publiques territorialisées. Les territoires institutionnels sont ceux des Communes, du Département, de la Région et la Nation. On voit également les nouveaux territoires d'interventions, les intercommunalités, le Pays de l'Ardèche Méridionale, la Réserve des Gorges de l'Ardèche, le Syndicat Intercommunal du Thermalisme et de l'Environnement, le Pays d'Art et d'Histoire, le Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise, le Syndicat Ardèche Claire, le Territoire d'Accueil et de Consommation Touristique « Ardèche Plein Sud » ou encore le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. La construction de ces territoires a été réalisée dans un temps long, aboutissant à un territoire au maillage complexe, dont la carte ci-dessous est la représentante. Cela permet de totaliser 201 territoires. Soit :

- 179 territoires issus de l'histoire longue : La Région, Le Département et les Communes (177)
- 22 territoires construits : Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, Le Territoire d'Accueil et de Consommation Touristique « Ardèche Plein Sud », Le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche, Le Syndicat Intercommunal du Thermalisme et de l'Environnement, Le Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise, Le Syndicat Mixte du Vivarais Méridional et le Syndicat Mixte Ardèche Clair et les intercommunalités (14).

Cartographie 3 : Les territoires de l'Ardèche Méridionale



Chapitre II. LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EN ARDECHE MERIDIONALE

« Dans la mesure même en effet, où ce n'est pas tant la rigueur des principes, la rationalité du modèle proposé ou la pureté des intentions qui commandent les résultats d'une action ou d'une réforme, mais l'impact de celles-ci sur les mécanismes, les jeux, les construits d'action collectives existants, il devient urgent de connaître ces construits et les pratiques et comportement réels qu'ils recouvrent afin d'en comprendre le rôle et la signification dans l'ensemble social et d'en mesurer la force de résistance et les capacités d'évolution ».

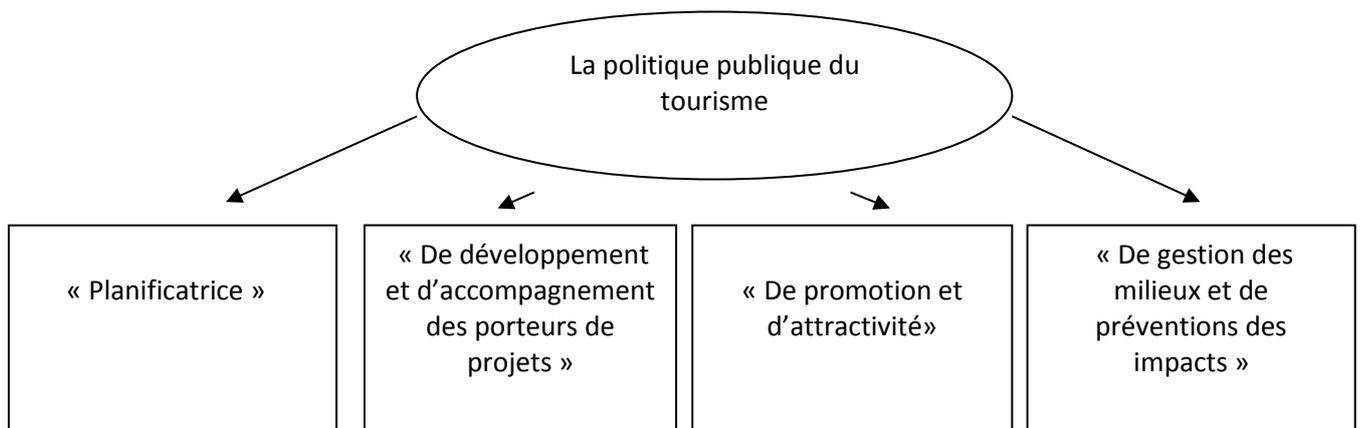
(Crozier, Friedberg, 1977)

A l'aide d'études, de données et de documents numériques, ce second chapitre observe la territorialisation des politiques publiques du tourisme en Ardèche méridionale. Cette analyse du territoire s'est traduite par la constitution d'une grille de lecture des politiques publiques du tourisme et propose une typologie d'acteurs de la territorialisation des politiques publiques du tourisme.

A. Les politiques publiques du tourisme territorialisées en Ardèche Méridionale

De manière non exhaustive, nous avons repéré 79 programmes ou mesures territorialisés de politiques publiques du tourisme en Ardèche Méridionale. En analysant ces données nous avons repérés 4 catégories de politiques publiques du tourisme, selon les logiques de planification, de contractualisation (pour le développement et l'accompagnement des porteurs de projets), de labélisation (pour la promotion et l'attractivité), ou encore des logiques de zonages (pour la gestion des milieux et la prévention des impacts).

Schéma 5 : Les quatre catégories de politiques publiques du tourisme



2015, Poudray

Les politiques publiques du tourisme « planificatrice » sont indicatives et incitatives, et portent des objectifs quantitatifs ou qualitatifs définis par différents partenaires. Ces politiques tentent d'orienter les investissements et les efforts à apporter pour le développement touristique. Elles prennent la forme de schémas, à partir desquels vont être insérés des plans d'actions.

Les politiques publiques du tourisme « de développement et d'accompagnement des porteurs de projets » ont pour objectif l'appui à la réalisation de projets et d'actions touristiques de développement des territoires. Ces politiques incitent à l'innovation et à l'expérimentation, afin de créer de véritables valeurs ajoutées territoriales. Elles prennent la forme de contrats et de programmes de développement.

Les politiques publiques du tourisme « de promotion et de labélisation » ont un triple enjeu celui à la fois d'améliorer ou de monter en gamme la qualité des prestations, mettre en réseau les prestataires et enfin rendre visible et identifiable les prestations ou les produits pour les touristes. La territorialisation de ces politiques, c'est principalement des labels ou des marques, qui accompagnent la construction des destinations touristiques.

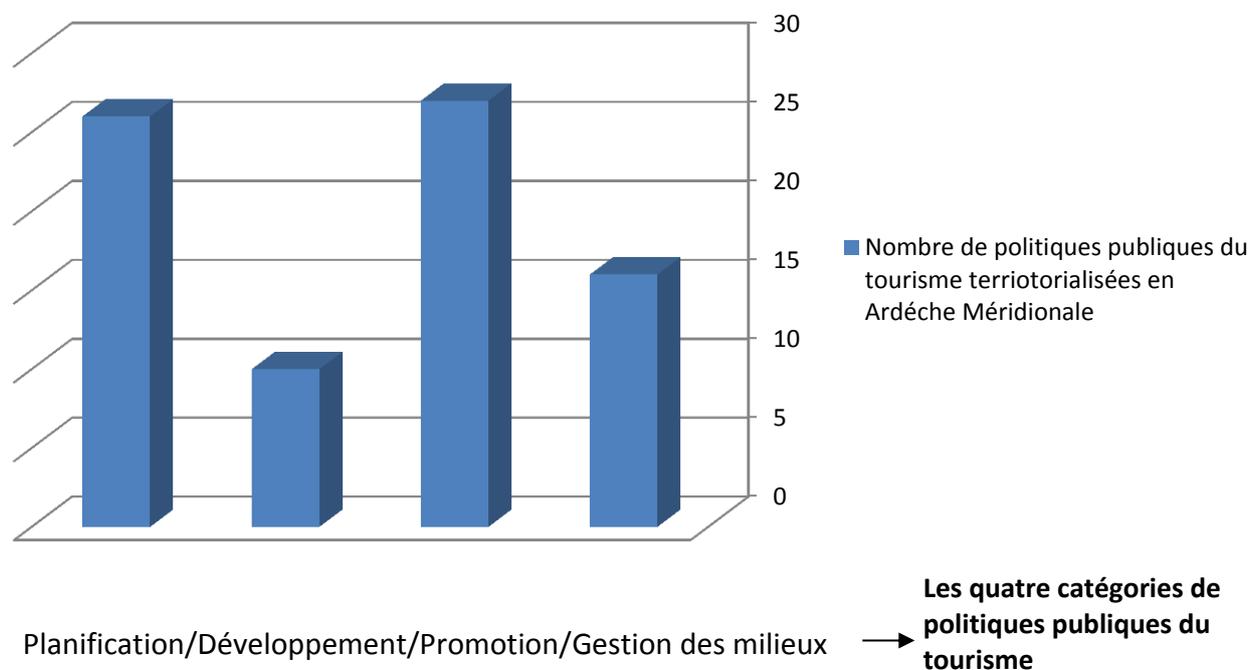
Les politiques publiques du tourisme « de gestion des milieux et de préventions des impacts » contribuent à la gestion des milieux susceptibles d'être impactés par le tourisme. La territorialisation de ces politiques se traduit par des définitions de périmètres sur lesquels, on met en place des actions pour gérer, protéger et préserver les milieux. Ce sont par exemple des réserves biologiques, le programme Natura 2000, les zones de protection de la biotope...

Les 79 programmes ou mesures répertoriées sur le territoire de l'Ardèche Méridionale sont issus de 28 politiques publiques du tourisme différentes. Parmi eux :

- 27 relèvent de politiques publiques « planificatrice » ;
- 10 relèvent de politiques publiques « de développement et d'accompagnement des porteurs de projets »,
- 28 relèvent de politiques publiques « de promotion et de labélisation ;
- 14 relèvent de politiques publiques « de gestion des milieux et de préventions des impacts ».

La figure 8 reprend l'ensemble de ces chiffres. On remarque que les politiques publiques du tourisme territorialisées en Ardèche Méridionale sont principalement des politiques de promotion puis de planification.

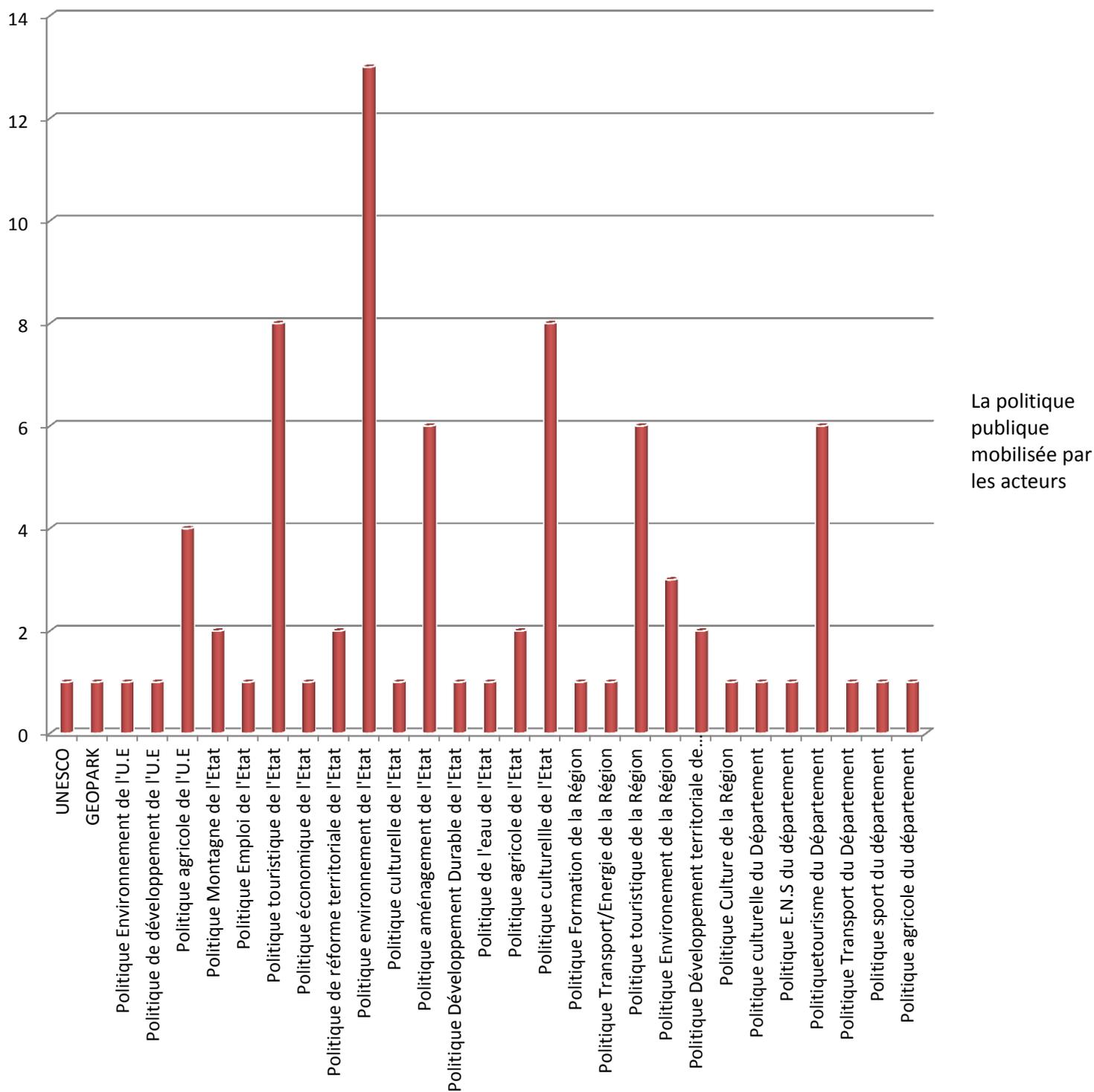
Figure 8 :
Le nombre de politiques publiques du tourisme territorialisées en Ardèche Méridionale



Poudray, 2015

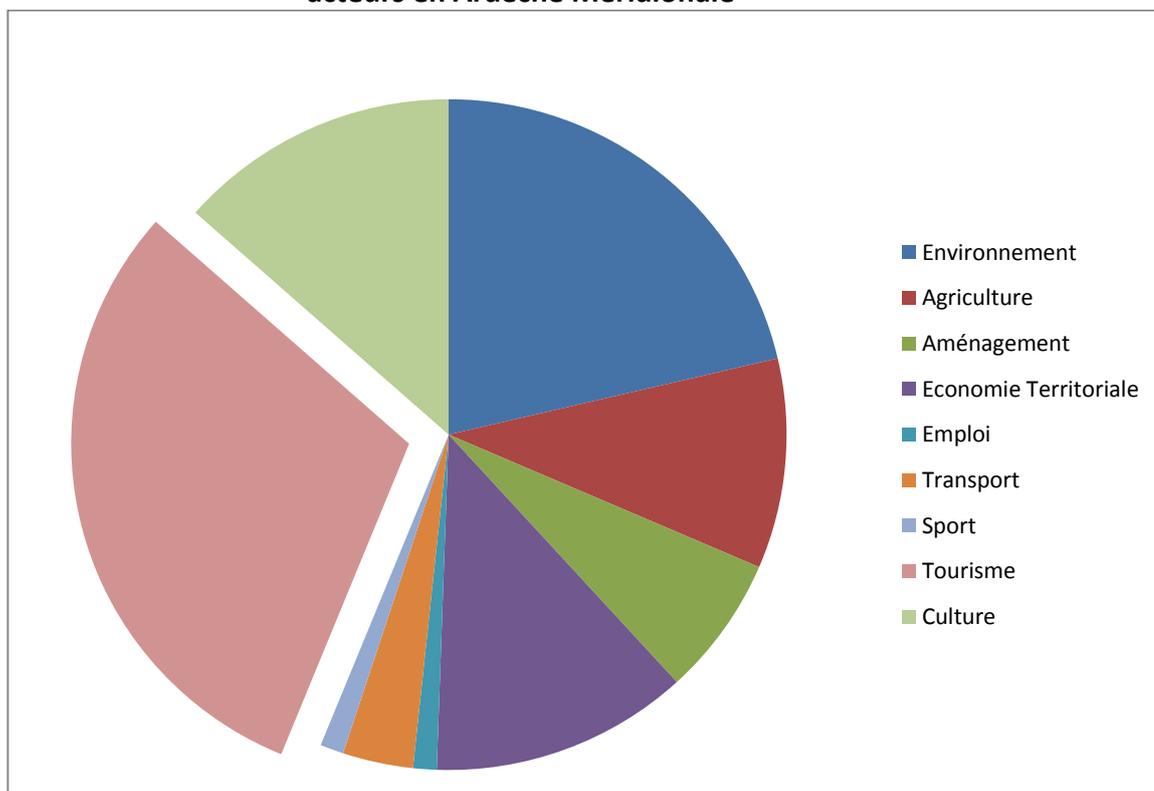
A travers ces données, nous constatons que les acteurs s'inscrivent dans un nombre important de politiques publiques qui sont diverses et variées dû à la transversalité du secteur touristique. Dans ce sens la figure 9, synthétise les différentes politiques publiques du tourisme qui ont été territorialisées en Ardèche Méridionale. On s'aperçoit de la diversité des politiques publiques du tourisme mobilisées par les acteurs.

Figure 9 : Les politiques publiques du tourisme territorialisées en Ardèche Méridionale



Egalement, la figure 10, met en évidence, les thématiques des politiques publiques du tourisme mobilisées par les acteurs en Ardèche Méridionale. On voit à nouveau qu'elles sont diverses et interviennent dans des champs différents. Les politiques publiques intitulées ou dédiées spécifiquement au « tourisme » ne représentant pas la moitié des politiques publiques du tourisme mobilisées par les acteurs du tourisme en Ardèche Méridionale.

Figure 10 : Les thématiques des politiques publiques du tourisme mobilisées par les acteurs en Ardèche Méridionale



Poudray, 2015

B. Les acteurs de la territorialisation des politiques publiques du tourisme en Ardèche Méridionale

L'approche par les acteurs, vise à caractériser les actions et stratégies mises en œuvre pour la territorialisation des politiques publiques du tourisme. Le recueil de politiques publiques du tourisme territorialisées en Ardèche Méridionale a montré qu'une politique publique n'est pas le fait d'un acteur unique, mais relève d'acteurs multiples au cours de sa territorialisation. Nous cherchons à comprendre, qui ils sont, comment ils font, pourquoi, avec qui, quand et où.

Nous avons mis en place une enquête par entretien auprès de 15 acteurs (la grille d'entretien figure en annexe 3). Il s'agit :

- Du Département de l'Ardèche ;
- Du Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise ;
- De la Chambre de Commerce et d'industrie de l'Ardèche ;
- Du Syndicat Mixte de la Caverne du Pont d'Arc ;
- De la Communauté de Communes de Berg et Coiron ;
- Du Syndicat Mixte du Vivarais Méridional ;
- Du Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale ;
- Du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche ;
- Du Syndicat Intercommunal du Thermalisme et de l'environnement ;
- De la Fédération Régionale d'Hôtellerie de Plein Air ;
- De la CASCADE ;
- De l'Office de Tourisme Intercommunal du Rhône aux Gorges de l'Ardèche ;
- De la commune de BALAZUC ;
- De l'association Ardèche le Gout ;
- De la Préfecture de l'Ardèche.

Cet échantillon représente :

- 1 acteur de la **déconcentration** : La préfecture de l'Ardèche ;
- 2 acteurs de la **décentralisation** : Le Département de l'Ardèche et la Commune de Balazuc ;
- 7 acteurs de la **coopération** de services publics : Le Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise, Le Syndicat Mixte de la Caverne du Pont d'Arc, La Communauté de Communes de Berg et Coiron, Le Syndicat Intercommunal du Thermalisme et de l'environnement, le Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et le Syndicat Mixte du Vivarais Méridional ;
- 2 acteurs de la **délégation** de services publics : l'Office de Tourisme Intercommunal Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche et la Chambre de Commerce et d'industrie de l'Ardèche ;
- 3 acteurs en **association** : la Cascade, Ardèche le Goût et la Fédération Régionale d'Hôtellerie de Plein Air.

Le tableau 9 résume le nom de l'acteur, son action dans le champ du tourisme, son territoire d'action et les moyens repérés.

Tableaux 9 : Les acteurs interviewés en Ardèche Méridionale

n°	ACTEUR	ACTIONS	Périmètre d'action	MOYENS D'ACTIONS
1	Le Département de l'Ardèche	Définition de la politique touristique départementale (actuellement en cours de restructuration avec "la loi NOtre")	Le département de l'Ardèche	3 millions 700 mille euros par an/ 2 personnes au tourisme
2	Le Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise (S.M.M.A)	Missions de Gestion, de coordination, d'animation et de développement du tourisme sur la montagne ardéchoise	Le Sud de la montagne ardéchoise	Subventions à 95% du département de l'Ardèche / une quinzaine de personnes dans le syndicat
3	La Chambre de Commerces et d'Industrie de l'Ardèche (C.C.I)	Accompagnement et développement de la qualité des entreprises touristiques Ardéchoises/ Compétences sous la tutelle de l'Etat.	Le département de l'Ardèche	Equipe de 5 personnes au tourisme
4	Le Syndicat Mixte de la Caverne du Pont d'Arc	Réalisation de projets : un aménagement, la copie de la Caverne du Pont d'Arc + Mise en œuvre d'un développement territorial	Pas de périmètre défini (rayon autour de la Caverne du Pont d'Arc)	100 millions d'euros/ Equipe de 7 personnes
5	La communauté de Communauté de Communes Berg et Coiron	Définition de la politique de développement économique et touristique du territoire	Périmètre de la Communauté de Communes Berg et Coiron	1 personne à mi-temps sur le tourisme
6	Le Syndicat Mixte du Vivarais Méridional (S.M.V.M)	Missions d'animation, de valorisation, de promotion, de sensibilisation et de transmission du patrimoine territorial.	Périmètre du Pays d'Art et d'Histoire	4 employés
7	Le Pays de l'Ardèche Méridionale	Missions de gestion et d'animation d'un C.D.D.R.A, et de développement du territoire.	Périmètre du Pays de l'Ardèche Méridionale (sud Ardèche)	1 personne au tourisme

8	Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (P.N.R.M.A)	Les missions définies par la loi ont pour objectif de préserver et valoriser le patrimoine, favoriser le développement du territoire et conduire des actions expérimentales.	Périmètre du P.N.R.M.A	1 personne sur le tourisme / 23 chargés de missions
9	Le S.I.T.H.E.R.E	Les trois communes thermales de l'Ardèche: ont transféré la compétence thermalisme au S.I.T.H.E.R.E, avec l'objectif de développer l'activité thermale en Ardèche	Périmètre du P.E.P (Ardèche Méridionale)	4 chargées de missions (dont un mi-temps)
10	F.R.H.P.A - R.A	Différentes missions : représenter la profession, information et aide réglementaire, juridique et administrative,	Région Rhône- Alpes	2 employés
11	La CASCADE	Missions de création, formation et diffusion des arts du cirque au sein d'un pôle national	Pas de périmètre défini.	11 permanents, budget d'un million d'euros.
12	O.T.I. D.R.A.G.A	Missions d'animations de gestion et de développement du tourisme sur le territoire	La communauté de commune D.R.A.G.A	15 salariés, budget de 941 000 euros (dont 30% en autofinancement)
13	Communes de BALAZUC	Définition et mise en œuvre de la politique « tourisme » de la commune	Commune de BALAZUC	Elus, 2 employés à l'année et 5 saisonniers.
14	ARDECHE LE GOUT	Accompagner les entreprises de l'agro-alimentaire en Ardèche, dans leurs développements.	Département de l'Ardèche	5 employés
15	L'Etat, La D.D.C.S.P.P ARDECHE	Mise en œuvre de la politique de l'Etat sur le Département de l'Ardèche	Département de l'Ardèche	10 agents au sein de la D.D.C.S.P.P

2015, Poudray

C. Vers une typologie des acteurs de la territorialisation

De ces entretiens, nous avons relevé la posture des acteurs par rapport aux politiques publiques du tourisme.

« Nous répondons aux besoins du territoire et accompagnons les projets. Par ailleurs, nous avons un lien étroit avec l'institution régionale car notre mission principale consiste à gérer un Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes. »

Chargée de mission au Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale

« Nous sommes une collectivité territoriale, le Département de l'Ardèche. Nous avons des compétences définies par la loi, que nous exerçons, comme la gestion du réseau routier ou encore le tourisme. »

*Agent en charge du tourisme au
Département de l'Ardèche*

« Le tourisme est la compétence de la communauté de communes depuis pas longtemps. C'est là, où c'est un peu bizarre, c'est le tourisme qui nous fait vivre, et puis finalement, c'est la dernière compétence qu'on vient nous prendre, alors qu'elle aurait dû être prise depuis le début. »

Elu à BALAZUC

« On est un syndicat d'investissement, on réalise tout ce qui concerne le développement ou le maintien de l'activité thermale. On a la capacité dans nos statuts de gérer, les établissements thermaux, mais on ne la fait pas, on a délégué cette mission via une délégation de services publiques. »

Chargée de mission au S.I.T.H.E.R.E

« On a les cinq missions classiques d'un Parc Naturel Régional. Ce sont 5 missions qui sont définies par la loi, ce ne sont pas des compétences contrairement aux autres structures publiques ».

Chargé de mission au P.N.R

« L'Office de Tourisme Intercommunal Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche, a été créé, il y a plus d'un an (suite à la prise de compétence tourisme de la communauté de communes), avec un regroupement de 4 offices du tourisme, autonomes, auparavant (nous sommes encore en train de digérer ce changement). C'est un Etablissement Public Industriel et Commercial (E.P.I.C). Notre statut d'E.P.I.C, fait que nous avons une certaine indépendance vis-à-vis de la communauté de communes, malgré tout, c'est notre principal financeur, et les élus des communautés de communes sont majoritaire dans notre comité directeur (nous ne sommes pas un service intercommunal, mais presque). Nous sommes immatriculée au registre des agences de voyages chez Atout-France, nous sommes ainsi une agence réceptive.».

Chargée de mission à l'O.T.I. D.R.A.G.A

« Nos missions, de façon très large, sont d'accompagner les entreprises ardéchoises de l'agro-alimentaire dans leur développement, à partir du moment, qu'il s'agit de projets collectifs. A plus forte raison, quand ce sont des projets, qui conjuguent des industriels, des artisans, des commerçants, où une chambre consulaire seule ne peut pas intervenir. Nous, on peut créer pour réaliser ces missions, et mettre en œuvre des projets transversaux. »

Responsable association Ardèche Le Goût

« On est un acteur économique du territoire, qui valorise le territoire, on travaille avec les acteurs du tourisme sur des visites touristiques. On se questionne sur le tourisme fluvial en lien avec Viviers. On réfléchit à plein de projets, en lien avec nos partenaires. On se sent concerné par tout cela. C'est donc la double dimension d'alimenter une dynamique locale culturelle et d'être un lieu d'ancrage pour notre pratique artistique, pour partager. On veut continuer à être un acteur participatif de la vie des territoires, continuer notre travail d'accompagnement et de création dans la vie du territoire. »

Chargée de mission à la CASCADE

« On est également, un co-organisme, accompagnateur technique pour que les entreprises aient des aides financières (c'est le cas du C.D.D.R.A, C.T.T.L.A ou des aides du département). »

Chargé de mission à la C.C.I 07

« On est un organe de l'Etat au sein du Département de l'Ardèche, chargé de la mise en œuvre des politiques de l'Etat. Nous sommes deux pôles (sous l'égide du Préfet de Département) : La Direction départementale de la cohésion sociale, et de la protection de la population (D.D.C.S.P) et la Direction Départementale des Territoires (D.D.T).

On applique la politique de l'Etat : sport, montagne. Par contre la politique du tourisme de l'Etat, je ne sais où elle est. Il y a un ministère du tourisme, mais concrètement, dans nos institutions départementales, je ne sais où il y a un fonctionnaire d'Etat qui s'occupe du tourisme (peut être au niveau de la Région). Dans ma tête, le tourisme et le territoire sont intimement liés. Le sportif est aussi un touriste et inversement. »

Agent à la préfecture de l'Ardèche

« La Chambre Départementale de l'Ardèche de la F.R.H.P.A Rhône-Alpes travaille en permanence aux côtés des administrations (préfecture, DDT, ARS...) et institutions départementales (Conseil Départemental, ADT...) afin de mieux faire connaître la profession, de maintenir une relation de confiance et d'être plus efficace dans les démarches des uns et des autres. »

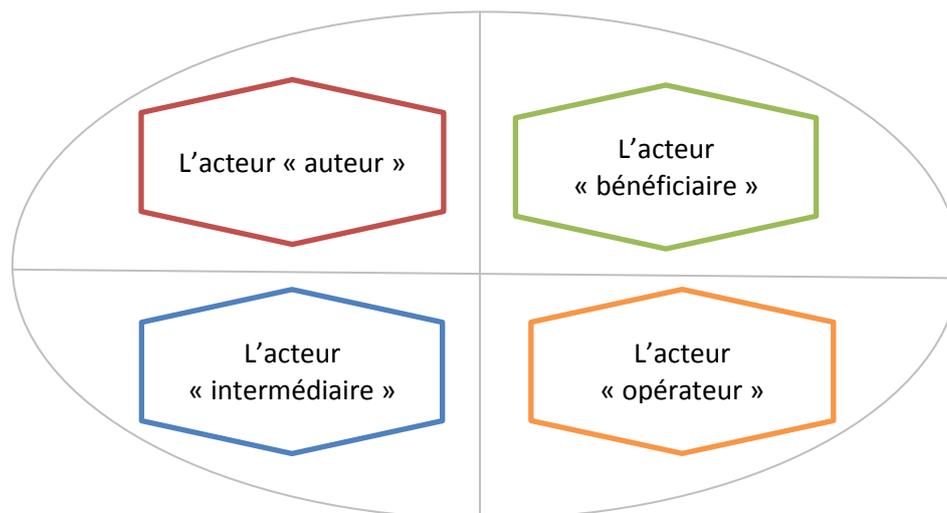
Chargée de missions à la F.R.H.P.A Rhône-Alpes

« La communauté de communes a la compétence tourisme, qu'elle délègue à une association (l'Association office de tourisme en Berg et Coiron) pour la mise en œuvre du projet touristique au travers notamment la gestion de l'office du tourisme. Nous déterminons les grandes lignes et l'office de tourisme décline le programme d'action (Accueil, information, promotion, animation...). La communauté de communes n'a pas défini un projet touristique qui lui est propre, mais on réfléchit à se rapprocher de la communauté de communes RHONE-HELVIE pour créer un O.T supra intercommunal et un projet touristique commun. »

Chargé de mission tourisme au sein d'une communauté de communes

A la vue de ces citations, nous proposons de catégoriser les acteurs de la territorialisation des politiques publiques du tourisme. Nous relevons ainsi quatre postures d'acteurs dans la territorialisation de politiques publiques du tourisme, soit l'acteur « auteur », « intermédiaire », « opérateur » puis l'acteur « bénéficiaire ».

Figure 11 : Les quatre postures d'acteurs de la territorialisation des politiques publiques du tourisme



2015, Poudray

L'Acteur « AUTEUR » de politiques publiques du tourisme définit la politique publique du tourisme. Un des acteurs essentiels, c'est l'Union Européenne qui mobilise deux instruments : FEDER + F.S.E. Ils peuvent intervenir dans le champ de la promotion et de l'attractivité, du développement et de l'accompagnement des porteurs de projets ou encore dans la gestion des milieux et de préventions des impacts. L'U.E intervient également dans le cadre de la politique agricole commune dont un des volets est dénommé, Le Programme de Développement Rural Hexagonal (PDRH), avec le développement du tourisme rural au travers la pluriactivité ou pour la mise en valeur du patrimoine rural. Depuis 2015, c'est la Région qui est chargée de la définition puis de la mise en œuvre des politiques européennes, dans la cadre d'un partenariat avec les services de l'Etat. L'Etat, quant à lui, mène des politiques, via ses différents ministères. On peut voir sur nos terrains, différentes mesures issues de ces politiques (ex : labélisation nationale « Qualité tourisme » ou la mise en place de la Taxe de Séjour. L'acteur « Auteur », c'est également la Région et le Département qui définissent leurs propres politiques publiques du tourisme. La commune et aujourd'hui l'intercommunalité ont aussi cette capacité, d'être l'auteur de politique publique du tourisme.

L'acteur « INTERMEDIAIRE » de politiques publiques du tourisme est chargé de la mise en place de l'animation de politiques publiques territorialisées (ex : Le Pays au travers du C.D.D.R.A). C'est l'exemple, des Pays, des syndicats d'investissement ou de gestion, de Parcs Naturels RégionauxOn peut le dire aussi de l'Etat et de la Région, dans le cadre de politiques de développement régional.

L'acteur « OPERATEUR » de politiques publiques du tourisme réalise des opérations pour le compte d'un auteur. C'est le cas d'Atout France, du Comité régional du tourisme de Rhône-Alpes, de l'Agence Départementale du Tourisme de l'Ardèche, des chambres consulaires ou encore des Offices de Tourisme Intercommunaux. A noter, que ces opérateurs ont la possibilité de développer leurs propres actions (ex : un volet commercial dans les conditions prévues par le Code du tourisme), mais en son nom et pour sa propre stratégie.

L'acteur « BENEFICIAIRE » de politiques publiques du tourisme, c'est le dernier maillon de la chaîne. Ce sont généralement, les communes, les gestionnaires de sites, les associations, des syndicats, des réseaux, les organismes de représentations de professionnels, les professionnels ou les salariés du tourisme, de l'agriculture ou encore de l'enseignement, les propriétaires de biens privés, les touristes et usagers d'espaces....Ce sont les acteurs qui bénéficient de manière directe ou indirecte des politiques publiques du tourisme.

Chapitre III. LA GROTTTE ORNEE DU PONT D'ARC, L'OBJET CENTRAL D'UNE TRANSITION CULTURELLE DU TOURISME

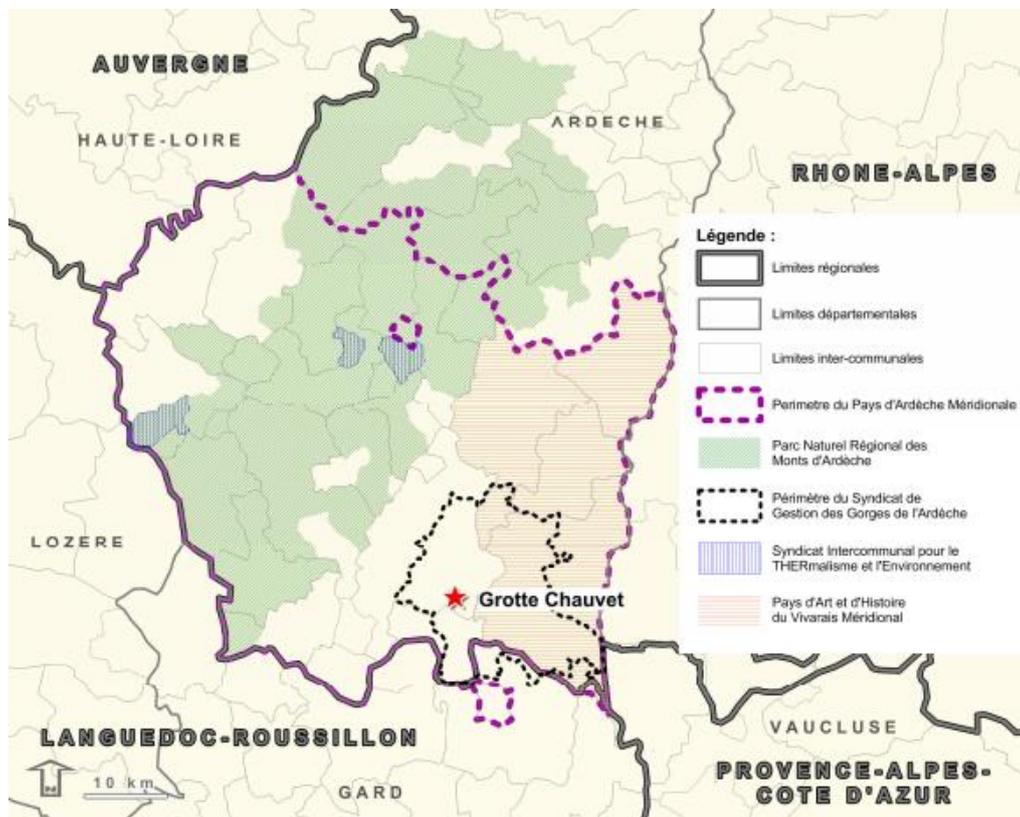
« En donnant à l'espace une référence temporelle et au temps une emprise spatiale, ce couple nouveau, à penser ensemble dans un espace/temps fondateur, permet aux sociétés de reconstruire leur être au monde. Le présent et le proche, ré-ancrés dans le passé et la localité, à nouveau identifiés et valorisés, apparaissent alors comme une forme de réaction ou d'adaptation à ce nouveau cadre imposé. »

Senil, 2011

A. La Grotte Ornée du Pont d'Arc dites « Grotte Chauvet », l'objet d'un projet de valorisation patrimoniale en Ardèche méridionale

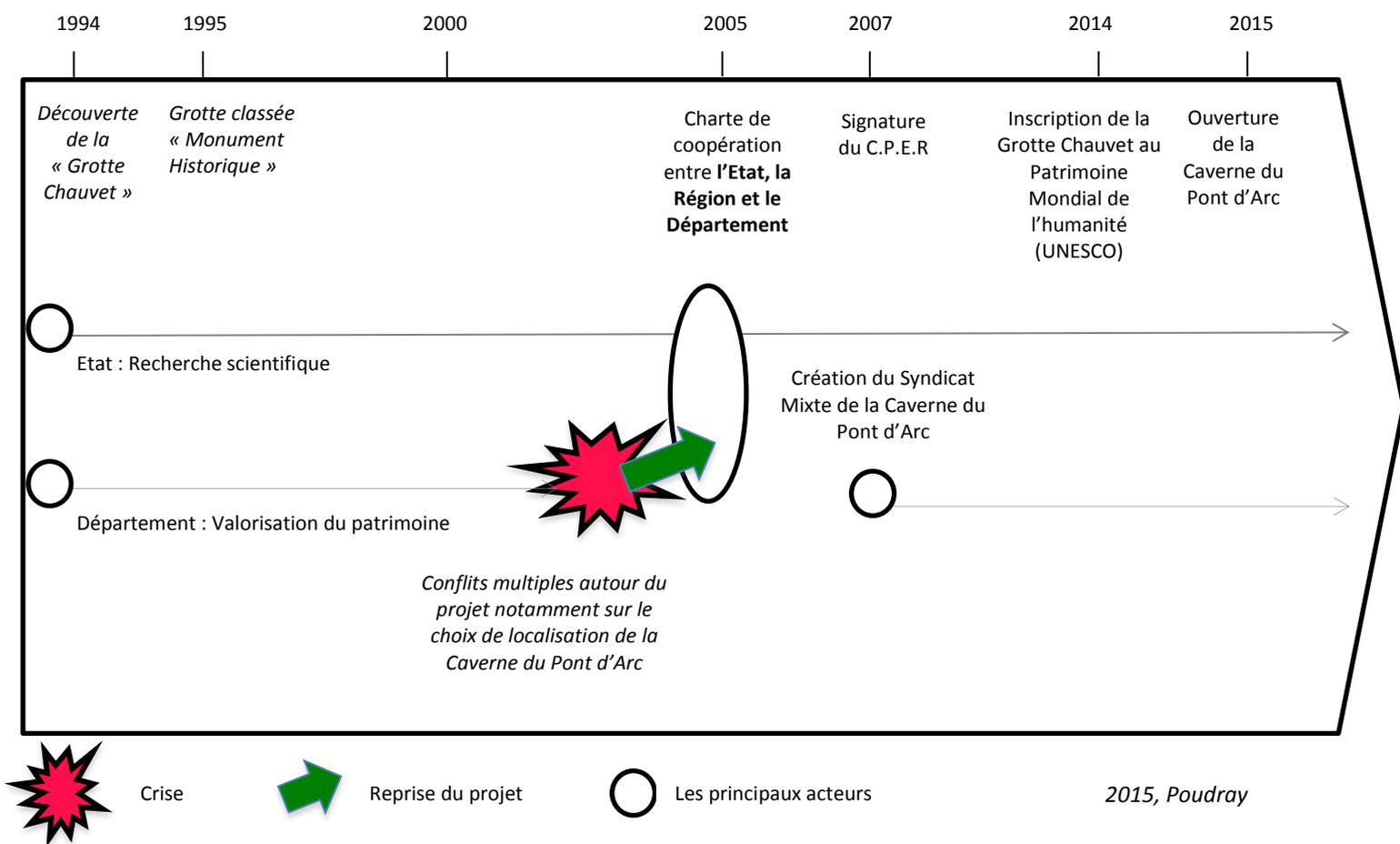
« L'histoire de la Grotte CHAUVET a commencé officiellement le 18 décembre 1994. Au sommet d'une rampe naturelle, trois spéléologues amateurs découvrent une cavité naturelle après avoir désobstrué le boyau d'entrée. Celle-ci est située à proximité immédiate du Pont d'Arc, dans le cirque de l'Estre, ancien méandre de la rivière Ardèche. » (SENIL.N, 2011). Ce patrimoine exceptionnel découvert, a bénéficié dès sa découverte, d'une protection accrue. L'accès est rapidement fermé, gardé et sécurisé par l'Etat pour la conserver. « La découverte est annoncée publiquement le 18 janvier 1995 au Ministère de la Culture à Paris. La grotte sera classée au titre des monuments historiques le 13 octobre 1995 ». (SENIL.N, 2011).

Cartographie 4 : Situation de la Grotte Ornée du Pont d'Arc, dites « Grotte CHAUVET »



Ce patrimoine exceptionnel constitue un objet autour duquel vont graviter les politiques publiques du tourisme. Dès le départ, on assiste à un partage politique autour de l'objet, l'Etat (le Ministère de la Culture) anime les travaux de conservation de la grotte et de recherches scientifiques, le Département s'occupe de sa valorisation. C'est le début d'une démarche d'ensemble pour le territoire, qui « cherche à s'adapter » à la découverte de ce patrimoine mondial de l'humanité. Restituer ce patrimoine, devient une priorité, dont le tourisme est un enjeu évident. Ci-dessous, vous trouverez une frise chronologique, reprenant les moments clés d'une histoire touristique riche et mouvementée pour le territoire.

Figure 12 : Frise chronologique de la démarche de valorisation de la Grotte Ornée du Pont d'Arc, dites « Grotte CHAUVET »



Entre 1994 (date de découverte de la grotte) et 2005, soit onze ans, de nombreuses péripéties vont survenir, le projet de valorisation a du mal à se stabiliser. « *Le Conseil Général porte seul le projet de valorisation et tente d'imposer sa vision* » (Senil, 2011). En effet, le projet de restitution de ce bien patrimonial au public sera maintes-fois contesté, dans son fond et dans sa localisation géographique. Des désaccords seront notés entre l'Etat et le Département, et avec les acteurs locaux. La carte ci-dessous, représente les différentes localisations géographiques étudiées pour créer cet espace de valorisation.

Cartographie 5: Les sites envisagés pour la Caverne du Pont d'Arc



(IGN, 2010, Senil, 2011)

« Pendant les 12 ans qui se sont écoulés depuis la découverte de la grotte, il a été possible d'observer le jeu des différents acteurs qui gravitent autour d'un site qui exacerbe convoitises et jalousies : les découvreurs reconnus ; ceux qui auraient voulu l'être ; les anciens propriétaires des terrains sus-jacents expropriés ; les scientifiques en charge du programme d'études mais qui participent aussi à la diffusion d'information ; la DRAC évidemment ; la DIREN puisque la grotte Chauvet s'ouvre dans un site classé ; le Conseil général ; les professionnels du tourisme ; les élus locaux qui, selon les résultats des élections municipales, se confondent avec la catégorie précédente ; les touristes qui viennent déjà en Ardèche ; ceux qui seraient susceptibles d'y venir s'ils pouvaient visiter l'espace de restitution à défaut du sanctuaire lui-même... » (Gauchon, 2010).

Le projet est arrivé à une phase critique en 2004, où le Conseil Général est confronté à des difficultés d'implantation du site de restitution pour la Caverne du Pont d'Arc. Une reprise en main du projet est réalisée en 2005. La charte de coopération signée entre l'Etat (le Ministre de la Culture et de la Communication), la Région Rhône Alpes et le Département de l'Ardèche annonce le nouveau départ, qui sera nommé « le lancement officiel et

opérationnel » du « Projet de Restitution de la Grotte Chauvet ». C'est l'arrivée d'un nouvel acteur dans la gouvernance du projet : La Région Rhône-Alpes. Cette charte de coopération met en place la **gouvernance** du projet dans :

- **un conseil exécutif** resserré, co-présidé par le Préfet de l'Ardèche, le Président du Conseil Régional et le Président du Conseil Départemental, permettant un pilotage efficace du projet. Ce conseil exécutif s'appuie sur les avis d'un comité opérationnel. Les trois collectivités mobilisent conjointement leurs moyens et compétences pour traiter les divers aspects du projet.
- **un comité opérationnel** (un comité scientifique et un comité d'orientation) composé d'experts de l'Etat, de la Région et du Département. Ce comité associe également les acteurs du territoire.

« La réussite actuelle du projet, tient pour moi, dans cette gouvernance à trois ».

Chargé de mission au Syndicat Mixte de la Caverne du Pont d'Arc

Durant l'année 2007, se créer un nouvel acteur, le Syndicat Mixte de la Caverne du Pont d'Arc, une collectivité locale (composée à 50% du Département de l'Ardèche et à 50% de la Région Rhône-Alpes). **Ce syndicat, est nommé** par le Conseil Exécutif du « projet de restitution de la Grotte CHAUVET », comme **l'acteur porteur** du projet de valorisation, avec comme objectif principal, la réalisation de « cette copie de restitution du bien patrimonial ». « Cette copie » correspond à un enjeu touristique de taille, les autorités publiques étant en attente d'une forte fréquentation (plus de 400 mille visiteurs/an).

« Le projet d'une restitution a été vite évident. Il y a avait une obligation de restitution de ce bien culturel au public. Le projet pouvant aller d'une simple restitution numérique à un lourd équipement. Aujourd'hui, « La Caverne du Pont d'Arc », c'est 15 hectares, éclatés en 5 bâtiments, avec la copie de la grotte qui se déploient sur 3000 mètres carrés dont 8 mètres carrés de décors ».

Chargé de mission Syndicat Mixte de la Caverne du Pont d'Arc

Le syndicat en plus, d'être le maître d'ouvrage de la réalisation d'un équipement culturel et touristique, se voit porter un volet de développement territorial autour de cet objet patrimonial, soit la réalisation d'un programme d'actions, d'animations et de coordinations territoriales. Ainsi, l'année 2007, c'est l'année de signature du contrat de Plan Etat Région. Ce contrat s'articule sur l'ensemble des missions du syndicat, c'est-à-dire la création de la Caverne du Pont d'Arc, le dossier de candidature à l'U.N.E.S.C.O et le volet territorial du projet.

« On a réalisé les mêmes efforts financiers sur la réalisation de la Caverne du Pont d'Arc et sur le volet territorial (environ 50 millions euros pour le site et 50 millions euros pour le territoire). On trouve toutes les thématiques du développement territorial dans le volet territorial (transport, tourisme, urbanisme...) ».

Chargé de mission Syndicat Mixte de la Caverne du Pont d'Arc

B. Les Politiques publiques du tourisme territorialisées autour de la Grotte Ornée du Pont d'Arc

Nous tenterons de caractériser dans cette partie, les politiques publiques du tourisme territorialisées autour de la Grotte Ornée du Pont d'Arc (G.O.P.A) en Ardèche Méridionale.

Le syndicat mixte de la Caverne du Pont d'Arc a coordonné et supervisé plusieurs politiques publiques du tourisme pour réaliser le projet de valorisation. Il a porté une politique publique de planification touristique au travers d'un Contrat de Plan Etat-Région (C.P.E.R). *« Le contrat de plan État-Région est un document par lequel l'État et une Région s'engagent sur la programmation et le financement pluriannuels de projets importants, tels que la création d'infrastructures ou le soutien à des filières d'avenir. Les contrats de plan ont été créés par la loi Rocard du 29 juillet 1982. Le gouvernement, par l'intermédiaire du préfet de région, s'accorde avec l'exécutif de la Région sur la réalisation de projets d'aménagement du territoire régional »* (Capron, 2015).

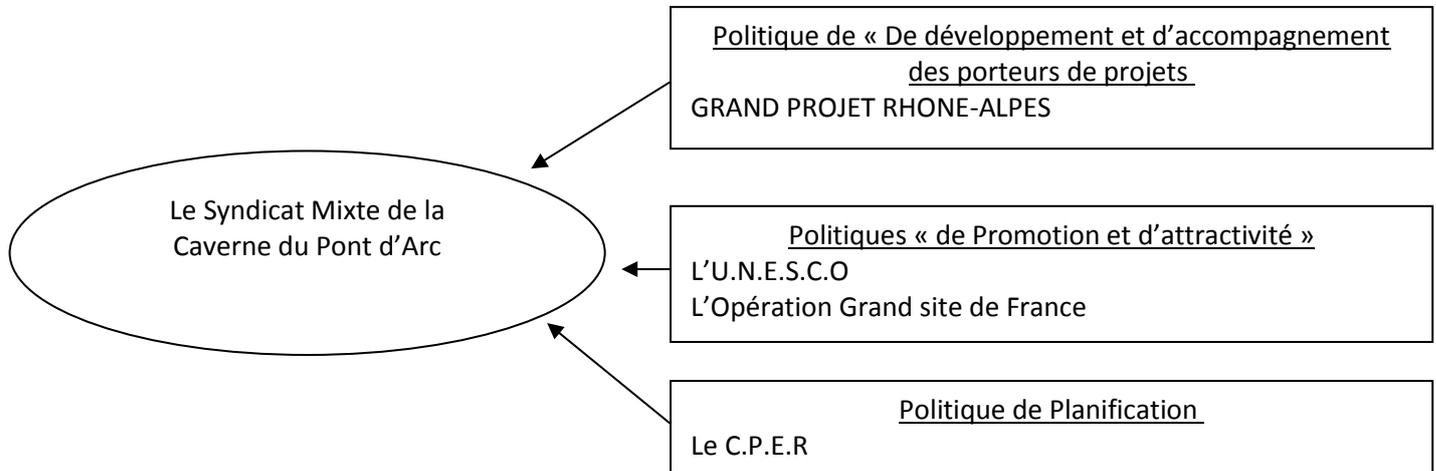
Le syndicat a également réalisé, pour le compte de l'Etat, le portage du dossier de candidature de l'inscription de la G.O.P.A à l'U.N.E.S.C.O. Les acteurs du territoire se sont mobilisés, afin de territorialiser cette politique touristique de promotion et d'attractivité. *« Dépassant une reconnaissance du caractère exceptionnel du bien, l'inscription au patrimoine mondial est perçue et mobilisée par les acteurs comme un label territorial, vecteur de promotion et de marquage territorial, suivant en cela des logiques relativement classiques de différenciation territoriale »* (Fillez et Colomb, 2011). Aussi, le 22 juin 2014 la G.O.P.A a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Egalement, une opération Grand Site de France existe en Ardèche, depuis 10 ans, pour valoriser le site du Pont d'Arc. Cette opération a été pleinement intégrée au volet territorial du Contrat de Plan Etat Région permettant l'accélération du dossier porté collectivement par l'Etat, le S.G.G.A et le Conseil Départemental. *« Le label Grand Site de France peut être attribué par le ministre chargé des sites à un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation. L'attribution du label est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable.»* (<http://www.grandsitedefrance.com/label.html>, consultée en août 2015).

Le syndicat a porté un Grand Projet Rhône-Alpes (G.P.R.A 2011/2016), une procédure d'exception de la Région pour le développement et l'accompagnement de projets structurants. Ce G.P.R.A a un budget à hauteur de 10 millions d'euros.

Pour finir, le territoire, en lien avec la Région, a obtenu l'essentiel des fonds structurels européens, FEDER, FEADER, FESE. On remarque que le Syndicat Mixte de la Caverne du Pont d'Arc, n'a pas coordonné de politiques publiques de gestion, mais le territoire, nous l'avons vu est déjà bien doté au travers de son Parc Naturel Régional, de sa Réserve Naturelle ou encore par ses Espaces Naturels Sensibles (E.N.S).

La figure 13 reprend les principales politiques publiques du tourisme coordonnées par le Syndicat Mixte de la Caverne du Pont d'Arc.

Figure 13 : Les principales politiques publiques du tourisme coordonnées par le Syndicat Mixte de la Caverne du Pont d'Arc



2015, Poudray

Le Syndicat Mixte de la Caverne du Pont d'Arc est donc devenu un acteur coordinateur de politiques publiques du tourisme, autour de l'objet la G.O.P.A, pour le territoire de l'Ardèche Méridionale, et plus largement pour le territoire de l'Ardèche.

C. Les construits territorialisés autour de la Grotte Ornée du Pont d'Arc

Les politiques publiques du tourisme territorialisées, autour de la G.O.P.A, ont créé de nouveaux construits sociaux. *« Un groupe est toujours une construction sociale qui n'existe et perdure que pour autant qu'il peut s'appuyer sur des mécanismes permettant d'intégrer les stratégies et les orientations des individus membres et de réguler ainsi leur conduite et leur interaction. »* (Crozier, Friedberg 1977).

Le premier construit, nous l'avons énoncé, c'est **la création d'une gouvernance pour le projet** de valorisation de la Grotte Ornée du Pont d'Arc. Cette gouvernance à travers des comités de pilotage permet une coordination d'acteurs, qui sont principalement l'Etat, la Région et le Département. Puis, ces comités au travers de réunions donnent la parole aux divers acteurs du territoire, le Pays de l'Ardèche Méridionale, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, les intercommunalités, les communes....

Le second construit, ce sont **de nouveaux territoires d'actions**. Ainsi, le Pays de l'Ardèche Méridionale, puis le Pays d'Art et d'Histoire sont des territoires nés pour accompagner le projet de valorisation de la Grotte Ornée du Pont d'Arc.

« Avant, nous avions 3 structures sur le territoire (« Monts et Val d'Ardèche », « Ardèche Rhodanienne Méridionale » et « Ardèche Méridionale »), qui géraient des Contrats Globaux de Développement. Les élus de ces collectivités locales ont alors souhaité se regrouper pour créer un contrat de pays. Ce regroupement avait pour objectif de préparer le territoire à l'arrivée de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet. Il semblait que ce territoire : « l'Ardèche Méridionale » était pertinent, c'est pourquoi ils ont souhaité porter un contrat, qui est le plus gros contrat de Rhône-Alpes (c'est la moitié de l'Ardèche).

Chargée de mission au Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale.»

« Le déclencheur ou le prétexte de la création de la démarche Pays d'Art et d'Histoire correspond à l'arrivée de la CAVERNE PONT D'ARC. Entre divers acteurs, nous nous sommes rapprochés autour d'une préoccupation commune, celle de créer un projet de territoire touristique autour du patrimoine (on a mis trois ans à préparer le projet). »

Elu au Syndicat Mixte du Vivarais Méridionale

Enfin le dernier construit, c'est la création de **nouveaux réseaux d'acteurs**. On peut citer l'association « Ardèche Loisirs et Patrimoine » qui regroupe et fédère 32 sites touristiques de l'Ardèche, ou encore la création de l'association « Passerelles Patrimoines ».

Schéma 6 : Logo A.L.P



2015, A.L.P

« Nous réalisons différentes actions. Par exemple, nous accompagnons de manière financière et technique un réseau de 35 sites sur l'ensemble du département: « Ardèche Loisirs Patrimoine ». Nous avons récemment mis en place un produit : « Le Pass Intersite ». Ce « pass » est un outil de mise en réseau des sites culturels du département et de fidélisation de la clientèle. Il vise à faire circuler les flux touristiques sur l'ensemble des sites du département. ».

Agent en charge du tourisme au Département de l'Ardèche

Schéma 7 : Slogan Passerelles Patrimoines

Passerelles patrimoines,
le réseau de médiation des patrimoines naturels
et culturels de l'Ardèche méridionale

2015, A.L.P

« On a lancé une étude sur notre périmètre étroitement suivie par 4 structures (Le Syndicat des Gorges de l'Ardèche, Le Pays d'art et d'Histoire, La cité de la préhistoire et le MusEal). Il s'agit d'une étude avec une demande très opérationnelle. Cette étude a abouti sur la création d'un réseau: Passerelle Patrimoine. Aujourd'hui, c'est un réseau qui fonctionne très bien, sur le scolaire c'est très positif cette année. Ils ont intégré la Caverne du Pont d'Arc. L'objectif premier a été d'établir une offre scolaire structurée et de qualité. Ce réseau doit s'élargir aux volets familles, centres de vacances, soit le public jeune. Au niveau de la promotion, il aura plus tard une promotion nationale. ».

Chargée de mission du Pays de l'Ardèche Méridionale

« Pour promouvoir et organiser les séjours scolaires, nous avons d'ailleurs créé avec La Cité de la préhistoire d'Ornac, le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche, la Caverne du Pont d'arc, le MuséAl, et le Pays de l'Ardèche Méridionale, un réseau de découverte du patrimoine « Passerelle Patrimoine ».

Elu du Syndicat Mixte du Vivarais Méridionale

« Le tourisme pédagogique est pour nous un point important c'est pourquoi, nous avons structuré une offre patrimoniale à destination d'un public jeune, notamment scolaire, autour du réseau « Passerelles Patrimoines ».

Agent en charge du tourisme au Département de l'Ardèche

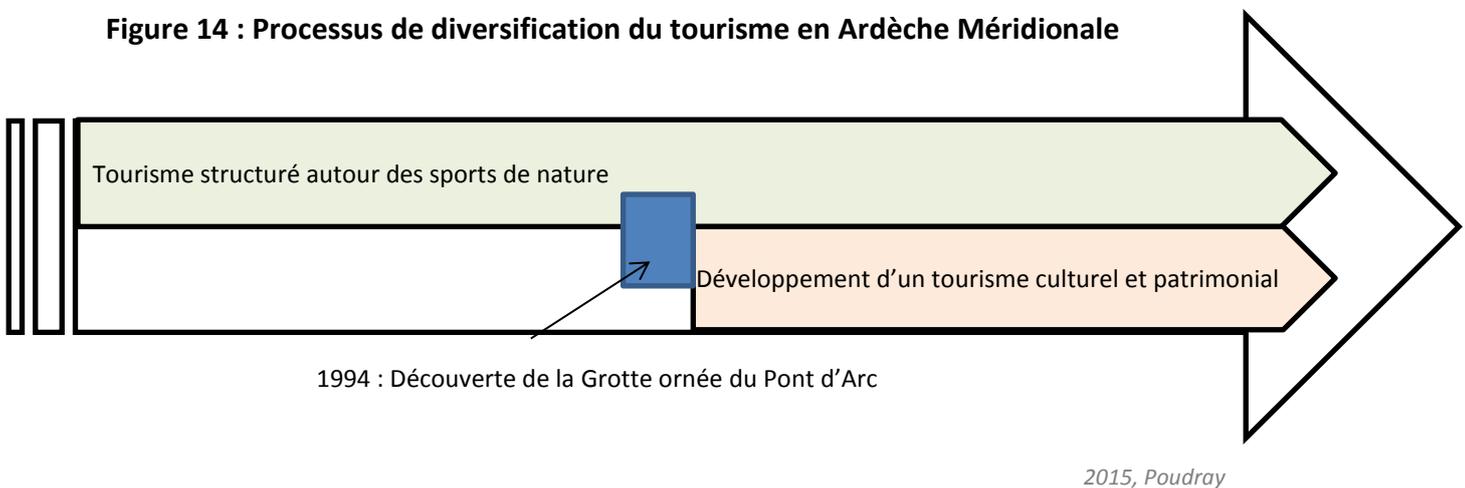
D. Une transition culturelle du tourisme affirmée

L'affirmation d'une transition culturelle est explicite dans le discours des acteurs de l'Ardèche Méridionale. En effet, ces derniers partagent l'idée que la découverte de « La Grotte Ornée du Pont d'Arc » va permettre la diversification du tourisme en Ardèche Méridionale. L'objectif des acteurs est de passer d'un tourisme structuré autour des sports de nature à un tourisme dit « culturel » et « patrimonial ». La G.O.P.A se constitue dès lors, comme un objet de transition pour le passage d'un tourisme crée autour du canoë-kayak dans les Gorges de l'Ardèche, à un tourisme « culturel et patrimonial ».

« L'idée, c'est que cet équipement, « La Caverne du Pont d'Arc » peut changer le visage de l'Ardèche. »

Chargé de mission du Syndicat Mixte de la Caverne du Pont d'Arc

Figure 14 : Processus de diversification du tourisme en Ardèche Méridionale



« L'arrivée de la Caverne du Pont d'Arc va chambouler le territoire. J'espère qu'on aura ainsi une offre touristique et culturelle ouverte à l'année et que les hébergements, la restauration va s'aligner ».

Chargée de mission au Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale

« Depuis quelques années, nous évoluons vers une offre patrimoniale, au sens culturel du terme. Ceci est lié notamment, à la découverte en 1994 de la Grotte Ornée du Pont d'Arc, dite Grotte CHAUVET. L'objectif actuel est de créer une offre patrimoniale. Cette offre culturelle, va permettre de toucher de nouveaux segments de clientèles. Nous avons sur ce point fait des efforts d'investissements et de co-financements considérables avec un budget d'une centaine de millions d'euros. »

Agent en charge du tourisme au Département de l'Ardèche.

« Dans chaque programme P.E.P, l'idée est de construire une vue à 10 ans. Notre dernière prospective, était de créer un territoire avec une offre patrimoniale complémentaire à Chauvet pour densifier la fréquentation touristique».

Chargée de mission au S.I.T.H.E.R.E

« On cherche à développer nos visites guidées, natures, contées et patrimoniales et à faire remonter la clientèle « des gorges».

Chargée de mission à l'Office de tourisme D.R.A.G.A

« On doit augmenter la qualité de notre offre culturelle.»

Chargé de mission au P.N.R.M.A

« Nous souhaitons faire vivre «la destination montagne en Ardèche ». Nous voulons passer d'un territoire «terrain de jeux», à une réelle «destination montagne en Ardèche», inscrite dans la marque Ardèche. L'objectif est donc d'être repéré, identifié, comme un territoire de montagne, avec non seulement « une offre de jeux » à la journée, mais aussi avec une offre diversifiée, permettant des séjours plus longs, pour découvrir, pratiquer et vivre le territoire. Dans ce sens, nous visons à développer le tourisme, en s'appuyant sur notre potentiel patrimonial et culturel pour créer une réelle dynamique territoriale ».

Chargée de mission au Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise

« Créer un tourisme plus patrimonial et culturel. Dépasser l'image de destination nature par une structuration de l'offre patrimoniale et culturelle en Ardèche, en s'appuyant sur la visibilité de ce site mondial majeur (une des 3 grottes ornées du monde). C'est l'occasion de mettre la qualité de notre patrimoine en lumière. L'objectif est de créer une offre complémentaire dans le domaine culturel et touristique»

Chargé de mission au Syndicat Mixte de la Caverne du Pont d'Arc

« A travers les étapes savoureuses, l'idée était aussi d'anticiper, le lien avec la Caverne du Pont d'Arc, afin de bénéficier de cet impact, de cette nouvelle clientèle, peut-être plus exigeante, différente d'un tourisme qu'on a connu sur le territoire dans les années 70. On pense, que le tourisme de développement durable, c'est l'avenir, sinon, on ne le ferait pas, bien évidemment ».

Chargée de mission Ardèche Le Gout

On peut également noter le slogan du réseau Passerelles patrimoine qui est : « En ardèche la culture est notre seconde nature ».

PARTIE III.

De la territorialisation des politiques publiques du tourisme au projet de territoire

CHAPITRE I. LA SPECIFICATION TOURISTIQUE EN ARDECHE MERIDIONALE

« Plus récemment, dans le mouvement de globalisation, d'émergence du développement local, se produit aussi une recherche nouvelle – ou renouvelée- de spécificité territoriale. Il résulterait ainsi des processus de construction territoriale des spécificités liées au lieu, à son histoire et dans lequel les acteurs se reconnaissent. »

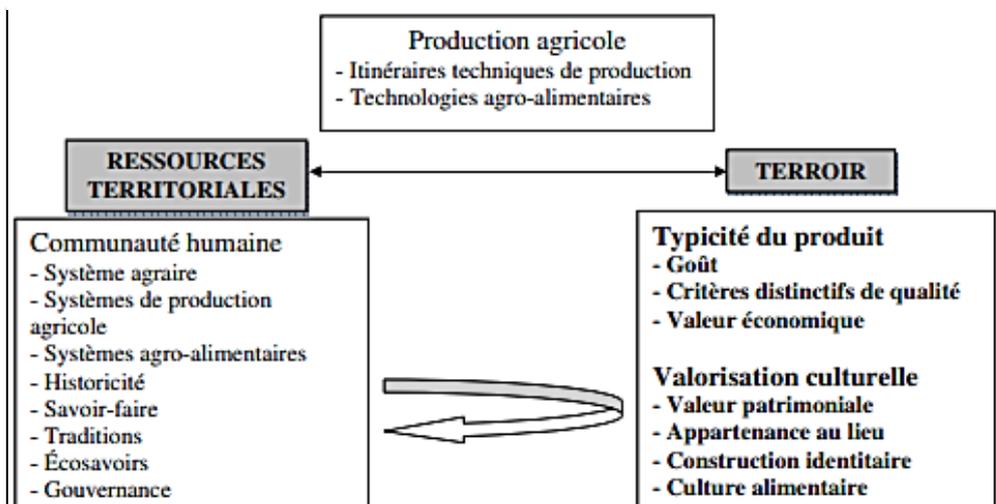
Janin, Grasset, 2013

La transition culturelle du tourisme en Ardèche Méridionale, par la territorialisation des politiques publiques du tourisme, a permis une révélation et un développement de ressources territoriales. Dans ce premier chapitre, nous verrons les différentes formes de valorisation retrouvées en Ardèche, et en quoi elle constitue une spécification territoriale.

A. La spécification du terroir par une valorisation des ressources productives

Nous aborderons dans un premier temps les formes de spécification du terroir ardéchois, par la valorisation de ressources territoriales productives. « Les ressources productives peuvent en effet, être valorisées en raison de leurs faibles coûts de production mais aussi en fonction de leur capacité à composer une offre qui se distingue de la concurrence et par là même pouvant reconquérir des marges de profit » (Pecqueur, 2001). Ces ressources productives sont par exemple des systèmes de productions agricoles, des systèmes agraires à l'image des Faysses, échamps, accols, chambas des monts d'Ardèche, ou encore des savoir-faire et des traditions. En révélant ou activant ces ressources productives, « l'activité est située, cela entraîne une relation entre les caractéristiques d'un milieu socio-physique et une production en fonction » (Pecqueur, 2001). Aussi, l'utilisation de ressources productives du territoire, ancre une production dans un terroir spécifique, construisant la typicité d'un produit. Le schéma 8, ci-dessous, met en évidence le lien entre la ressource territoriale productive et le territoire pour une production agricole spécifique.

Schéma 8: Les relations entre la ressource territoriale et le terroir



Aussi, les différentes politiques publiques du tourisme (cf. p.40) permettent de valoriser les ressources productives, et ainsi d'obtenir des produits de qualité liés à la spécificité du terroir. « *Les produits agroalimentaires de qualité et labellisés ont à la fois une qualité intrinsèque liée en particulier au cahier des charges et au soin particulier porté à leur production (même chose que pour les produits industriels) mais aussi une qualité d'image et d'origine construite par les acteurs et leur histoire.* » (2005, Bérard, Hirczak, Marchenay, Mollard, Pecqueur). La valorisation des ressources productives révèle la typicité d'un produit, puis du terroir associé, créant un lien indissociable entre le produit et le lieu de sa production. En Ardèche méridionale, les politiques publiques du tourisme territorialisées autour de l'objet la G.O.P.A ont permis la création de Néovinium, un espace muséographique de découverte œnologique, crée par le caveau des vigneron ardéchois.

**Schéma 9 : Le logo
NEOVINUM**



« *Dans la salle TERROIR, admirez la beauté du vignoble et écoutez les spécialistes expliquer avec passion le chemin de la vigne au vin: le géologue fait découvrir la diversité insoupçonnée des terroirs d'Ardèche, les vignerons ardéchois racontent l'amour de leur terroir et leur travail au fil des saisons, le technicien viticole évoque avec respect la façon de mener la vigne pour en tirer les meilleurs fruits* ». (2015, Neovinum)

Il existe également des politiques permettant la labélisation. Le label « Vignobles et découvertes » vise à mettre en avant la qualité du terroir, des produits tout en valorisation l'aspect culturel du territoire.

**Schéma 10 : Le logo du label
vignoble et découvertes**



« *On a dans ce sens lancé des groupes de travail ouverts à tous. Il y a 3 groupes de travail, le premier, porte sur l'œnotourisme, les produits du terroir et la gastronomie. On est en cours d'obtention du Label «Vignoble et Découverte», avant c'était les ministères «tourisme et agriculture» qui le décernaient, et maintenant, c'est un comité interministériel via Atout France. On travaille cette candidature avec la communauté de communes « Rhône Helvie.* »

Chargé de mission à l'Office de Tourisme Intercommunale D.R.A.G.A

Les produits comme la châtaigne et le Picodon sont emblématiques de l'Ardèche, labellisés en Appellation d'Origine Contrôlée. « *Les Appellations d'Origine viti-vinicoles accordent une prééminence décisive au sol et à la notion de non reproductibilité hors du terroir d'origine. Dans le cas des AOC les caractéristiques d'origine sont principalement liées aux spécificités du terroir.* » (Valceschini, Torre, 2002). Aussi autour de ces produits emblématiques, on voit se développer des réseaux de valorisation du terroir ardéchois, qui forment, ce que certain auteur nomme un « panier de biens et de services territorialisés »

(Pecqueur, 2001). La marque « Produit du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche » et la marque « Goutez l'Ardèche » illustrent ces réseaux.

Schéma 11 : Le logo de la marque P.N.R.M.A



« Dans notre stratégie touristique, on réalise des actions de structuration et de valorisation de l'offre agritouristique du territoire. On valorise le terroir à travers la Marque Parc. Cinq productions emblématiques bénéficient de la marque: le miel, les produits transformés à base de châtaignes, la myrtille, les eaux minérales et le vin issu du cépage ancien le Chatus. Ensuite, il existe les évènementiels, « Les Castagnades », c'est un évènementiel de valorisation agritouristique important.»

Chargé de mission au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Schéma 12 : Le logo de la marque Goutez l'Ardèche



« Il y a une vraie démarche labélisatrice des produits derrière la marque, même si ce n'est pas un label officiel, décerné par l'Etat. Chaque sélection est basée sur un cahier des charges, on a un jury gustative, des diagnostics d'entreprise, puis on signe un contrat avec l'entreprise. Ensuite, on a un organisme de contrôle, on fait aussi des contrôles gustatifs, on a des audits mystères selon une grille en 40 critères. On fait aussi un travail, sur l'image de la marque de « Goutez l'Ardèche»

Chargée de mission à Ardèche le Goût

« La gastronomie, c'est important. On a des gens qui font trois quarts d'heure de routes pour acheter des saucissons à Lanarce (les salaisons). On a les caillettes, la charcuterie, la maôche, le chou aussi. »

Chargée de mission au syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise

« Cette agrégation de biens complémentaires qui « font système » peut être expliquée par l'intégration de deux approches économiques habituellement séparées : la qualité et le territoire. » (Pecqueur, 2007). Aussi, les démarches de qualité sont associées au territoire. Les logos et les slogans que l'on dénombre en quantité en Ardèche, nous invitent à savourer, à goûter la qualité du terroir de l'Ardèche. On retrouve bien ces deux approches, soit la qualité et le territoire, constitutifs « du Panier de biens et de services territorialisés ».

Schéma 13 : Logo du Jeu-Concours « L'Ardèche s'invite dans votre cuisine » de l'A.D.T



Schéma 14 : Le logo d'Ardèche le Gout



Schéma 15 : Logo S.A.R.L « Saucisson Saveurs d'Ardèche »



« En inter consulaire, on a une réflexion pour créer une boîte à outils afin d'utiliser la marque UNESCO et l'image associée. Y a beaucoup d'entreprises qui nous ont demandé comment utiliser cette marque UNESCO pour leur produit (ex : utilisation d'un package pour les marrons glacés aux couleurs de la caverne du pont d'arc). Au-delà c'est comment on surfe sur la marque Ardèche et l'UNESCO. Pour le coup, on dépasse le monde du tourisme et c'est comment les entreprises utilisent, où surfent sur la vague du tourisme pour développer des projets. On a fait en sorte de faire venir des produits locaux au sein du restaurant de la caverne du Pont d'Arc. On veut se servir d'un gros site pour inciter, créer une chaîne pour approvisionner en produits locaux les restaurants d'Ardèche.»

Chargé de mission à la C.C.I de l'Ardèche

L'ouverture de la Caverne du Pont d'Arc est une occasion pour les acteurs de mettre un nouveau coup de projecteur sur le terroir ardéchois. Les politiques publiques du tourisme permettent de valoriser les ressources productives du territoire et par là même la spécificité du terroir ardéchois. « Les étapes savoureuse d'Ardèche » sont un exemple de mise en réseau d'actions de spécification du terroir de l'Ardèche.

Schéma 16 : Le logo de des étapes savoureuses d'Ardèche



« A travers les étapes savoureuses, c'était aussi anticiper, en lien avec la Caverne du Pont d'Arc. On voit que sous cet emblème « Etape Savoureuse », on compile l'ensemble des démarches qualité du territoire, en lien avec le terroir. C'est ici, complètement un produit touristique. Ce sont toutes les activités que l'on peut faire sur le territoire ardéchois, en lien avec l'alimentaire. L'idée est de montrer qu'à toutes saisons, à tout endroit du territoire, on a de l'offre. Le tourisme en Ardèche, est hyper concentrées, et on pense que l'agroalimentaire est vraiment un atout, les entreprises sont réparties sur tout le territoire et sont ouvertes à l'année. C'est vraiment un complément hyper intéressant à l'offre touristique classique. On labélise, tout ce qui se visite : de la grosse entreprise, au simple producteur de châtaignes. C'est une démarche qui compile toute l'offre existante sur le territoire.»

Chargée de mission Ardèche Le Gout

« On voit aujourd'hui que l'agro-alimentaire et le tourisme sont liés, vu qu'on partage la même base de données. On a créé un magazine hors-série du Dauphiné Libéré, sur Ardèche Le Gout, c'est purement touristique, cela valorise l'Ardèche autour de sa gastronomie et des produits du territoire. On a un article : les sites gourmands au fil des saisons, ça veut bien dire, ce que cela veut dire. »

Chargé de mission Ardèche Le Gout

B. La spécification des paysages par une valorisation des ressources patrimoniales

Le paysage se constitue à la fois sur des formes matérielles, objectives tout comme des caractéristiques visuelles et sensibles. *« Dans l'analyse des multiples acceptions du mot « paysage », deux grandes figures conceptuelles ressortent avec constance. Une première famille de définitions assimile le paysage aux formes matérielles et objectives du territoire. La notion de paysage de l'École française de géographie, celle développée dans les pratiques anglo-saxonnes d'évaluation des caractéristiques visuelles (ex. : British Columbia Forest Service⁷) et celle découlant des avancées plus récentes de l'écologie du paysage sont des variations de cette figure. Une autre famille voit d'abord dans le paysage une manifestation de rapports d'ordre sensible avec le territoire. Cette seconde voie se réalise par la médiation de l'art et de l'expérience esthétique, par l'interprétation du paysage comme un texte à décoder. Derrière ces deux cas de figures volontairement schématisés se distingue une troisième position conceptuelle particulière, selon laquelle le paysage ne renvoie pas seulement à une réalité physicospatiale objective ou à une qualification subjective du regard, mais plutôt à la relation dialectique existant entre les deux. »* (Paquette, Poullaouec, Domon, 2005).

La valorisation touristique des paysages se fait également à partir de la ressource territoriale, qui est majoritairement une **ressource territoriale patrimoniale (Landel, Senil, 2009)**. Cette ressource dont l'origine est le processus de patrimonialisation (Senil, 2009) permet la constitution d'un bien patrimonial approprié par un groupe donné. Le premier exemple de spécification d'un paysage à partir d'un patrimoine naturel en Ardèche, c'est le site du Pont d'Arc. Il s'agit d'un patrimoine reconnu, conservé, étudié, protégé, aménagé et interprété constituant aujourd'hui un paysage ardéchois valorisé sous des formes diverses et variées.

Photographie 3 : La Caverne du Pont d'Arc



La valorisation de la ressource patrimoniale constitue « *une dimension essentielle de la ressource territoriale et sa mobilisation traduit l'émergence d'un mode de développement territorial spécifique* » (Landel, Senil, 2009). Aussi la G.O.P.A, patrimoine reconnu de l'humanité, dont le nom n'est pas anodin, va enclencher un phénomène général de valorisation du patrimoine du territoire. Au travers des politiques publiques du tourisme, les acteurs vont valoriser les patrimoines du territoire, en tirant le fil conducteur de l'histoire, soit les grandes époques de l'humanité. « *Il ne s'agit donc pas seulement d'un paysage donné à voir à l'extérieur, mais aussi d'un paysage vécu, objet d'appréciations, de convoitises, surtout objet de négociations, participant de modalités de construction de normes et de conventions sociales* ». (Peyrache-Gadeau, Perron, 2010). Nous retrouvons une traduction spatiale de cette valorisation de la ressource patrimoniale, racontant chronologiquement l'histoire préhistorique, gallo-romaine, du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes du territoire.

« *Notre particularité, c'est que notre patrimoine est riche et divers, représentant la longue histoire de l'humanité. Il nous permet de raconter une histoire, en lien avec les territoires environnements (ex : le site d'Ornac, la Caverne, le P.N.R et les Gorges de l'Ardèche). Nous avons 80 éléments protégés au titre des monuments historiques sur le Pays d'Art et d'Histoire :*

- *Un patrimoine de l'art dolménique datant de la préhistoire relativement récente (l'Ardèche est le deuxième département en concentration de Dolmens, après le Lot). Nous avons ainsi les dolmens de BOURG SAINT ANDEOL (concentration importante). Tout près, mais hors de notre territoire, ils sont nombreux aussi sur la commune de LABEAUME.*
- *Nous avons le site antique d'ALBA-LA-ROMAINE pour la période Gallo-romaine.*
- *Concernant, le Moyen-âge, nous avons la particularité d'avoir des monuments romans et médiévaux nombreux et intéressants comme la cathédrale de VIVIERS, l'abbatiale de CRUAS, les églises romanes comme à BOURG SAINT ANDEOL, LE TEIL ou LARNAS, et les villages médiévaux perchés.*
- *Pour la Renaissance, le territoire se compose d'hôtels particuliers à VIVIERS, BOURG-SAINT-ANDEOL et VILLENEUVE DE BERG.*
- *Enfin les temps modernes sont représentés par les cimenteries (Lafarge : industries carreaux de ciments, les cités ouvrières (cité du barrage, cité des cheminots) ou encore par l'industrie nucléaire très visible.*

Nous mettrons en place un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine : je le conçois comme représentant les séquences du patrimoine de notre territoire.

Elu du Syndicat Mixte du Vivarais Méridional

«Nous avons sur le territoire un continuum d'occupation historique. Nous avons réalisé une multitude de requalifications de sites touristiques valorisant notre patrimoine. Par exemple:

- La Cité de la préhistoire avec une Maitrise d'ouvrage de la commune ;
- Le Muséal (période gallo-romaine) avec une maitrise d'ouvrage du Conseil Général ;
- La création d'un Pays d'art et d'histoire avec une maitrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du Vivarais Méridional.
- Une étude est en cours autour du Musée de Soyons.

Nous avons également lancé un appel à projet en 2010 : pour la réhabilitation du petit patrimoine : Châteaux, places de villages, sentiers de randonnées.... »

Chargé de mission au Syndicat Mixte de la Caverne du Pont d'Arc

Les politiques publiques du tourisme territorialisées autour de G.O.P.A participent de ce fait, à la valorisation du patrimoine de l'Ardèche, spécifiant les paysages ardéchois qui racontent la longue histoire de l'humanité. La valorisation du patrimoine participe à la construction de réseaux de services qui constituent la destination touristique. Ces réseaux d'acteurs réalisent une protection, une interprétation, une valorisation, une promotion puis une interprétation des paysages. Dans ce sens, en déroulant chronologiquement le fil de l'histoire, illustrée par les sites patrimoniaux, l'A.D.T a réalisé une vidéo présentant les paysages ardéchois,

Photographie 4 : Première image d'une vidéo de valorisation du patrimoine de l'A.D.T



(Source : <http://pro.ardeche-guide.com/decouvrir-ou-redecouvrir-le-patrimoine-ardechois->)

Elle a également édicté une « frise chronologique ardéchoise » à partir de son patrimoine. Ce document est le symbole du travail de spécification des paysages réalisée à l'échelle du territoire, à partir du patrimoine de l'Ardèche Méridionale (cf. Schéma 17).

Moyen Age

<p>V^e 5</p> <p>Baptistère de Fréjus</p>	<p>XI^e - XII^e 5</p> <p>Abbatiale romane Sainte-Foy de Conques</p>	<p>1 098</p> <p>Abbaye de Clusaux</p>	<p>1 118 -1120 et 1 129</p> <p>Création de l'ordre du Temple</p>	<p>1 150</p> <p>Carcassonne, château castral</p>	<p>X^e - XIII^e 5</p> <p>Multiplification des seigneuries châtellenies</p>	<p>XII^e</p> <p>Pont d'Avignon (construit selon la légende par Saint Bénézet, originaire du Vivarais)</p>	<p>1 337-1 453</p> <p>Guerre de Cent Ans</p>	<p>Moyen Age - XIX^e</p> <p>Fermes traditionnelles de pan de bois de Normandie</p>	<p>XVI^e 5</p> <p>Eglise Saint-Nicolas de Tolentin de Bräu (Monastère royal à Bourg-en-Bresse)</p>
ROMAN									
<p>Fin du V^e 5</p> <p>Siège épiscopal de Viviers</p>	<p>XI^e - XII^e 5</p> <p>Abbatiale romane de Cruas</p>	<p>1 119-1 123</p> <p>Abbaye de Mazan</p> 	<p>Vers 1 140</p> <p>Commanderie de Jabs</p>	<p>XII^e - XV^e 5</p> <p>Château de Crussol</p> 	<p>X^e au XV^e</p> <p>Plusieurs centaines de châteaux et de maisons fortes médiévales en Ardèche : Rochebaur, Aubenas, Tournon, Balazuc, Montréal, Vogüé, etc.</p> 	<p>1 337-1 453</p> <p>Pont du diable à Thueys</p>	<p>XIV^e 5</p> <p>Eglises fortifiées en Vivarais</p>	<p>XV^e-XIX^e 5</p> <p>Fermes traditionnelles en pierre et à toitures de luzas ou de genêt</p>	<p>1 516-1 521</p> <p>Chœur de la Cathédrale de Viviers</p> <p>Vers 1 487</p> <p>Chapelle des Princes à La Vouille</p>
GOTHIQUE FLAMBOYANT									

DECouvrir Viviers



Abbatiale de Cruas



Eglise de Larraz



Eglise de Quintenas



Ferme de Bourlatier

- Abbatiale de Cruas
- Eglise de Thines
- Eglise de Champagne
- Eglise de Larraz
- Eglise de Bourg-Saint-Andeol
- Abbatiale de Mazan
- Commanderie de Jabs, Berrias et Casteljan
- Château de Crussol
- Village de Saint-Montan
- Château-musée de Tournon-sur-Rhône
- Château de Vogüé, centre d'exposition
- Château d'Aubenas
- Château de Montreal
- Château de Ventadour à Meyras
- Vestiges du château de Rochebonne
- Palais des Evêques-Bourg Saint-Andeol
- Fort de Banne et ses tours
- Pont du diable à Thueys
- Eglise de Quintenas
- Eglise de Chassiers
- Ferme de Bourlatier
- Ferme de Glastres
- Centre international construction et patrimoine à Viviers
- La chapelle des Princes, La Vouille

Époque Contemporaine

National

Monuments / sites

1880-1884	Viaduc de Garabit
1827	Ouverture de la première ligne de chemin de fer en France et en Europe continentale (Saint-Brieuc/Andrézieux)
1859-1884	Familistère de Guise - Industriel André Godin fait construire une cité de 2000 habitants à proximité de son usine
1840-1973	Puits Cournot, Saint-Etienne
XIX ^e 5	Reconstruction ou construction de milliers d'églises
XIX ^e 5	Dans le cadre de politiques d'hygiène publique, construction de milliers de fontaines et de lavoirs
XIX ^e 5	Épogée du thermalisme
1932-1934	Complexe hydroélectrique de la Truyère (Massif Central) alimentant Paris, Lyon et Clermont-Ferrand
2001	Création de l'Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique
1995-2000	Démocratisation de l'Internet

Ardèche

Monuments / sites

1822	Pont suspendu à câble de fer sur la Cance par Marc Seguin
1825	Marc Seguin, construction du pont suspendu entre Tournon-sur-Rhône et Tan-Hermilage
1891	Ouverture de la ligne CFV (Chemins de Fer du Vivarais) Tournon - Lamastre
1868	Installation de la première bijouterie avec la Maison Mirat. Le pays du Cheylard est la première industrie bijoutière de France
1891	Cité Blanche à Viviers (Laforge)
1823-1890	Fondée de la Youlle-sur-Rhône
1854-1877	Basilique Saint François-Régis construite par Pierre Bossan (architecte de Notre-Dame de Fourvière à Lyon)
XIX ^e 5	Lavoir de Tourne, Bourg-Saint-Andéol
XIX ^e -XX ^e 5	Le thermalisme ardéchois
1950-1954	Construction d'une centrale hydroélectrique à Monpezat-sous-Bauzan
1967	Barrage de Malence ou barrage sur le Chassezac à Malence-sur-la-Thiès (ingénieur Nicolas Esquirol)
1983	Installation d'une des premières industries de cosmétique Bio française en Ardèche
2015	Achèvement de la construction de la Caverne du Pont-d'Arc - Ardèche à partir d'un modèle numérique de la grotte ornée de Vallon-Pont-d'Arc (dite grotte Chauvet)

DECouvrir l'Ardèche



- Vélorial, Boucieu-le-Roi sur l'ancienne ligne CFV de la Vallée du Doux
- Le Train de l'Ardèche, Tournon sur Rhône, sur l'ancienne ligne CFV de la Vallée du Doux
- Dolce Via (Voie Douce) sur l'ancienne ligne CFV de la Vallée de l'Eyreux

- La Vallée du Biou, Les Boutières
- Centre international construction et patrimoine à Viviers
- L'Arche des Métiers, Le Cheylard

- Basilique de Lavoisac

- Lavoir de Tourne, Bourg-Saint-Andéol

- Thermes de Vals-les-Bains
- Thermes de Meyrac-les-Bains
- Thermes de Saint-Laurent-les-Bains

- Centre d'information du public - EDF, Crus-Meyssac

- Maison des énergies renouvelables et moulin de Masméjan à Saint-Etienne-de-Lugdunum
- Usine de bio cosmétique Melvira, Lagorce



c. La spécification de la culture immatérielle par une valorisation des ressources culturelles et patrimoniales

Pour terminer, nous étudierons les formes de spécification de la culture immatérielle de l'Ardèche Méridionale, qui se constituent également par la valorisation de la ressource territoriale. Dans cette partie, il convient de noter la difficulté de trouver des travaux sur cette question « *La difficulté d'analyse réside dans son caractère immatériel.* » (Landel, 2011). En effet, la culture dans son acception anthropologique est une notion presque impossible à délimiter ou à définir « *Le mot culture est l'un des deux ou trois mots les plus compliqués de la langue* » (Kahn, 2010) Aussi, la ressource territoriale qui participe à la valorisation de la culture immatérielle de l'Ardèche, peut être une ressource patrimoniale quand, il s'agit d'un patrimoine culturel immatériel, selon la définition de l'UNESCO, mais elle peut également être une ressource culturelle (Corneloup, Bourdeau, Mao, 2004), appréhendée à partir du capital culturel (Bourdeau, 1979). On insiste alors sur le rôle des processus cognitifs dans la construction territoriale (Pecqueur, 1997). « *Parmi les nombreux vecteurs de la vie culturelle qui participent à l'effort de développement, il convient de souligner l'importance actuellement accordée aux ressources cognitives (langues régionales, connaissances tacites, institutions de production scientifique et technique, institutions régionales de transfert de technologie)* » (Kahn, 2010).

Les acteurs du territoire, dans leurs discours, mettent en avant ces ressources culturelles et patrimoniales.

« Nous avons une tradition d'échanges sur notre territoire par rapport à la pente, il y a toujours eu des échanges notamment au travers des cheminements. »

Chargé de mission au SITHERE

« L'histoire des moines sur la montagne fait partie des spécificités de notre territoire »

Chargé de mission au syndicat mixte de la montagne ardéchoise

« C'est un lieu où se côtoie au même endroit, la création, la recherche, la formation, et la rencontre avec les publics. Un lieu culturel pour le territoire, pour rêver, penser, et se questionner. »

Chargé de mission à la CASCADE

« Les valeurs de convivialité, partage sont importantes. Les gens aujourd'hui cherchent à ce qu'on leur raconte des histoires, qu'on donne du sens à leurs vacances, loin des sentiers battus et du tourisme de masse. On pense que l'Ardèche correspond vraiment à ces critères. Egalement, y a tellement de gens, dans l'agro-alimentaire qui ont des choses à dire et à partager. »

Chargé de mission au SITHERE

Les langues régionales et notamment l'occitan en ardèche méridionale s'inscrivent dans la culture immatérielle des territoires. On peut citer la réalisation d'un film inscrit dans le cadre d'une convention entre le Conseil Départemental de l'Ardèche et l'institut d'études occitanes. La collecte de témoignages auprès de personnes parlant occitan en divers lieux de l'ardèche, a créé un film documentaire de 20 minutes. Aussi, à titre d'aneddote, L'Ardecha (en Norme classique de l'occitan) ou l'Ardecho (en phonétique) est un chant occitan, qui correspond à « l'hymne » Ardéchois parfois chanté dans des rassemblements, des matchs sportifs....

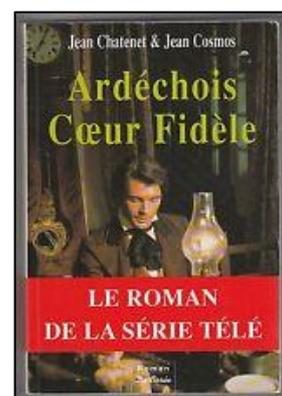
Certains auteurs de livres, d'émissions de télévisions ou encore de chansons valorisent la culture immatérielle. C'est le cas du feuilleton télévisé « Ardéchois Cœur Fidèle » diffusé en 1974, encore gravé dans les esprits, il véhicule un imaginaire et des valeurs de la culture immatérielle de l'Ardèche. Il existe également des histoires, à l'image de l'affaire criminelle nommée « l'affaire de l'Auberge rouge » dont les scènes principales se sont passées à l'auberge de Peyrebeille, dite « Auberge Rouge », à Lanarce en Ardèche. C'est un lieu où il semble qu'une cinquantaine de meurtres, de nombreux viols et des perversions en tout genre ont été effectués. Les propriétaires du lieu ont été guillotins. L'histoire de l'Auberge Rouge resta longtemps dans les esprits, entretenue par les nombreuses plaintes chantées pendant les foires et les veillées (source : www.lanarce.fr). Cette auberge est un site touristique aujourd'hui et a inspiré nombre de romanciers et de réalisateurs. Parmi les plus contemporains, il existe le film du réalisateur Claude Autant-Lara interprété par Fernandel et Françoise Rosay en 1951, et en 2006 Gérard Krawczyk réalisa un remake avec pour acteurs principaux Christian Clavier, Josiane Balasko et Gérard Jugnot. En 2003 les éditions Pocket publient "L'Auberge Rouge, l'Enigme de Peyrebeille" de Michel Peyramaure.

Photographie 5 : Carte postale avec l'Auberge Rouge



Source : <http://www.ardeche-tourisme.com/>; consultée aout 2015

Photographie 6 : Livre de la série Ardéchois Cœur Fidèle

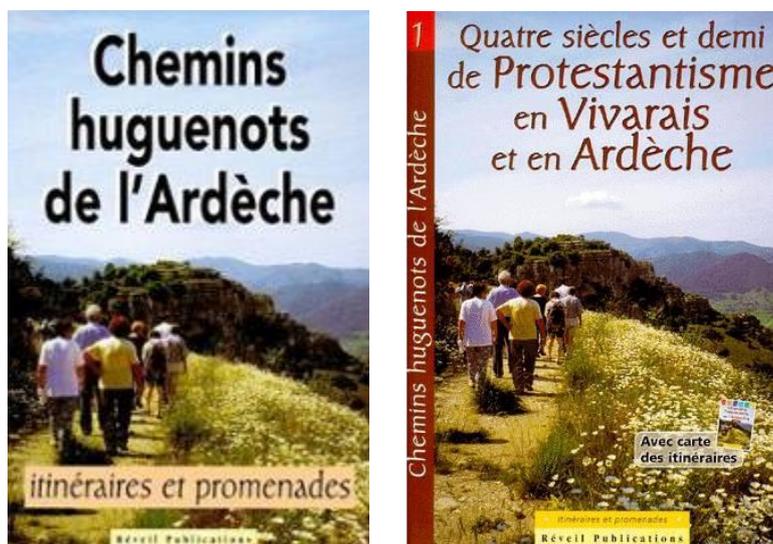


Source : <http://www.ebay.fr/>; consultée aout 2015

Dans cette continuité, la chanson de Jean Ferrat « La montagne », tout comme sa reprise par Marc Michel, « Ardéchois mon ami », évoque l'exode rural qu'a connu l'Ardèche, déchirant des familles et réduisant le dynamisme du territoire. Aussi les politiques publiques du tourisme ont permis la création « de la maison Jean Ferrat » à Antraigues sur Volane, pour valoriser ce patrimoine culturel immatériel.

Egalement, diverses valorisations touristiques révèlent l'Ardèche comme une terre de rebelles ou d'insoumis. On retrouve ainsi des sentiers de randonnées sur les traces des huguenots, ou encore le Musée de la Résistance et de la Déportation au Teil en Ardèche, pour garder la mémoire de ces hommes et de ces femmes.

Photographie 7 : Publicité pour le chemin des huguenots



Source : <http://www.priceminister.com>; consultée aout 2015

Schéma 18 : Logo du Musée de la Résistance et de la Déportation



La valorisation de la culture immatérielle de l'Ardèche participe à la construction de réseaux formant un univers et un marquage culturel, participant à ce que certains auteurs nomment des Systèmes Culturels Localisés (S.C.L) (2004, Bourdeau, Corneloup, Mao). Aussi, la territorialisation de la politique publique du tourisme « UNESCO » liée à la Grotte Ornée du Pont d'Arc, va engager une démarche « interculturelle » portée par la Maison de l'Emploi, à destination des professionnels du tourisme. Cette démarche vise à donner aux professionnels du tourisme de l'Ardèche Méridionale une posture d'accueil interculturelle.

« La notion même d'interculturalité induit un accueil de l'autre dans sa singularité mais, tout aussi clairement, l'affirmation de sa propre identité. C'est vrai pour un individu, c'est aussi vrai pour un territoire. C'est pourquoi, cette démarche d'appui à l'interculturalité comporte deux volets, l'un en lien avec la posture d'accueil interculturel et l'autre avec la connaissance du territoire, de la culture locale. Cette sensibilisation est aussi un enjeu pour le suivi et le maintien de la labellisation par l'Unesco, institution soucieuse du dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples».

(2015, MANENT Pierre, vice-président de l'Ardèche méridionale, chef de file du Grand Projet Rhône Alpes, président de la Maison de l'emploi et de la formation de l'Ardèche méridionale)

Aussi les politiques publiques du tourisme en Ardèche spécifient une culture immatérielle, par la valorisation de ressources culturelles et patrimoniales, permettant la création d'un Système Culturel Localisé en interaction permanente. A travers ce système culturel localisé, nous investissons ici pleinement le champ de la culture, situant le territoire comme « *un véritable champ axiologique, un horizon de sens qu'investissent massivement des valeurs relevant du sacré, du mythe, d'une vision esthétisante de la vie* » (Turco, 2000).

Photographie 8 : Autocollant crée pour conserver le numéro 07 des plaques d'immatriculation



2014, Conseil Général de l'Ardèche

D. La ressource territoriale comme caractéristique d'un territoire spécifique

« Certes, parfois de manière purement consommatrice, nous nous sommes plongés avec voluptés dans le tourisme des aristos, mais en élargissant les lieux et les pratiques, en y rajoutant nos histoires à nous, celles de nos provinces d'origine, celles de nos cultures populaires, celles des fermes et des cabanons ». (Viard, 2000). Aussi, notre étude en Ardèche Méridionale révèle que les politiques publiques du tourisme territorialisées spécifient le terroir, les paysages et la culture immatérielle du territoire par une révélation puis une valorisation de ressources spécifiques, qu'elles soient productives, patrimoniales ou encore culturelles. « *Le tourisme, bien souvent examiné au travers de ses effets négatifs, spoliateurs ou destructeurs, doit aussi être examiné au travers de ses impacts sur la mise en évidence des ressources territoriales et des modes d'organisation des acteurs qui les mobilisent* ». (Landel, Gagnol, Varacca, 2014).

« En économie, la ressource s'est vue attribuer des définitions successives, chacune dotée de valeurs, pour aboutir aujourd'hui à la ressource territoriale comme caractéristique construite d'un territoire spécifique et ceux dans une optique de développement » (Gumuchian et Pecqueur, 2007). Leurs particularités sont qu'elles, « *n'existent qu'à l'état virtuel et ne peuvent être transférées* » (Colletis et Pecqueur, 1993) et « *les actifs qui en résultent présentent un « coût de réaffectation » (cas de la main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie). Ces ressources naissent de processus interactifs et sont alors engendrées par leur configuration* » (François, Hirczak, Senil, 2006). Aussi, ces ressources sont mobilisées par les acteurs selon deux processus, le premier qualifié "d'activation" puis le second de "spécification" (Colletis et Pecqueur, 1993, Colletis, Pecqueur et Gilly, 2001). Pour révéler puis valoriser ces ressources territoriales, des construits sociaux, soit des actifs territorialisés pour les auteurs, et des réseaux territoriaux se développent. « *À l'état virtuel tout peut constituer une ressource, le passage de l'état virtuel à l'état d'actif suppose une intentionnalité des acteurs qui se mobilisent pour révéler et construire l'actif. La ressource n'est donc pas un actif, elle ne le devient qu'après un processus d'activation.* » (Lamara, 2009). Les réseaux territoriaux de spécification territoriale s'illustrent, par les auteurs, dans les modèles du Panier de Biens, de la destination touristique et du Système Culturel Localisé (cf. pp. 64-78).

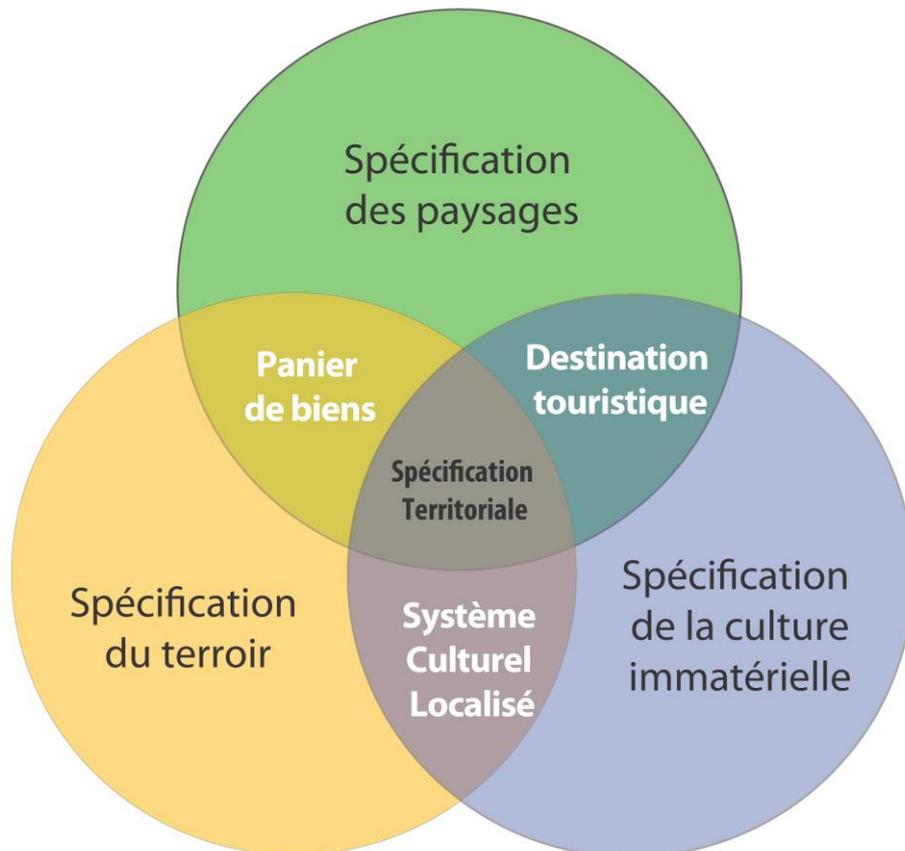
Aussi, le schéma 20, met en évidence les deux niveaux de construction de la ressource:

- 1) Le processus d'activation créant des actifs territorialisés spécifiant le terroir, la culture immatérielle et les paysages du territoire ;
- 2) Le processus de développement des ressources dans des réseaux territoriaux suivant le modèle du Panier de biens, du S.C.L et de la destination touristique.

L'ensemble des actifs et des réseaux territorialisés constituent la spécification territoriale possible à partir des politiques publiques du tourisme. En Ardèche Méridionale, nous avons mis en évidence que la territorialisation des politiques publiques du tourisme a constitué des actifs territorialisés spécifiant le terroir, la culture immatérielle et les paysages du territoire. Puis dans un second temps, la territorialisation a permis la constitution de réseaux que sont le panier de biens et de services territorialisés et la destination touristique. Toutefois le Système Culturel Localisé peine à se développer comme les autres réseaux, bien

qu'une spécification de la culture immatérielle existe. Mais, les politiques publiques territorialisées autour de la G.O.P.A, comme la politique UNESCO, cherche à développer ce S.C.L sur le territoire.

Schéma 19: La spécification territoriale



Auteur: POUDRAY,V, 2015.

L'ambiance des lieux (Corneloup, 2006), se construit dans ces processus et participe à l'attractivité du territoire. « *La réciprocité comme terreau des ressources spécifiques est ainsi, le plus souvent, à la base des relations informelles qui composent une "atmosphère" au sens où l'entendait A. Marshall. Plus systématiquement, le "sentiment d'appartenance", à un lieu ou à un métier, la "culture d'entreprise" ou encore "l'esprit maison", font partie des ressources "spécifiques", dans un esprit proche de celui de Veblen (Veblen, 1899) » (Antheaume, Giraut, 2005). En effet, « La ressource comporte une double dimension économique et morale. La première s'inscrit dans un système de valeurs d'usage ou d'échange alors que la seconde est relative à l'éthique, la culture, l'histoire collective. La notion de ressource territoriale nous permet de nommer ce qui fait la force des territoires. » (Landel, Senil, 2009). La spécification territoriale rassemble les acteurs autour de ressources communes spécifiques. Ce constat nous amène à parler du « retour des communs » (Coriat, 2013), des « communs territoriaux (Calame, 2003) ou « de la renaissance des communs » (Bollier, 2013). « Arendt a d'ailleurs beaucoup insisté sur le rôle des objets, entendus comme œuvre, dans la définition du « public » et du « commun » dont se dotent les hommes pour vivre ensemble : « Le mot "public" désigne le monde lui-même en ce qu'il nous est commun à*

tous. Le paysage peut devenir un tel objet – une « œuvre » – et être visé par la construction d'un « commun » – une « action », et cela d'autant plus que les pratiques spatiales des individus tendent, de par leur diversité, à ne plus avoir grand-chose en « commun ». (Debardieux, 2007). Ainsi, la spécification du terroir, des paysages, de la culture immatérielle et les réseaux associés, sont des construits nécessaires à tout projet de territoire, car « aujourd'hui, nous sommes confrontés à la nécessité de reconstruire le bien commun. » (Petrella, 1997).

Ces éléments nous transportent sur la question de l'identité territorialisée (Di Méo, 2002). Aussi, « *La révélation de ressources dotées de qualités spécifiques aux territoires est un facteur de singularisation. Le « groupe propose une image de son territoire », grâce à des repères et des codes qui permettent aux hommes de se situer et de s'y définir. Ce faisant, ces acteurs contribuent à fabriquer des identités territorialisées, à ancrer dans des territoires les identités»* (Landel, Senil, 2009). Le processus de spécification territoriale admet « *un ancrage des ressources aux territoires* » (Landel, Senil, 2009), et par là même « *cette construction sociale parfois produit de véritables référentiels identitaires* » (Cadiou N, Luginbühl Y., 1995). Aussi, la spécification touristique territoriale fabrique des référentiels, des repères pour les habitants, touristes, visiteurs du territoire. « *D'une certaine façon, le territoire raconte en faisant appel aux données (spatiale) l'aménagement par les sociétés qui l'ont successivement occupé. Le territoire constitue un remarquable champ symbolique semé de signes qui permettent à chacun de le reconnaître et en même temps de s'identifier au groupe qui l'investit. Sur de tel base, le territoire identitaire devient un puissant outil de mobilisation sociale»* (Di Méo, 2002). La spécification territoriale permet ainsi de rassembler un groupe autour de référentiels, et de représentations communes formant « une identité territorialisée ». On notera de ce fait, l'interdépendance entre territorialité et habitabilité (Balocco, Calmettes, Lajarge, 2014).

La question de l'identité est reposée dans l'avènement d'une ère planétaire (Morin, 2014), où la mobilité est généralisée (Bonnerandi, 2004). « *Ce monde fini n'est habitable que si il est repéré, parcouru, connu, ruminé comme le faisait le paysan hier autour de sa domus liée au tout petit coin de terre qui le voyait vivre. Demain plus encore ces phénomènes pénétreront au cœur de nos vies quotidiennes et vont toucher à la penser politique de nos communautés qui sont encore liées à des représentations sédentaires de la citoyenneté* ». (Viard, 2000). Aussi, le tourisme et la mobilité produisent une spécification territoriale. Ce paradoxe temporel nous conduit sur les pas de l'après tourisme (Bourdeau, 2011), qui explore l'intelligibilité de la transformation en profondeur du statut et des pratiques du tourisme et des loisirs, notamment sous l'angle d'une dé-différentiation (Lash, 1990) spatiotemporelle et culturelle croissante entre touristique et non touristique, travail et loisirs, économie et valeurs existentielles, visiter et habiter.

Dans ce sens, la spécification territoriale constitue un socle, un fondement, une base de tout projet de territoire envisagé dans une logique durable (Brunel, 2010). En effet, dans une spécification territoriale, les acteurs acquièrent une forme d'autonomie. « *La ressource et les acteurs qui la révèlent et qui la développent, selon un mode d'organisation qui leur est propre, nécessite un certain degré d'autonomie* » (Pecqueur, Landel, 2011). Cette autonomie constitue un premier pas vers la constitution de stratégies pour le développement d'un

projet de territoire où « les acteurs du territoire seraient dotés de suffisamment d'autonomie pour être l'auteur de leurs propres projets » (Pecqueur, Landel, 2011).

CHAPITRE II. D'UNE SPECIFICATION TOURISTIQUE A LA CONSTRUCTION D'UN PROJET DE TERRITOIRE EN ARDECHE MERIDIONALE

« On passe donc des politiques publiques à l'action publique locale. On prend ici le parti de considérer le territoire (qui est le résultat) ou la territorialisation (qui est le processus) comme une forme particulière de coordination par création de groupe. Ce construit peut être révélé à un moment donné afin de résoudre un (ou des) problème(s) productif(s) particulier(s) ou s'affirmer dans un processus long de reconnaissance d'une identité ancrée dans la tradition, dans la coopération et en vue de réaliser un projet de développement collectif (B. Pecqueur, 2001). Avant tout, ce système-territoire entraîne la nécessité de mettre sur pied des structures de partenariat complexe entre acteurs, structures qu'il s'agira aussi de fédérer autour d'un projet territorial. Ceci passe par une translation de la perception et des pratiques de la concurrence vers des situations créatrices de solidarité, d'échanges, d'ententes, de mise au point de projets communs dans un cadre de proximité géographique mais aussi organisationnelle où s'inscrit le partenariat à base territoriale. »

(Pecqueur, Leloup, Moyard, 2005)

En attestant la spécification touristique comme le fondement du projet de territoire, nous allons étudier dans ce second chapitre, le positionnement stratégique des acteurs. En effet à travers leurs discours nous tenterons de révéler ou non la présence d'un projet de territoire en Ardèche Méridionale.

A. La volonté de construire un projet de territoire

Avec « le sens de la dénomination du « projet de territoire » comme une construction des acteurs du territoire dotés de suffisamment d'autonomie pour être l'auteur de leur propre projet », nous comprenons que « le territoire devient le support de la confiance entre les différents acteurs » (Landel, Pecqueur, 2011) pour mettre en place l'action collective. L'action collective nécessite de ce fait une coordination, voir une collaboration d'acteurs autour d'un projet de territoire partagé. Ainsi le projet de territoire doit se retrouver dans le discours des acteurs qui partagent « une connaissance fine de la situation de départ, une représentation partagée de leur devenir et une stratégie reliant une situation de départ aux objectifs à atteindre » (Landel, Pecqueur, 2011). La situation de départ du projet de territoire en Ardèche Méridionale, c'est la découverte d'un patrimoine aujourd'hui déclaré de l'humanité : La Grotte Ornée du Pont d'Arc. Les acteurs rencontrés lors de nos entretiens, nous l'avons démontré ont tous une connaissance fine de cette découverte. A partir de cet objet, ils cherchent à créer une transition touristique pour le territoire. Mais, on retrouve également, dans leurs discours, une représentation commune, qui est la volonté de créer un territoire avec un cadre de vie de qualité constitué autour des ressources territoriales. Ces éléments sont présents dans le discours des acteurs, dont vous avez un aperçu ci-dessous.

« Il y a une volonté de co-construire avec l'ensemble des professionnels un schéma départemental du tourisme (ça me paraît compliqué mais possible, il y a des expériences qui ont été menées comme au Pays-Basque, où ils ont un cluster public/ privé, les décisions se font de manières collectives, en représentation, au niveau du tourisme) ».

Chargée de mission à la C.C.I de l'Ardèche.

« Ça nous intéresse et nous concerne car même si on est sur un volet « tourisme » on s'insère dans pleins d'autres choses. Le tourisme participe à l'amélioration du cadre de vie et l'attractivité du territoire pouvant accueillir de nouvelles populations. Nous visons à développer le tourisme, en s'appuyant sur notre potentiel pour créer une réelle dynamique territoriale. Notre objectif, c'est d'être un groupe. ».

Chargée de mission au Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise.

« Notre stratégie est confondue, elle est à destination des habitants et des touristes. Nos actions visent les touristes mais profitent aux habitants. Oui, on ne fait plus vraiment de distinction. Par exemple, notre « Pass-Parc » a été utilisé en majorité par les habitants. ».

Chargé de mission au P.N.R.M.A

« La plupart des habitants de Balazuc, on a une activité liée au tourisme sur la commune. Il a fallu au début investir pour accueillir ces touristes, maintenant, qu'on peut bien les accueillir, on pense aux habitants de BALAZUC pour améliorer notre cadre de vie. »

Elu à Balazuc

« On occupe les locaux d'un ancien couvent, un lieu pas classé, mais d'une valeur affective locale réelle (nous avons eu de multiples témoignages). Nous avons réhabilité ce lieu qui a été abandonné 10 ans. A Alba, on valorise la cité antique, c'est une partie intégrante de notre projet. On travaille dans le château, sur les chapelles. On a fait des visites circassiennes à BOURG SAINT ANDEOL, pour découvrir autrement le patrimoine. « Un jour Au Cirque », c'est aussi, un évènement dans l'espace public, faire avec notre ville, ce qu'elle est, ce qu'elle offre. On mobilise le patrimoine bâti et naturel du territoire. On veut continuer à être un acteur participatif de la vie des territoires, continuer notre travail d'accompagnement et de création dans la vie du territoire. »

Chargée de mission à la CASCADE

« Un de nos enjeux, c'est de ne pas travailler uniquement pour les touristes. On est aussi un service public (notamment dans les petits villages), on a un rôle social (on fait du lien, on discute), l'enjeu est de ne pas perdre cette proximité. ».

Chargée de mission à l'Office de tourisme DRAGA

« Entre divers acteurs, nous nous sommes rapprochés autour d'une préoccupation commune, celle de créer un projet de territoire touristique autour du patrimoine (on a mis 3 ans à préparer le projet). A terme, notre objectif est d'être un territoire qui vit, qui s'est développé, et qui a préservé ses spécificités (ses caractéristiques). C'est un projet à long terme, qui vise à créer un cadre vie de qualité (en réponse aux risques qui étaient de perdre notre architecture locale, de voir l'étalement urbain s'intensifier via une forte pression autour de la vallée du Rhône). Egalement, nous nous rapprochons, sur une recherche d'un sens commun pour le développement de notre territoire. Nous avons ainsi aujourd'hui, pour objectif de préserver, valoriser, faire connaître les patrimoines du territoire autant aux habitants, qu'aux touristes. Ceci pour créer un développement social et économique du territoire qui nous correspond. »

Elu au Syndicat Mixte du Vivarais Méridional

Aussi au-delà de la transition du tourisme sur le territoire de l'Ardèche, qui passe par la spécification territoriale, il existe une volonté partagée, de co-construire un cadre de vie de qualité, où ce que certain appelle un art de vivre territorial. « Nombreux sont les observateurs qui observent l'émergence d'un changement de comportements des individus qui souhaitent inventer un art de vivre écologique où se repense la vision de l'habiter. » (Corneloup, 2011).

B. Vers un sociogramme d'acteurs

Dans cette partie, nous tenterons de caractériser le système d'actions publiques touristiques de l'Ardèche méridionale, soit les relations entre les divers acteurs. « Un système d'action est un ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ces participants par des mécanismes de jeux relativement stables et qui maintient sa structure, c'est-à-dire la stabilité de ses jeux et les rapports de ceux-ci par des mécanismes de régulation qui constituent d'autres jeux » (Crozier, Friedberg, 1977). Il s'agit ici d'un exercice relativement difficile, car toutes les données ne sont pas communiquées par les acteurs, et il faudrait une immersion plus importante dans les institutions pour en caractériser la finesse des relations. Toutefois, nous tenterons l'exercice de révéler les grandes caractéristiques de ce système d'action. Nous nous appuyons pour cela sur les apports de CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, qu'ils exposent notamment dans leur livre « L'acteur et le système ». « Il importe de bien cerner dès maintenant, le phénomène système d'action comme un construit non naturel, comme l'institution toujours précaire et problématique d'une structuration humaine des champs de l'action, d'un mode de rationalité et d'un mode de contrôle social gouvernant l'action collective des hommes dans une sphère d'emprises données » (Crozier, Friedberg, 1977). Ainsi, ces systèmes d'actions sont non naturels, mais des construits qui organisent les relations.

Nous l'avons démontré, la gouvernance du projet de valorisation de la Grotte Ornée du Pont d'Arc est une avancée pour le projet de territoire, permettant à trois acteurs de co-élaborés (Etat, Région, Département). Cette gouvernance est un construit social nouveau, un

« La communauté de communes a la compétence tourisme, qu'elle délègue à une association (l'Association office de tourisme en Berg et Coiron) pour la mise en œuvre du projet touristique au travers notamment la gestion de l'office du tourisme. Nous déterminons les grandes lignes et l'office de tourisme décline le programme d'action (Accueil, information, promotion, animation). »

Chargé de missions à la Communauté de communes Berg et Coiron

« Les 3 offices du tourisme de l'intercommunalité vont fusionner. Une personne de l'Agence Départementale du Tourisme a fait une étude, et ça va être à nous élus de trouver la meilleure solution pour l'année prochaine. »

Elu à Balazuc

Quant aux relations entre les différentes échelles, le responsable du service « Tourisme et agriculture » du Département de l'Ardèche, nous en donne une explication.

« La Région a potentiellement vocation à devenir le chef de file du développement touristique. Quant à notre stratégie départementale, elle pourrait constituer une pierre à l'édifice du schéma régional. Au niveau intercommunal, nous avons mis en place un dispositif contractuel avec les intercommunalités, permettant notamment d'accompagner le plan d'action des offices du tourisme intercommunal, les actions menées par les intercommunalités, et d'inciter les dynamiques intercommunales. Nous sommes financeurs dans les frais de fonctionnements du budget tourisme des communautés de communes sous la réserve qu'un quart du budget alloué soit réservé à des dynamiques intercommunales. »

Agent en charge du tourisme au Département de l'Ardèche

On perçoit ainsi nettement, dans ces diverses citations, le rôle central du Département dans le système d'actions touristiques de l'Ardèche Méridionale.

« Nous sommes le chef d'orchestre opérationnel. »

Agent en charge du tourisme au Département de l'Ardèche

Ensuite s'ajoute les établissements publics (les Chambres consulaires par exemple). En Ardèche Méridionale, ils s'insèrent là aussi dans la lignée du Département. C'est ce que nous affirme un chargé de missions à la Chambre de Commerces et d'Industries de l'Ardèche.

« On s'inscrit dans un cadre, l'organisation du tourisme en tant que telle. Nous on est en lien avec le Conseil Départemental qui édite la stratégie touristique départementale, et qui confie la mise en œuvre pour grande partie à l'Agence Départementale du Tourisme. Le conseil Départemental et l'A.D.T sont nos premiers partenaires. »

Chargé de mission à la C.C.I 07

A ce cadre, il convient d'ajouter les intercommunalités. Chaque intercommunalité est différente et s'insère dans des jeux différents. Toutefois, elles ont une caractéristique commune, leur existence est relativement récente. Ces acteurs s'ajoutent au système déjà existant. Lors de leur création, elles dépensent alors une énergie et du temps pour faire leurs places dans le tissu local, afin d'acquérir une légitimité d'existence. Le Pays d'Art et d'histoire, structure qui a à peine cinq d'existence tient aujourd'hui ce discours.

« On a aujourd'hui besoin d'être vu et d'exister. On veut faire notre place au niveau départemental. »

Elu au Syndicat du Vivarais Méridional

Le Pays de l'Ardèche Méridionale a dépassé ce stade et fait désormais partie du système local, pouvant revendiquer sa place.

« On est aujourd'hui un acteur incontournable du territoire. »

Chargée de missions au Pays de l'Ardèche Méridionale

Les intercommunalités sont des acteurs qui doivent s'affirmer et se justifier dans le système local pour disposer d'une certaine indépendance. Cette affirmation peut être rapide (La syndicat Mixte de la Caverne du Pont d'Arc) ou longue (Le Pays d'Art et d'Histoire) en fonction de la capacité des acteurs existants à libérer un espace d'actions intégré au système local pour ce nouvel arrivant. *« La plupart, en tout cas, ont une conscience aigüe des nécessités du jeu auxquels ils participent » (Crozier, Friedberg, 1977). Aussi, on remarque, une tension maintenue entre les intercommunalités et le Département de l'Ardèche qui se régule dans des jeux habiles permettant une stabilité du système public touristique local.*

« Nous assistons à l'affirmation de destinations touristiques infra-départementales (La Montagne Ardéchoise, Le Pays d'art et d'Histoire ...), pouvant faire peser le risque d'une désarticulation de la valorisation de « la Destination Ardèche » dans son ensemble. »

Agent en charge du tourisme au Département de l'Ardèche

« On s'inscrit dans la marque Ardèche ».

Charqué de mission au P.N.R.M.A

«La destination, c'est l'Ardèche, nous on est « une sous destination.»

Chargé de mission au Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise

« Chaque unité maintenue à sa place par la pression du système, se désintéresse des autres unités. Elle a intérêt à ne communiquer que le moins possible avec les unités voisines qui sont ses concurrentes ou avec les unités hiérarchies supérieures qui pourrait la réduire en situation de dépendance. Elle poussera davantage par une utilisation habile du contrôle croisé à travers lequel elle ne pourra marchander son influence. De tels mécanismes, soulignons-le, permettent d'éviter tout face à face. Les relations sont faciles en surfaces, mais personne ne parle à personne et chacun se débrouille seul. L'isolement ou l'atomisation du tissu politique en est la conséquence. » (Crozier, Friedberg, 1977). Le résultat est la création d'un système par organisation indépendante, où la mise en commun du travail est presque inexistante.

« Chaque acteur travaille dans son domaine, sur son territoire, avec ses financements.

Chargée de mission au S.M.M.A

« Les « infra-territoire », on semble oublié dans la stratégie touristique du département. .

Chargée de mission au P.N.R.M.A

« Nos relations de travail, ce font « en bonne intelligence », mais concrètement, il ne se passe rien.

Agent de la préfecture de l'Ardèche

Toutefois, au travers la territorialisation des politiques publiques du tourisme, les intercommunalités ont la possibilité de dessiner de nouvelles possibilités.

«Notre partenariat avec le P.N.R évolue: initialement on travaillait ensemble sur des projets spécifiques. Aujourd'hui on travaille avec le P.N.R sur une stratégie commune, via l'appel à projet « Pôle de Pleine Nature ». Après le P.N.R pourra porter des candidatures auprès de la région. C'est nouveau, cette manière de fonctionner. On s'associe sur des stratégies communes qui dépassent notre périmètre. »

Chargée de mission au Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise

«Avec, le Pays de l'Ardèche Méridional, on peut dire qu'on arrive à travailler ensemble. On est dans la même logique de travail, celle de projets. »

Chargé de mission au P.N.R.M.A

«Pour le Pays d'Art et d'Histoire, on est un peu à la marge de ce territoire, nous avons la communauté de communes Berg et Coiron en commun. Ce qui est intéressant, c'est statutairement le complément entre les Pays d'Art et d'Histoire et les Pôles d'Economie du Patrimoine. Nous avons des missions complémentaires. »

Charquée de mission au S.I.TH.E.R.E

Les régulations sont multiples entre ces acteurs, permettant la stabilité du système local. Par exemple, il convient de ne pas oublier, les élus (des hommes choisis par voie de suffrages). Ces derniers ont un rôle essentiel comme nous le rappelle le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, où le SITHERE.

«C'est une structure de projets, mais aussi politique, car elle est administrée par des élus locaux. »

Chargée de mission au P.N.R.M.A

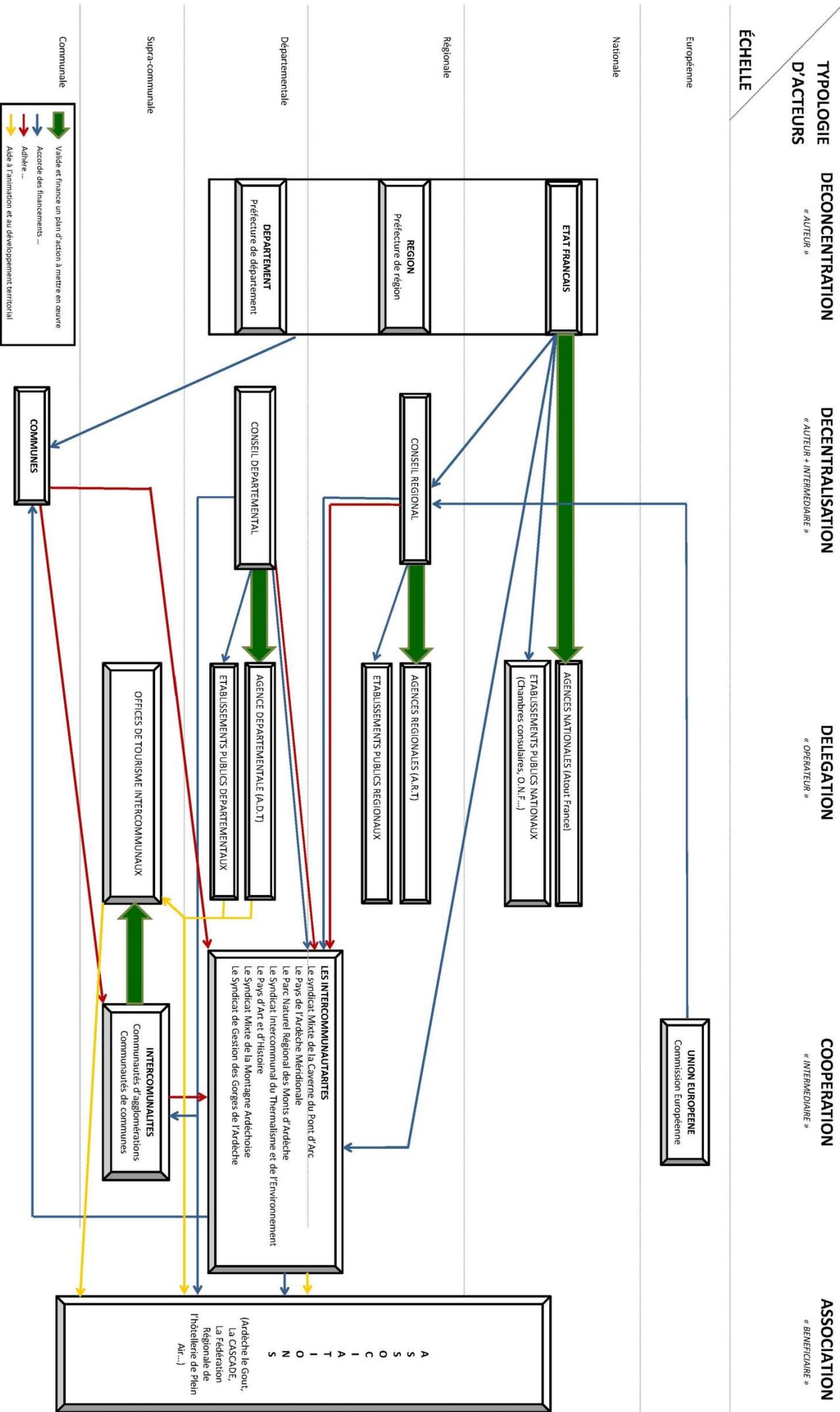
«A noter que l'ancien président de l'A.D.T est le vice-président du S.I.T.H.E.R.E. C'est un fait historique, les élus des stations thermales sont toujours liés au tourisme. Par exemple le maire de Vals a été le président du C.R.T, il a aussi été le premier président des villes d'eaux du Massif-Central. »

Chargée de mission au S.I.T.H.E.R.E

Certains élus peuvent se retrouver dans plusieurs institutions. *« Une des caractéristiques essentielles du système qui transcende oppositions politiques et diversités géographiques, c'est la généralisation du cumul des mandats. Une petite minorité de maires, accaparent les fonctions de conseillers généraux, de sénateurs ou de députés et continuent à cumuler les diverses fonctions » (Crozier, Friedberg, 1977).* Ils participent dès lors à orienter les différentes stratégies territoriales selon des jeux d'élections politiques.

Le schéma 20 illustre nos propos. Nous avons de manière non exhaustive tentée de représenter les relations entre les acteurs du territoire de l'Ardèche. Il s'agit d'une tentative d'interprétation de nos observations empiriques, toutefois ce travail constitue une première approche et mérite d'être approfondi.

Schéma 20 : Vers un sociogramme d'acteurs



C. Une construction collective à développer

La volonté d'actions collectives ne suffit pas à la constitution du projet de territoire. Les acteurs de l'Ardèche Méridionale, signalent que travailler ensemble pour construire une stratégie collective n'est pas naturel, c'est une difficulté, mais aussi un enjeu.

« On est aujourd'hui une multitude d'acteurs et il faudrait un rôle à peut-être défini pour chacun. »

Chargé de mission à la Communautés de Communes Berg et Coiron

« C'est un enjeu fort, car ce n'est pas simple de travailler ensemble, ça ne va pas de soi. C'est toujours compliqué de coordonner les acteurs. »

Chargée de mission au Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise

« L'enjeu primordial est qu'il faut absolument qu'on bosse plus ensemble »

Agent de la préfecture de l'Ardèche

« Ensuite, on a des réseaux qui s'entrecroisent sur le territoire. Exemple : le réseau Ardèche Loisirs et Patrimoine avec notre « Pass-Parc ». Dans certain cas, ces réseaux se complètent, dans d'autres cas, ils s'accumulent. On ne travaille pas de la même manière (nous sur le patrimoine et A.L.P sur les loisirs), ni sur les mêmes territoires (pas les mêmes périmètres). Une fusion est difficilement envisageable. Mais c'est vrai que sur des gros sites touristiques comme « Ardelaine », les réseaux s'accumulent. On est différent, le rapprochement est difficile, mais on n'a jamais essayé. »

Chargé de mission au P.N.R.M.A

« Je reproche aux institutions de garder des barrières fermées entre elles (c'est des mondes qui se comprennent pas et donc toutes les informations ont du mal à circuler d'autant qu'on cumule les étages institutionnels aujourd'hui). »

Agent de la préfecture de l'Ardèche

Il s'agit d'une difficulté pour les acteurs, car un travail collectif stipule un changement des habitudes, des régulations et de la nature des échanges du système d'actions locales. *« Le changement n'est ni une étape logique d'un développement humain inéluctable, ni l'imposition d'un modèle d'organisation sociale meilleur, ni même le résultat naturel des luttes entre les hommes et de leurs rapport de force, il est d'abord la transformation d'un système d'action. Ce que nous voulons dire en employant cette expression, c'est que pour qu'il y est changement, il faut que tout un système d'action se transforme, c'est-à-dire que les hommes doivent mettre en pratique de nouveaux rapports humains, de nouvelles formes de contrôle social. Et ce qui doit changer dans ces jeux, ce ne sont pas, comme on le croit un peu hâtivement, les règles, mais la nature même du jeu » (Crozier, Friedberg, 1997).*

Aussi, on assiste à une distance marquée entre les institutions et le secteur privé, puis avec les habitants. Il s'agit de frontières invisibles qui sont dessinées entre les différents corps sociaux.

« Il y a des partenariats publics/privés à développer ».

Chargée de mission à la C.C.I

« Je ne comprends pas la vision territoriale qui est en train de se dessiner. Il y a vraiment un blocage, une difficulté de travail entre la sphère publique et privée. ».

Chargée de mission à la F.R.H.P.A Rhône-Alpes

« Concernant la participation des habitants, il est vrai qu'ils ne sont pas intégrés réellement au projet, sauf via les associations où via les participations à des visites de sensibilisation. »

Elu au syndicat mixte du Vivarais Méridional

Les acteurs énoncent de ce fait un manque de moyens de débats et d'échanges.

« Avant, il y avait des comités techniques (dans les contrats globaux, le L.E.A.D.E.R...), où on avait des informations et des échanges entre les territoires. Maintenant, ça n'existe plus, c'est dommage. »

Chargée de mission au SITHERE

Il convient toutefois de noter, des actions comme la participation de certains habitants au sein du Conseil Local de Développement du Pays de l'Ardèche Méridionale.

« On associe également la société civile avec le Conseil Local de Développement (composé d'élus, d'associations, de citoyens...). Le Conseil Local de Développement participe à l'élaboration du contrat et à la vie de la structure, puisqu'il est dans toutes nos instances. Il est d'ailleurs très actif dans nos commissions, nos comités de pilotage.... »

Chargée de mission au Pays de l'Ardèche Méridionale

L'enjeu pour construire collectivement des stratégies collectives pour le projet de territoire, c'est donc de changer la nature des relations. *« Il ne s'agit pas de décider une nouvelle structure, une nouvelle technique, une nouvelle méthode, mais de lancer un processus de changement qui implique action et réaction, négociation et coopération. Il s'agit d'une opération qui met en jeu non pas la volonté d'un seul, mais la capacité de groupes différents engagés dans un système complexe à coopérer autrement dans la même action ».* (Belin, 2007).

Aussi, « il n'y a pas de système sociaux entièrement réglés ou contrôlés. Les acteurs individuels ou collectifs qui les composent ne peuvent être réduits à des fonctions abstraites et désincarnées. Ce sont des acteurs à part entière qui, à l'intérieur des contraintes, souvent très lourdes que leur impose le système, disposent d'une marge de liberté qu'ils utilisent de façon stratégiques dans leurs interactions avec les autres » (Crozier, Friedberg, 1977). C'est dans cette marge de liberté que peut naitre progressivement, de nouvelles constructions pour sceller les fondements du projet de territoire entre de multiples entités différentes, et ainsi passer d'un territoire coordinateur à un territoire auteur (cf. p30).

« Il y a un fossé qui en train de se creuser entre les professionnels du tourisme et la collectivité (le public et le privé), car il n'y a plus cette proximité. Clairement, les professionnels du tourisme ne savent plus à qui s'adresser aujourd'hui. Et la réponse ici est politique, elle ne viendra pas des techniciens, les élus ont besoin de valoriser leur territoire, quel qu'il soit. Le tourisme en France, c'est très organisé, mais disons que tout le monde fait le même boulot à son échelle. Ce sera un des enjeux du tourisme en France, trouver une manière de se réinventer au-delà des frontières territoriales.»

Chargée de missions à l'office de Tourisme Intercommunal D.R.A.G.A

Chapitre III. LE DESIGN TERRITORIAL, UN NOUVEAU COURANT POUR ACTIVER LA CREATION COLLECTIVE DU PROJET DE TERRITOIRE

« Le changement ne peut se comprendre que comme un processus de création collective à travers lequel les membres d'une collectivité donnée apprennent ensemble, c'est-à-dire inventent et fixent de nouvelles façons de jouer le jeu social de la coopération et du conflit, bref, une nouvelle praxis sociale, et acquièrent les capacités cognitives, relationnelles et organisationnelles correspondante »

Crozier, Friedberg, 1977

« Des innovations politiques sont dans l'air du temps. Elles ont pour fonction de rediscuter les principes démocratiques sur lesquels se fondent la discussion et les procédures décisionnelles. La gouvernance fait ainsi son chemin au sein de collectifs d'acteurs et de publics pour tendre vers un accord acceptable entre les différentes parties prenantes ».

Corneloup, 2011

Dans cette troisième partie, nous reviendrons sur les acteurs, ces constructeurs du projet de territoire. Nous verrons de quelle manière le design territorial est un nouveau courant, qui peint les liens du projet de territoire.

A. Le design territorial, un retour des espaces de proximité dans l'action collective

Le design fait son apparition depuis quelques années dans la sphère politique du territoire. Il s'inscrit dans la lignée des nouvelles pratiques collaboratives. Il s'agit d'un courant relativement nouveau en France, qui s'instaure à la marge du système traditionnel. Toutefois, le design territorial semble donner de la matière pour renouveler ou donner un nouveau souffle à l'action collective. Pour ne citer qu'eux, les trois ouvrages ci-dessous illustrent ce phénomène.

Photographie 9 : Illustration des livres du design territorial



Source : 2010, la 27 Région ; 2014, Département de la Loire-Atlantique et l'Ecole de design de Nantes Atlantique ; 2014, Bason.

Le design dans la sphère politique, c'est une réintégration de la notion de proximité dans les territoires, déjà présente dans le processus de territorialisation. « *Pour les institutions ou entreprises publiques, la territorialisation est supposée offrir à ces dernières deux vertus majeures : celle de la proximité et celle de la transversalité* » (Pages, Pelissier, 2000). Par la territorialisation, la proximité s'invite dans l'action locale. Cette notion se retrouve chez les économistes de la proximité (Bellet *et al.*, 1993 ; Bellet *et al.*, 1998 ; Gilly et Torre, 2000 ; Pecqueur et Zimmerman, 2004). Ces auteurs dénombrent la proximité cognitive, organisationnelle, sociale, institutionnelle ou encore géographique de l'action collective (Boschma, 2004). « *Plus les dynamiques de proximité convoquées par les agents sont fortes et aisément activables, plus il leur est facile de se positionner collectivement sur un même registre d'action, qui, par exemple, intègre explicitement les enjeux de durabilité. Une dynamique de mise en accord procède d'une mise en proximité des acteurs.* » (Angeon, Caron, 2009). Un projet de territoire réside de ce fait dans l'activation de multiples proximités.

Le design territorial peut se penser comme la suite logique de la territorialisation des politiques publiques, mais il amplifie la valeur des liens entre les politiques publiques du tourisme et entre les acteurs. « *La première chose que l'on peut déduire des formes d'émergence du design précédemment évoquées, c'est qu'une pratique semble nécessaire à la fin du XIX siècle, pour faire le lien là où il y a rupture. En cela le design à ses origines a bien pour vocation de faire le lien* » (Pandelle, 2011). Nous l'avons vu en Ardèche Méridionale, la principale difficulté politique, c'est faire du lien, qu'il soit entre les acteurs ou entre les disciplines. « *Faire du design, c'est penser en termes de relations. C'est ancrer la spécificité d'une tâche dans une globalité complexe* » (László Moholy-Nagy, 1993). Le design territorial invite au dépassement de nos politiques, institutions et organisations publiques, par la création de liens à partir du socle commun du territoire. Ce socle commun, nous l'avons évoqué, se construit par la spécification territoriale (cf. P 79). « *Nous pouvons dès lors avancer que le design ne doit plus se limiter à cette activité créatrice mais devient une « attitude » puisqu'il opte pour la conception d'un système de relations. Des relations entre les individus et aussi entre l'individu et son territoire, l'individu et son environnement, etc. Cette évolution de l'activité du design n'est en fait que le reflet de l'évolution de l'individu, du groupe social et de la société qui essayent de s'aligner sur les nouveautés technologiques pour s'adapter au développement du territoire. La conception doit suivre par conséquent une stratégie globale visant une démarche de développement économique, culturel, environnemental et social* » (Youssef Zorgati, 2011). Le design territorial devient une attitude pour penser le projet de territoire en profondeur, pour lui donner du sens et l'activer. « *On passe ainsi d'une approche séquentielle à une approche circulaire et pragmatique de l'action publique* » (Corneloup, 2011).

Dans ce sens, toutes les expériences de design territorial en France (cf. Annexe 4) instaurent et insistent sur la nécessité de créer de nouveaux espaces (réels ou virtuels) de débats, d'échanges d'idées et d'interactions, soit de nouveaux liens pour l'action publique. On remarque sur le territoire de l'Ardèche Méridionale que l'objet la G.O.P.A au travers sa labélisation Unesco enclenche une initiative qui cherche à aller dans ce sens sur la thématique des ressources humaines du territoire.

Schéma 21 : Logo de l'U.T.E 07



L'Université Territoriale d'Entreprises (U.T.E) est l'outil opérationnel du volet emploi-formation du Grand Projet La Caverne du Pont d'Arc. L'UTE constitue un espace de rencontres, d'échange et d'innovation sur les pratiques professionnelles en matière de gestion des ressources humaines. L'UTE entre dans une dynamique de « territoire apprenant », et accompagne sur le volet Compétences le classement de la grotte ornée du Pont d'Arc sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité. (<http://www.ute07.fr>).

Dans ce sens, la proximité est privilégiée dans de nouveaux espaces où les règles du jeu peuvent être réinventées. En effet, *« puisque la proximité stimule les interactions, on pense également qu'elle contribue à l'apprentissage et à l'innovation »* (Boschma, 2004). C'est le principe du co-working, à l'exemple de la trame 07, une initiative du Pays de l'Ardèche Méridionale, soutenue par la région Rhône-Alpes et l'Europe. Aussi, *« La littérature sur les clusters, les systèmes d'innovations, les districts industriels...affirme généralement que plus la proximité (quelle qu'en soit la forme) entre les acteurs est forte, plus ils interagissent, apprennent et innovent. »* (Boschma, 2004). Ces espaces d'échanges qui émergent pour la sphère privée ont donc pour objectif de favoriser la proximité, c'est ce que cherche à insuffler le design territorial dans la sphère politique du territoire. Le Pays de l'Ardèche Méridionale a stimulée également une action visant des espaces de dialogue entre jeunes et élus. On perçoit cette tendance à l'échelle mondiale également, avec « l'Open Government Partnership » (OGP), soit le partenariat pour le gouvernement ouvert, un réseau mondial, créée en 2011, où la France sera à la présidence de l'organisation pour un an à compter de l'automne 2016. L'objectif est d'instaurer l'open source en politique ou en d'autres termes de faire progresser la transparence, la participation citoyenne et la modernisation (transformation ?) de l'action publique.

Le Design Territorial, c'est aussi adapter les services aux usagers. C'est le sens que l'on retrouve dans un courant qui se développe ces dernières années autour de l'économie présentielle (Davezieu, 2009) qui positionne la présence physique réelle d'une population comme le fondement de ces études. L'économie présentielle intègre les séjournant (touristes, résidents secondaires) et soustrait les absents. *« Faire du design c'est utiliser des matériaux et des processus de telle manière que leur organisation soit la plus productive et la plus économique possible et que tous les éléments nécessaires à une fonction donnée y soient intégrés de façon harmonieuse et équilibrée ».* (László Moholy-Nagy, 1993). En d'autres termes, le design territorial c'est faire avec l'existant pour adapter les biens et les services à la population présente. L'enjeu est donc de partir de l'utilisateur et de trouver les solutions les plus intéressantes pour le territoire. Dans la sphère du tourisme, on cherche à tendre vers ce principe, en pensant à partir des touristes, afin d'offrir des biens et des services adaptés. C'est l'exemple en Ardèche Méridionale, d'une adaptation ponctuelle (juillet /aout) des transports publics vers des sites touristiques.

« Depuis le 25 avril, la Communauté de communes des gorges de l'Ardèche a mis en place des navettes saisonnières gratuites, elles desservent les belvédères, campings, plages, marchés ou commerces. Du 1er juillet au 31 août, ces navettes au départ de Vallon rallient chaque jour la Caverne du Pont d'Arc, le Pont d'Arc et l'Aven d'Orgnac. Une quatrième circule entre Les Mazes et Châme. »

(2015, Département de l'Ardèche)

Dans la réalité quotidienne, ce principe (s'adapter à la réalité) qui semble aller de soi est plus compliqué, se heurtant aux habitudes d'organisations des acteurs du territoire. On peut citer en exemple, le site du Pradel à Mirabel en Ardèche (lieu d'enseignement et d'expérimentation), qui accueille chaque année de nombreux visiteurs (qu'ils soient étudiants, intervenants, professionnels, politiques, touristes...). Ce lieu bénéficiant d'une fréquentation importante, ne possède pas de désertes de transports publiques, le réseau s'arrête dans le village le plus proche, par habitude. Le réseau de transports en commun, n'est donc pas adapté aux usages du territoire. Autre fait, du Design territorial, c'est d'être dans l'expérimentation, l'essai, l'adaptation. Le droit à l'erreur est revendiquer et le concept de prototypage est étendue. *« Emprunté au vocabulaire du design industriel, le prototypage rapide consiste en la mise en pratique instantanée. Ces sortes d'expériences en contexte réel sont fondamentales, car la confrontation avec la réalité permet de tester en direct la validité avant de proposer un projet : c'est possible ici et maintenant »* (Boissier, 2011). En d'autres termes, c'est essayer, même si l'on croit que cela est impossible, se confronter aux réels problèmes pour améliorer le présent.

Il serait intéressant que l'Ardèche Méridionale, s'engage dans une expérimentation sur le long terme, à l'échelle du territoire pour travailler en profondeur le projet de territoire. Signalons, qu'*« aucun changement n'est possible sans une transformation du système de pouvoir et parce que de ce fait, la transformation du système de pouvoir devient finalement une étape essentielle, sinon le but premier de tout effort de changement. »* (Crozier, 1977). Le design territorial n'étant pas un « produit » clef en main, il s'hybride dans l'existant constituant à la fois une démarche, une boîte à outils, une philosophie dans de nouveaux espaces de proximité qui rééquilibre lentement le système de pouvoir.

B. De nouveaux professionnels « médiateur – créateurs » pour le projet de territoire.

Le design territorial est un nouveau courant, mais comment est-il mis en œuvre sur les territoires ? Comment faire ? Ou en d'autres termes, existe-t-il des compétences, ou des professionnels du design territorial ?

L'émergence puis la professionnalisation d'acteurs de l'animation territoriale de projets (Barthe 2009) ont construit l'ingénierie territoriale (Janin et Grasset 2009). Ces acteurs de l'ingénierie territoriale, aux métiers flous (JEANNOT.G, 2005) ont pris pour habitude de réinventer leurs métiers chaque jour aux fils des projets et des réformes de l'action publique, tout en réalisant des tâches bureaucratiques lourdes (réponse aux appels à projets, demande de subventions, justification, évaluation....) (cf. p.26).

Figure 15 : L'évolution des compétences des professionnels du développement territorial

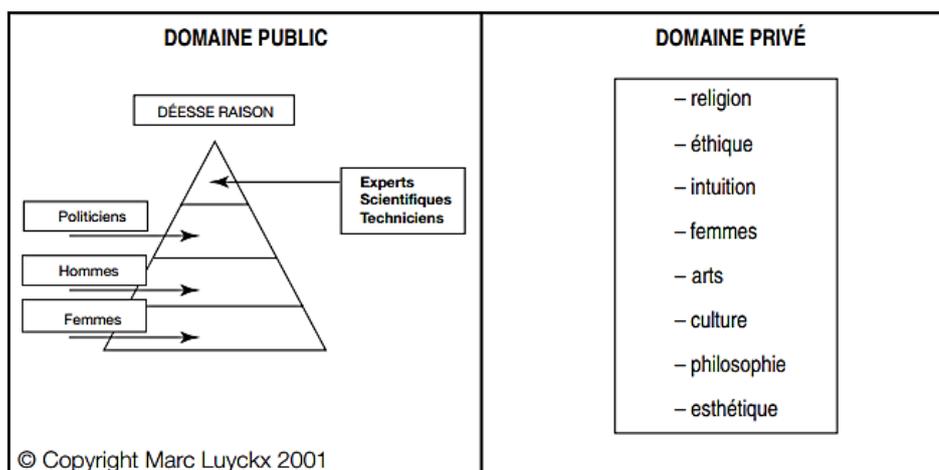
	1970	1990	2000	2010	
Figures	Agent de développement	Animateur territorial	Chef de projet	Chef de projet + Animateur territorial	Professionnel de l'ingénierie territoriale
Principes	Emergence	Expérimentation	Institutionnalisation	Spécialisation et complexification	Hybridation
Champs d'intervention	Agriculture en majorité	Multisectoriel (économie, social, culturel...)	Multisectoriel (économie, social, culturel, environnemental...)	Multisectoriel (idem + planification...)	Multisectoriel + nouvelles thématiques (climat, énergie...)
Compétences	Polyvalence	Animation	Conduite de projet	Adaptabilité	Apprendre à apprendre

2011, Lenormand

Ces « "agents de développement", "chefs de projet", "chargés de mission" sont en charge de fonctions de "projet" ou "d'animation" incluant à la fois un contact direct avec les « acteurs » du développement et des tâches de coordination de diverses administrations » (Jeannot, 2005). L'ingénierie territoriale est ainsi une compétence hybride qui combine une diversité et une pluralité de situations et instaure une culture du « chemin faisant » dans la sphère publique. « L'ingénierie du développement territorial participe à la mise en tension entre, d'une part, la mise en valeur de l'existant et, d'autre part, la mise en œuvre d'un changement nécessaire ». (Lajarge, 2011).

Nous avons démontré la difficulté de travail entre la sphère privée et la sphère publique en Ardèche méridionale (Cf. P. 92). Selon Luyckx Marc, ce constat est logique car il découle de notre paradigme organisationnel moderne, où la sphère privée et la sphère publique échangent peu dans leurs organisations. « Scientifiques et technocrates disposent d'un pouvoir sur l'ensemble de la société. La modernité a apporté la liberté, dans un espace nouveau, appelé « la vie privée ». L'intuition, les paroles des femmes ont enfin été autorisées à prendre librement leur envol. Mais : gare à celui ou celle qui ose franchir le mur étanche qui sépare le privé du public. » (Luyckx, 2001).

Figure 16 : Le paradigme moderne



L'ingénierie territoriale se retrouve en cela dans ce paradoxe, cette tension entre la sphère publique et privée, où « chemin faisant », les ingénieurs territoriaux deviennent des régulateurs du domaine public. L'évolution de l'ingénierie territoriale fait émerger un nouveau concept, celui d'intelligence territoriale. Pour le décrire, Philippe Dumas en 2004 parle "des processus de connaissance ou d'auto connaissance du territoire", tandis que Yann Bertacchini signale « un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet".

Les acteurs du design territorial s'enracinent dans l'ingénierie territoriale puis l'intelligence collective, mais en s'efforçant de faire disparaître les frontières organisationnels (ex : public/privé) dans les démarches, pour non pas réguler une partie d'un système, mais pour penser les interactions dans « le tout », « le commun ». De plus, il intègre complètement l'art dans toutes ses dimensions : l'intuition, la spiritualité, l'esthétique, le sensible féminin, la philosophie... On peut noter l'importance qu'a pris dans le paysage institutionnel de l'Ardèche méridionale, un lieu comme la CASCADE (pôle national des arts du cirque).

« L'envie est d'avoir un lieu culturel pour le territoire, pour rêver, penser, et se questionner. On est des artistes en tournée, mais on a besoin de lieux d'ancrage. C'est donc la double dimension d'alimenter une dynamique locale culturelle et d'être un lieu d'ancrage pour notre pratique artistique, pour partager. On travaille avec toutes les instances publiques. La commune (sur l'enfance et la jeunesse), on est engagé avec l'O.T.I de D.R.A.G.A, la Communauté de Communes D.R.A.G.A et Rhône-Helvie (compétence tourisme), le Département de l'Ardèche (sur le schéma culturel), la Région Rhône-Alpes (sur la politique culturelle), l'Etat (On est dans le comité d'expert au sein de la D.R.A.C, et sur le suivi sur l'éducation artistique). On est actif dans des réseaux européens : S.T.R.A.D.A, Circus Next, puis dans des réseaux, comme « Territoire de Cirque » : un espace de réflexions et de force de propositions politiques. Mais après, on a de multiples et très diverses partenaires en fonction des projets : La S.M.A.C, Le Muséal, le C.N.A.R, le théâtre de Privas..... C'est immense.»

Chargée de missions à la CASCADE

Les équipes engagées dans ces processus, sont généralement des équipes « de créatifs » multidisciplinaires qui se composent, par exemple, d'architectes, d'animateurs d'éducation populaire, de designers, de chercheurs en sciences humaines et sociales, de professionnels de théâtre, de paysagistes, d'éco-concepteur, d'urbanistes, de coordinateur de projets... Aussi, on peut parler de compétences « de médiateur-créateur », comprenant une agilité créative (Bourdeau, 2009). Ces hommes entrepreneurs de l'action publique, intrapreneurs (Blanchot courtois, Ferrary, 2009) ou encore designer des politiques publiques (Vincent, 2007) étant capables de connaître, de révéler et d'interroger les spécificités du territoire pour les transmettre sous une autre forme. « *Quatre formes de compétences seraient au cœur de ces pratiques : une compétence écologique (connaissance des milieux et des écosystèmes permettant des échanges surprenants, intimes et profonds avec la nature) ; une compétence transculturelle, patrimoniale et créatrice dans la perspective de produire des innovations récréatives dans la manière de produire des médiations symboliques multiformes avec la nature, le lieu, les pratiques et les publics ; des compétences humaines et relationnelles faisant de l'échange, de la communication, de la réflexivité et de l'empathie le cœur d'un temps récréatif vécu ; et enfin des compétences transversales pour monter des projets collectifs, produire de la médiation et participer au développement du territoire* ». (Corneloup, 2001).

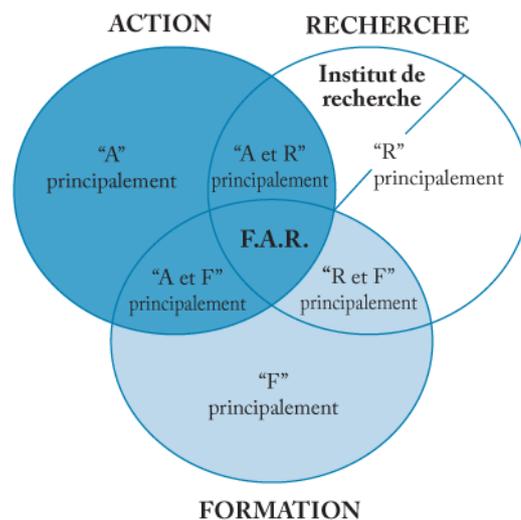
Ces professionnels « médiateurs-créateurs » de l'action publique, rassemblent des logiques créatives de connaissances d'un milieu, de détection des besoins, de repérages des signaux faibles sur les territoires, de résolution de problèmes complexes, de dépassement des blocages, de découvreur de nouveaux usages, d'implication de groupes et de définition de stratégies. « *La construction du débat, comme la gestion de l'incertitude suppose l'émergence de facilitateurs, de médiateurs. Ils peuvent aider les citoyens à comprendre, ils peuvent construire de la confiance entre les acteurs, ils peuvent les aider à avouer leurs incertitudes car comme l'a souligné un des ateliers « les gouvernants ne savent pas avouer leurs incertitudes. On reconnaît aussi que la participation du citoyen n'est pas une recette miracle. Il ne suffit pas de consulter de manière rigoureuse les uns et les autres pour parvenir à de bonnes solutions. La participation des citoyens constitue une nouvelle science politique, la science de l'organisation du débat.* » (Calame, 1996). Dans cette perspective, ces acteurs détiennent une forme de pensée complexe « *ce que j'appelle la pensée complexe, c'est celle qui surmonte la confusion, l'embarras et la difficulté de penser à l'aide d'opérateurs et à l'aide d'une pensée organisatrice : séparatrice et reliante* » (Morin, 2014). On peut aussi prendre l'exemple de l'écologue « *En écologie, l'écologue est comme le chef d'orchestre qui prend en compte les déséquilibres, les régulations, les dérèglements des écosystèmes, et qui fait appel aux compétences spécifiques du zoologiste, du botaniste, du biologiste, du physicien, du géologue* » (Morin, 2014).

Ce constat nous amène à faire le lien avec les études réalisées sur les créatifs culturels (Anderson, Ray, 2000) et « la Nouvelle Classe créative » que décrit Richard Florida (2002). Ces études évoquent « les acteurs d'un changement de société », « les créateurs d'une nouvelle culture », immergés dans des univers aux valeurs nouvelles. Paul Ray et Sherry Anderson dans leur ouvrage décrivent les créatifs culturels comme « *les personnes les plus dynamiques et les plus innovantes du pays... D'où le désir irrésistible des deux auteurs (qui quittent alors délibérément leur statut d'observateurs pour devenir acteurs) d'inviter les créatifs culturels à pérenniser leurs efforts en passant au stade institutionnel - avec une chance de convaincre, du coup, de larges rangs modernistes, voire traditionnalistes.*

Seulement voilà : institutionnaliser des créateurs, n'est-ce pas contradictoire ? » (Van Eersel, 2011). Le design territorial semble dans ce sens, l'invention politique de « créatifs culturels », pour transformer l'action publique.

En pensant le tout, le territoire, il convient de noter l'apport de la recherche, dans le design territorial, notamment dans un courant expérimental émergeant ces dernières années : la Recherche Action Participative (R.A.P). *« Il n'en est que plus urgent pour la classe intellectuelle de consacrer du temps à imaginer ensemble comment faire sortir la science de sa tour d'ivoire, comment l'aider à repenser sa relation à la nature et à la société. Il nous faudra inventer de nouvelles formes de rigueur et de jugement, dont la crédibilité ne reposera plus sur une impossible « objectivité », mais plutôt sur le test du contact avec la réalité. Prigogine nous annonce que nous allons vers une « nouvelle alliance » entre la science et la société. » (Luyckx, 2001). C'est ce que tente d'apporter l'ensemble des initiatives qui se développent aujourd'hui autour de la R.A.P. Le schéma 22 illustre les dynamiques de ce courant. On voit que ce courant émergeant allie recherche et action, ou encore recherche et formation. La recherche action participative étant une hybridation de ces trois éléments, la recherche, la formation et l'action, inscrit dans un même processus.*

Schéma 22 : La Recherche Action Participative



2008, Buckles, Chevalier

Un lieu comme le CERMOSEM qui s'intitule « *plateforme du développement territorial* » combinant des actions de recherches, de formations et d'animations scientifiques est un espace de proximité touchant une diversité de professionnels. Lieu-ressource, il constitue un pôle intéressant pour expérimenter de nouveaux liens entre les acteurs du territoire.

C. Le projet de territoire, une marge de changements collectifs

Le projet de territoire (cf.p.30) où les acteurs du territoire seraient dotés de suffisamment d'autonomie pour être l'auteur de leur propre projet (Pecqueur, Landel, 2011) nécessite pour exister en Ardèche Méridionale un changement. En effet, « *soulignons seulement une conclusion qui s'impose comme centrale : la transformation de nos modes d'actions collectives pour permettre plus d'initiative et plus d'autonomie des individus ne passent pas par moins d'organisation, mais par plus d'organisation, au sens de structuration consciente des champs d'action* »(Crozier, Friedberg, 1977). Le projet de territoire est une structuration consciente des champs d'action, où les acteurs construisent un cadre, des repères de confiance et un système de relations pour la gestion collective d'un territoire avec ses ressources spécifiques. Le projet de territoire peut s'illustrer selon les auteurs, comme un collectif assumant sa responsabilité politique (Latour, 2006), comme le retour des communautés villageoises (Sindzingre, 1985) ou encore comme la constitution d'un écosystème territorial (Alcaud, Brillet, 2008). Il convient de noter l'importance des travaux réalisés au Québec via des études monographiques, sur la résistance territoriale de communautés, pour exister dans la société moderne, où « *la volonté populaire de maintenir des ancrages au territoire peut être comprise comme une dynamique de solidarité qui soutient le projet d'habiter l'espace rural, de « vivre quelque part », plutôt que comme le lieu d'expression d'une ruralité désuète construite sur le maintien de communautés traditionnelles restreintes.* » (Beaudry, Dionne, 1996). Aussi, le projet de territoire, se constitue comme un apprentissage collectif pour créer (recréer ?) des systèmes locaux d'interactions de premier degré, où en d'autres termes un territoire où les liens de proximités entre les hommes et entre les hommes et l'environnement (au sens large du terme) est important. « *Les analystes de la société traditionnelle valorisaient grandement l'interdépendance écologique de la communauté avec le lieu, la terre, ainsi que la force déterminante des relations sociales* ». (Beaudry, Dionne, 1996).

Mais, la difficulté de mettre en place des projets de territoire en France peut s'expliquer par la rigidité du système organisationnel. « *Nous continuons à penser le monde de demain avec les idées d'hier et nous prétendons le gérer avec les institutions d'avant-hier. Au plan local et régional, nous empilons des institutions et des niveaux intermédiaires qui se concurrencent et se neutralisent plus qu'ils ne se complètent. Au plan national, nous ajoutons chaque année de nouveaux dispositifs transversaux qui ne parviennent pas à transformer le mode de fonctionnement sectorisé des administrations. Au plan mondial, nous multiplions les objectifs et les instances chargées de les atteindre sans qu'aucune d'elles n'en ait véritablement les moyens et sans hiérarchie des normes et des règles. D'où la nécessité d'une révolution copernicienne, d'un changement de regard et de point de vue qui permette le réagencement du système tout entier. Cette révolution s'opérera autour de l'idée de relation. La gouvernance de demain ne pourra plus ignorer les relations en séparant compétences, acteurs, niveaux... Au contraire, elle devra les mettre au cœur de la conception du système* ». (Calame, 2003). Aussi, pour constituer un projet de territoire, nous l'avons démontré, les acteurs doivent mobiliser une énergie et des compétences nouvelles pour dépasser les limites préétablies de notre système afin de penser puis construire le collectif, soit les liens qui se développent dans de nouveaux espaces de proximité et par l'intermédiaire de « facilitateurs/créateurs ». Le travail par projets différenciés s'amenuise et les mutualisations sont développées. Aussi, créer un projet de territoire, c'est « *en un mot passer du concept de*

structure stable et fermée à celui d'organisation active et se transformant dans l'action. » (Le Moigne, 2014). Le design territorial est une idée non stabilisée, ainsi la difficulté d'analyse réside dans son caractère récent, nouveau. De plus, cette posture porte le risque d'être réinvestie par la sphère institutionnelle dans des logiques mécanistes (Janin, Grasset, Lapostolle, Turquin, 2011), soit des gestions routinières et standardisées vers une bureaucratie de la démarche. Egalement, ces transformations s'opèrent actuellement aux marges de la société, dans des expérimentations partielles. Le second élément prospectif à relever, serait que ces initiatives soient anecdotiques et s'estompent avec le temps. Mais, dans un autre sens, il est un courant intéressant car il illustre la découverte et l'acquisition de nouveaux comportements, soit de nouvelles capacités collectives pour résoudre les problèmes et créer l'espace public différemment. En effet, il permet de décrire les expérimentations qui émergent et élargissent nos modes d'action pour penser le collectif, où la valeur du lien est essentielle. Hors, *« les rapports de forces ne changent que quand une capacité nouvelles de résoudre les problèmes d'organisation collective s'est affirmée »* (Crozier, Friedberg, 1977). Pour cela, des rapports de confiance puis une redistribution de l'intensité des jeux pouvoirs doit être créée entre les acteurs. En effet, *« pour pouvoir élaborer, maintenir et fixer un modèle de jeu nouveau, ou pour que les acteurs concernés acquièrent les capacités collectives que suppose mais aussi détermine leur adoption du nouveau jeu, il faut rompre non seulement des intérêts, des rapports de pouvoir, voire des habitudes, mais aussi des protections affectives et des modèles intellectuels »* (Crozier, Friedberg, 1977). Ainsi, l'Ardèche Méridionale, n'a pas de projet de territoire, car elle n'arrive pas à construire collectivement, à dépasser ses rapports de forces. Toutefois, nous avons démontré, que la G.O.P.A a constitué le point de départ d'une interrogation collective. Si les acteurs arrivent à constituer des capacités collectives nouvelles, comme le design territorial requière, au sein d'un projet de territoire, un changement survient. Car en effet, *« le tout est quelque chose de plus que la somme des parties; ou, dit autrement, qu'un tout organisé, un système, produit ou favorise l'émergence d'un certain nombre de qualités nouvelles qui n'étaient pas présentes dans les parties séparées. »* (Morin, 1998).

Le projet de territoire se positionne comme un modèle transitoire de l'action public qui repose sur la capacité collective à expérimenter autour du socle commun du territoire créée dans le processus de spécification territoriale. Les ressources territoriales constituent la mémoire traditionnelle du territoire et en même temps des facteurs d'innovations. *« Moins une société a les outils et le souci de la conservation littérale du passé, moins elle détient la capacité sinon de changer du moins de projeter le changement. Tout comme il faut avoir su pour être à même d'oublier ou comme il n'existe pas de transgression sans interdit, la tradition est une condition du changement. Faute de tradition dûment enregistrée, on s'en tient à... la tradition. »* (Lenclud, 1987). Aussi, *« Le projet de territoire se présente comme un niveau d'intervention permettant le changement au travers du processus de réappropriation des ressources »*. (Landel, Pecqueur, 2011).

Elaborer et incarner le projet de territoire nécessite donc un échange durable entre les acteurs. De plus, *« Là où on était habitué à penser en termes de souveraineté d'une autorité sur un territoire, notamment à l'échelle de l'Etat-nation, il s'agit maintenant de concevoir la coresponsabilité d'autorités s'exerçant à différents niveaux de territoires »*. Notre propos vise à montrer que le projet de territoire constitue de nouveaux rapports où les acteurs se donnent mutuellement des libertés, à l'aide de compétences collectives

nouvelles, à l'image du courant où préfigure le design territorial. En créant cette interdépendance, les acteurs se donnent la possibilité d'expérimenter de nouvelles solutions aux problèmes territoriaux et d'adapter les actions collectives aux enjeux sociétaux qui sont les nôtres aujourd'hui. « *Nos analyses nous font donc déboucher de nouveau sur l'auteur, sur la liberté qui est la sienne dans les systèmes où il est engagé, et sur sa responsabilité dans l'usage de cette liberté* » (Crozier, Friedberg, 1977). En effet, dans un contexte de triple crise climatique, énergétique et économique, le projet de territoire constitue un système d'organisation où les acteurs « auteur » de leur propre projet, instaurent des arrangements et des marges de changements, par la constitution de capacités collectives nouvelles à l'échelle des territoires et des filières économiques. Pour conclure notons que « *tous les grands changements de civilisation paraissent avoir été préparés par la constitution de capacités organisationnelles ou systémiques nouvelles. Et quand ces capacités se sont affirmées, la mutation a été, semble-t-il, beaucoup plus rapide que nous le croyons, obnubilés que nous sommes par l'image d'un passé immuable* » (Crozier, Friedberg, 1977).

CONCLUSION

Cette étude découle d'une problématique générale, où nous souhaitons connaître sous quelles conditions les acteurs de la territorialisation des politiques publiques du tourisme font-ils émerger un projet de territoire.

Dans une première partie, nous avons accordé une attention particulière aux politiques publiques du tourisme et à leurs territorialisations. Après un regard sur le contenu d'une politique publique, puis la recherche d'une impossible définition du tourisme, nous avons réalisé une brève chronologie allant des premières institutions de politiques publiques du tourisme à nos politiques actuelles. Nous avons mis en évidence le rôle paradoxal du tourisme au sein des politiques, à la fois marginal dans les administrations, il semble aussi central en impactant la quasi-totalité des secteurs d'intervention publics. Après avoir relevé la diversité des acteurs publics du tourisme, nous avons étudié le processus de territorialisation, qui permet le zonage ou le pavage total de politiques publiques territorialisées sur les territoires. Pour terminer, la territorialisation des politiques publiques du tourisme fait apparaître des marges de manœuvre pour les acteurs qui s'illustrent dans l'ingénierie territoriale, les gouvernances de projets puis les stratégies territorialisées. Ces dernières peuvent permettre aux acteurs de développer un projet de territoire où les acteurs deviennent auteur de leur propre projet.

Dans une seconde partie, nous avons étudié les politiques publiques du tourisme à partir du territoire de l'Ardèche méridionale. Cet arrière-pays méditerranéen, se compose d'un enchevêtrement de territoires. Nous avons relevés quatre grandes politiques publiques du tourisme territorialisées selon les logiques de planification, de développement et d'accompagnement des porteurs de projets, de promotion et d'attractivité, puis de gestion des milieux et de prévention des impacts. Nous avons remarqué que ces politiques publiques du tourisme émanent d'auteurs multiples et non coordonnées entre eux, et que la promotion puis la planification sont les logiques les plus développées. Nos enquêtes par entretiens ont permis de différencier les acteurs selon qu'ils soient auteur, opérateur, intermédiaire ou bénéficiaire de ces dernières. Enfin en étudiant l'objet, La Grotte Ornée du Pont d'Arc, nous avons relevé la coordination de politiques publiques territorialisées (de développement, de promotion et de planification) dans un projet de valorisation patrimoniale du territoire. Ces politiques ont permis la constitution de nouveaux construits territoriaux, soit une gouvernance, des réseaux, et des territoires. De plus, nous une transition culturelle et patrimoniale du tourisme est affirmée dans le discours des acteurs.

Dans une troisième partie, nous révélons la spécification des paysages, du terroir et de la culture immatérielle de l'Ardèche Méridionale par la territorialisation des politiques publiques du tourisme. Nous montrons le rôle essentiel des ressources territoriales productives, patrimoniales ou encore culturelles, et en quoi cette spécification constitue le socle commun du territoire. Les entretiens mettent en évidence la volonté des acteurs de construire un projet de territoire. Mais après avoir montré l'organisation du système d'actions publiques, nous comprenons qu'une difficulté de construction collective apparaît, illustrée par des modes de relations et de fonctionnement par organisations et projets

sectorisés. Nous avons alors interrogé un courant en émergence, et encore fébrile, celui du design territorial. Ce courant basé sur l'action repense les liens dans des espaces de proximité et de débats nouveaux. Il apporte également des professionnels « médiateur-créateur » qui réintègrent l'art et la valeur des liens dans la construction de l'action publique. A partir de ces éléments, nous comprenons que l'enjeu de constitution d'un projet de territoire en Ardèche méridionale, se situe dans les marges de changements collectifs qu'il représente.

Aussi, pour répondre à la problématique, l'hypothèse est confirmée par l'étude en Ardèche méridionale, qui montre que le territoire est un réceptacle de politiques publiques du tourisme émissent par des acteurs multiples et non coordonnés entre eux. Les acteurs du territoire les mobilisent au gré des recommandations, des opportunités ou des projets. Autour, d'un projet de valorisation patrimoniale, des acteurs vont se regrouper (l'Etat, le Département et la Région), afin de coordonner des politiques publiques de planification, de développement et de promotion du tourisme. La territorialisation de ces politiques va permettre une spécification du territoire au travers la révélation puis le développement de ressources territoriales. Cette spécification constitue les fondements du projet de territoire, autour duquel les acteurs se retrouvent. Toutefois afin de créer leur propre projet, les acteurs doivent travailler ensemble, et pour cela dépasser les représentations, les habitudes relationnelles, la rigidité du pouvoir et la standardisation du système actuel. On constate que l'Ardèche Méridionale ne se situe pas dans ce cas de figure. Toutefois des volontés existent et des expérimentations apparaissent qui s'inscrivent dans la dynamique du design territorial, afin de faire le lien là où il y a rupture et de penser le territoire dans sa globalité, incluant des pratiques artistiques auparavant délaissées. On peut donc imaginer, la constitution d'un futur projet de territoire en Ardèche Méridionale, si les acteurs osent expérimenter des processus nouveaux de territorialisation des politiques publiques du tourisme.

Cette perspective positionne les espaces ruraux au cœur de l'innovation territoriale (Allaire, Sylvander, 1997) appuyant la théorie de l'innovation à la marge (Antheaume, Giraut, 2002). « *Notre conception de ce qu'est l'occupation de l'espace en milieu rural doit être revue en profondeur. Les formes de cette occupation des territoires ruraux ont radicalement changé depuis un demi-siècle et il faut en prendre la mesure.* » (Jean, 2002). En effet, par le processus de spécification territoriale, ces territoires semblent les plus à même de proposer de nouvelles créations pour repenser nos modes de vies selon les principes éthiques et moraux qui émergent dans les groupes alternatifs de la planète qui revendiquent une transition citoyenne, écologique et durable. Aussi, « *au-delà de tout cela, nous avons voulu montrer ici que penser les liens sociaux et les représentations du sens d'un monde que nous commençons à parcourir en tous sens entraine bien plus loin qu'une analyse économique ou sociologique de l'enjeu des vacances et des voyages. Nous rencontrons très vite un des vecteurs forts de la production des représentations et des interrelations qui nous permette de désirer, de concevoir et d'agir dans un monde devenu global* » (Viard, 2000). En cela, nous nous projetons dans l'après tourisme (Bourdeau, 2004) où la mobilité est généralisée et est intégrée à nos modes de vies et à nos territoires.

Aussi, ce mémoire terminé invite à prolonger les recherches sur les politiques publiques du tourisme, par le prisme des réflexions sur l'approche du tourisme en tant que

secteur créatif, qui émerge dans les débats académiques à l'échelle internationale (Richards et Wilson, 2007) et nationale (Gombault, 2012). L'enjeu d'investiguer la pensée latérale (Bono, 2004) et d'accompagner le pas de côté géographique est lié aux transformations et modernisations de l'action publique territoriale. La référence au design territorial à la fin de ce mémoire, est trop partielle. Il convient d'approfondir la connaissance de ce courant, en parallèle des marges de manœuvre des acteurs de la territorialisation des politiques publiques. Pour aller plus loin, expérimenter le design territorial, par une approche de Recherche Action Participative, pour la constitution d'un projet de territoire sur un territoire pilote permettrait des apports de connaissances intéressants. Bien entendu, ce type d'expérimentations nécessite une préparation et des prérequis qu'il convient de ne pas négliger (engagement des acteurs sur la durée, moyens humains et financier, partenaires, méthodologie ficelée). Ces expérimentations déstabilisent, mais peuvent permettre de dépasser nos limites individuelles et nous surprendre dans des créations collectives inédites. L'agilité des acteurs devient essentielle pour mobiliser un collectif, faire des liens dans l'existant et adapter les usages et les pratiques des territoires aux enjeux collectifs.

La découverte de la Grotte Ornée du Pont d'Arc, dites « Grotte Chauvet » a bouleversé nos connaissances sur l'histoire de l'art de l'humanité. Nous sommes passés d'une représentation de l'histoire de l'art linéaire et progressive dans le temps, à une représentation en dent de scie (soit des périodes d'apogée et de déclin de l'art). Ce changement sur la représentation de notre histoire questionne également nos connaissances sur l'évolution de la pensée humaine. Une fois de plus, ce sont nos représentations du monde qui sont interrogées ? Et si, comme l'affirme certains auteurs (Corneloup, 2001) un nouveau régime d'historicité (Hartog, 2003) était en mouvement ? Une seule certitude, tous ces évènements sollicitent un souffle nouveau sur la science moderne vers plus de souplesses et de méthodologies créatives.

BIBLIOGRAPHIE

ALCAUD David, BRILLET Emmanuel, 2008, La gouvernance de l'innovation : Quels enjeux pour la dynamique territoriale ? Le cas de Paris et de l'île de France, édition : Routledge, pp. 263-286.

ANDERSON Ruth Sherry, RAY paul, 2000, *The culturel Creative, How 50 million people are changing the world*, 384p.

ANGEON Valérie, CARON Armelle, 2009, Quel rôle joue la proximité dans l'émergence et la pérennité de modes de gestion durable des ressources naturelles, *Natures Sciences Sociétés* (Vol. 17) , p. 361-372

ANTHEAUME Benoît, BOUJROUF Saïd, GIRAUT Frédéric, LANDEL Pierre-Antoine, 2009, Les territoires à l'épreuve des normes : référents et innovations, contributions corsées sud-africaines, française et marocaines, Coédition du laboratoire des Etudes et de Recherches sur les Montagnes Atlasiques (LERMA) de la faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Cadi Ayyad Marrakech et de la revue Montagnes Méditerranéennes, 521p.

ANTHEAUME Benoît, GIRAUT Frédéric, 2002, *Les marges au cœur de l'innovation territoriale ? Historiens et géographes*, n°spécial, Regards sur l'Afrique, pp. 39-58.

AUTES Michel, 1995, Les sens du territoire, In: *Recherches et Prévisions*, N. 39, Action sociale familiale. Décentralisation, recompositions, enjeux. pp. 57-71.

BAILLY (A.) al., 1995, " Géographie régionale et représentations ", Paris : éd. Anthropos, 115p.

BACHIMON Philippe, BOURDEAU Philippe, CORNELOUP Jean et BESSY,Olivier, « Du tourisme à l'après-tourisme, le tournant d'une station de moyenne montagne : St-Nizier-du-Moucherotte (Isère) », 2014.

BEAUDRY Raymond, Dionne Hugues, 1996, Vivre quelque part comme agir subversif : les solidarités territoriales », Ed. Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval, vol. 37, n° 3, pp. 537-557.

BEHAR Daniel, ESTEBE Philippe, 1999, L'état peut-il avoir un projet pour le territoire, *Les Annales de la recherche*, Numéro 82, 12p.

BELLET M., COLLETIS G., LUNG Y, 1993, Economie des proximités, *Revue d'économie régionale et urbaine*, numéro spécial n°3, pp 357-606.

BELLET M., KIRAT T., LARGERON C., 1998, Approches multiformes de la proximité, éditions Hermès, Paris.

BERRIANE Mohamed (directeur de publication), 2014, Le tourisme dans les arrière-pays méditerranéens, des dynamiques territoriales locales en marge des politiques publiques, Edition par l'université Mohammed V – Agdal (CERGéo), l'Université Euro-Méditerranéenne de Fès (Pôle Sciences Humaines et Sociales) et le laboratoire Mixte International MediTer.

BERQUE Augustin, 2010, Histoire de l'habitat Idéal, de l'Orient vers l'occident, Edition du Félin, 372p.

BERTRAND Nathalie, MOQUAY Patrick, 2004, La gouvernance locale, un retour à la proximité. In: *Économie rurale*. N°280, Proximité et territoires. pp. 77-95.

BEYRAND Stéphane, SERGENT Patrick, 2007, L'ingénierie du développement territorial dynamisme et enjeux économiques d'un secteur d'activités, étude de la Délégation Interministérielle pour l'Aménagement et la Compétitivité des Territoires et de la Caisse des Dépôts et Consignations, 65 p

BOLLIER David, 2013, La renaissance des communs, Edition Charles Léopold Mayer, 188P.

BOSCHMA Ron, 2004, Proximité et innovation. In: *Économie rurale*. N°280, Proximité et territoires. pp. 8-24.

BOURDEAU Philippe et Rodolphe Christin, 2011, Le tourisme : émancipation ou contrôle social ?, Edition du croquants, 288 p.

BOURDEAU Philippe, 2003, Territoires du hors-quotidien : une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines ; le cas du tourisme sportif de montagne et de nature. <tel-00181668>, p.

BOURDEAU Philippe, 1991, Territoire, culture et identité. Recherches sur la territorialité d'un groupe professionnel : les guides de haute montagne en France. Revue de Géographie Alpine, collection "ascendances", Grenoble, 288 p.

BOURDEAU Philippe (dir.), 2004, La montagne d'aujourd'hui et de demain : terrain de jeu et d'enjeux. L'Harmattan, Paris.

BOURDEAU Philippe, MAO Pascal, 2002, Nouvelles pratiques sportives de nature, nouveaux espaces... nouveaux territoires ? Une problématique géoculturelle de l'accès aux espaces naturels. In Accès du public aux espaces naturels et forestiers ; outils d'analyse et méthodes de gestion. Ed. Hermès-Lavoisier, Paris pp. 345-364.

BOURDEAU Philippe, 2009, De l'après-ski à l'après-tourisme, une figure de transition pour les Alpes ?, Revue de Géographie Alpine,

BOURDIEU PIERRE, 1979, Les trois états du capital culturel. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 30, l'institution scolaire. pp. 3-6

BOYER Marc, 2003, Le tourisme en France, Edition EMS Management et société, 281p.

BRUNEL Sylvie, 2010, Le développement durable, 4^e éd., Paris, Presses Universitaires de France « Que sais-je ? », 128 p.

CAPRON Clémence, 2015, Dossier de presse, Contrat de plan État-Région 2015-2020 La déclinaison pour la Métropole de Lyon, 13p.

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES MONTAGNES SECHES ET MEDITERRANENNES, 2005, La culture, vecteur du développement des territoires touristiques et sportifs, Actes du colloque, Edition du Cermosem

CHEVALLIER Jacques, 2003, La gouvernance, un nouveau paradigme étatique, Revue française d'administration publique (n°105-106), p. 203-217.

CORBINEAU Bernard, Intelligence territoriale et société en réseau, les médiathèques de proximité, portails de la connaissance, 2005, Edition La Société Française de Bibliométrie Appliquée, 15 p.

CORRIAT Benjamin, 2013, Le retour des communs, Revue de la régulation, 20p.

CORNELOUP Jean, BOURDEAU Philippe, 2006, Ambiance et univers culturels dans les stations de sports d'hiver, Les sports d'hiver en mutation, Lavoisier-Hermes, pp.173-181.

CORNELOUP Jean (directeur de publication), 2007, Sciences sociales et loisirs sportifs de nature, Editions du Fournel, 370p.

CORNELOUP Jean, BOURDEAU Philippe, MAO Pascal, 2004, Le marquage culturel des territoires touristiques de nature. In: Revue de géographie alpine., Tome 92 N°4. pp. 11-20.

CORNELOUP Jean, MAO Pascal, Approche géo-historique des Formes de développement d'un territoire touristique et sportif de nature. la construction du haut lieu « Gorges de l'Ardèche » durant le xx^e siècle, PACTE - Politiques publiques, Action politique, Territoires, 117p.

CORNELOUP Jean, MAO Pascal, 2010, Créativité et innovation dans les loisirs sportifs de nature, Editions du Fournel 416 p.

CORNELOUP J., BOURDEAU Ph., MAO P., 2000, Models of development of tourist areas in nature settings. In Sports generated tourism : exploring the nexus ; proceedings of the first Australian sports tourism symposium, Canberra, pp. 47-56.

CRATERRE-ENSAG, 2006, Patrimoine culturel et développement local, édition UNESCO, 119 p.

CROS Françoise, Boutinet Jean-Pierre, 1992, Anthropologie du projet, In: *Revue française de pédagogie*. Volume 99, 1992. pp. 122-124.

- CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard**, 1977, L'acteur et le système, Edition du Seuil, 479p.
- CUVELIER Pascal**, 1999, Anciennes et nouvelles formes de tourisme, une approche socio-économique, Edition l'Harmattan.
- D.A.T.A.R**, 2003, Etude prospective : Quelle France pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable, 64 p.
- DAVEZIES Laurent**, 2008, La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses, Éditions du Seuil, coll. « La république des idées », 109 p.
- DEBARBIEUX , B., LARDON S., (dir.)**, 2003, Les figures du projet territorial, DATAR, éd. de L'Aube, 270p.
- DELAMARRE Alette, LACOUR Claude avec la collaboration de THOIN Muriel**, 2008, 40 ans d'aménagement du territoire, Edition La documentation Française, 120p.
- DEHOORNE Olivier**, 2002, Tourisme et migration, entre logiques des marchés et système des mobilités, Revue européenne des migrations internationales, vol. 18, - pp. 113-121
- DELEUZE Gilles, GUATTARI Felix**, 2004, Capitalisme et Schizophrénie 2, Mille Plateaux, Les éditions de minuit, 641p.
- DI MÉO Guy** , 2002, L'identité : une médiation essentielle du rapport espace / société, In: *Géocarrefour*. Vol. 77 n°2, pp. 175-184
- DUBUS Nathalie, HELLE Cécile et MASSON-VINCENT Michelle**, 2010, De la gouvernance à la géogouvernance : de nouveaux outils pour une démocratie LOCALE renouvelée, L'Espace Politique, 22p.
- EHLINGER Sylvie, Chabaud Didier, Perret Véronique**, 2007, Quelle gouvernance pour les réseaux territorialisés d'organisations ? Revue française de gestion, 202p.
- ELLUL Jacques**, 2004, L'illusion politique, Edition La Table Ronde, 368 p.
- ESTEBE Philippe**, 2015, « L'Égalité des territoires, une passion française », éditions PUF, 85 p.
- FAURE A.**, 2002, La question territoriale : pouvoirs locaux, action publique et politique(s) , Habilitation à diriger des recherches, CERAT-Grenoble, 257 p.
- FAURE A., LERESCHE J.P., MULLER P. & NAHRATH S. dir.**, 2007, Action publique et changements d'échelles : les nouvelles focales du politique, L'Harmattan, Grenoble, 320 p.
- FERRARY, M., BLANCHOT-COURTOIS**, 2009, Valoriser la R&D par des communautés de pratique d'intrapreneurs, Revue Française de Gestion, 195, 93-110.

FOURNIER Mauricette, 2014, Labellisation et mise en marque des territoires, Edition Presse Universitaires Blaise Pascal, CERAMAC 34, 628 p.

FRANCOIS Hugues, SENIL Nicolas, 2006, Territoire et patrimoine: la co-construction d'une dynamique et de ses ressources, La Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n°5, p.p 683-700.

FRANÇOIS Hugues et al., « De la ressource à la trajectoire : quelles stratégies de développement territorial ? », Géographie, économie, société, 2013/3 Vol. 15, pp. 267-284.

GAUCHON Christophe, 2010, Tourisme, géosciences et enjeux de territoires, Téoros, en ligne depuis le 31/12/2012, consulté en juin 2015, URL : <http://teoros.revues.org/870>.

GILLY J.-P., TORRE A., (Dir.), 2000, Dynamiques de proximité, Ed. Le Harmattan. Coll. Emploi, industrie et territoire, Paris.

GIRAUT Frédéric, 2009, « Préface », Revue de géographie alpine/Journal of Alpine Research [En ligne], 97-1 |, consulté le 13 octobre 2012. URL : <http://rga.revues.org/783>

GIRAULT Frédéric et ANTHEAUME Benoit (sous la direction), 2005, Le territoire est mort, vive les territoires !, Une (re)fabrication au nom du développement, I.R.D édition, 352p.

GIRAUT Frédérique, Vanier Martin, 1999, "Plaidoyer pour la complexité territoriale ", in Gerbaux (F.) (2000) (dir.), L'utopie des territoires: cohérence ou complexité ?, éd. de l'Aube, coll. Territoires, pp. 143-172

G.R.E.P (Groupe de Recherche pour l'éducation et la Prospective), Mars 2007, Maurice Allefresde, un militant du développement territorial, Edition Revue POUR numéro 193, 214p.

GUERIN Jean-Pierre, 2001, Divers et Proses, Edition Broché, 120p.

GUIEYSSE Jean-Albert, Rebour Thierry, 2012, Territoire ruraux ou renaissance ?, Population et avenir, 24p.

GUMUCHIAN Hervé, 1997, A propos de quelques notions de marges, périphéries et arrière-pays in "Marges, périphéries et arrière-pays", Grenoble, Actes du colloque d'Annonay, Montagnes Méditerranéennes, n°6, p. 9-14.

GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Eric, LAJARGE Romain, ROUX Emmanuel, 2003, Les acteurs, ces oubliés du territoire, Coll. Géographie, Anthropos, Paris, Ed. Economica, 186 p

GUMUCHIAN Hervé, MAROIS Claude, 2001, Initiation à la recherche en Géographie, Edition Economica et Les Presses de l'Université de Montréal, 412p.

GUMUCHIAN Hervé., PECQUEUR Bernard, 2007, La ressource territoriale, Edition Economica, 252 p.

JEANNOT Gilles, 2005, Les métiers flous du développement rural, Sociologie du Travail, Elsevier, pp.17-35.

JANIN Claude, LAPOSTOLLE Dany, GRASSET Eric, 2011, Ingénierie territoriale et apprentissage collectif : de l'intelligence à la compétence territoriale; Le cas de deux démarches de spécification de produits AOC. 1^{ère} Conférence Intercontinentale d'Intelligence Territoriale "Interdisciplinarité dans l'aménagement et d'enveloppement des territoires, Gatineau, Canada. 13p.

JANIN Claude, Grasset Eric, Lapostolle Denis, Turquin Elise, 2011, L'ingénierie, signe d'intelligence territoriale - Anthropos Economica , Paris, 141p.

KAHN René, 2010, La dimension culturelle du développement territorial, *Publié dans Revue d'Économie Régionale & Urbaine, Éditeur Armand Colin / Dunod*, 28p.

KOOP Kirsten, LANDEL Pierre-Antoine, 2014, Le Développement Local : Mécanismes, Stratégies et Gouvernance" De l'animation locale à l'ingénierie territoriale, CERMOSEM, 15p.

LAJARGE Romain, PECQUEUR Bernard, LANDEL Pierre-Antoine, LARDON Sylvie, 2012, Ressources territoriales : gouvernance et politiques publiques, consulté depuis : HAL Id: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00700760>.

LAJARGE Romain, ROUX Emmanuel, GUMMUCHAN Hervé, PECQUEUR Bernard, 2007, « Ressource, projet, territoire : le travail continu des intentionnalités », « La ressource territoriale », éd. Economica et Anthropos, 252 p.

LAMARA Hadjou, 2009, Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales, Développement durable et territoires, 19p.

LANDEL Pierre Antoine, MAO Pascal, REY Andréas, ROBINET Nicolas, 2015, Caractériser les dynamiques des arrières pays méditerranéens français de l'espace homogène à la marqueterie territoriale, ASRDLF 2015, 12p.

LANDEL Pierre-Antoine, GAGNOL Laurent et OIRY-VARACCA Mari, 2014, Ressources territoriales et destinations touristiques : des couples en devenir ?, *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, 17p.

LANDEL Pierre-Antoine et SENIL Nicolas, 2009, Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement, 15 p.

LANDEL Pierre-Antoine, PECQUEUR Bernard, 2011, L'opérateur territorial, vecteur du changement, 48 colloque ASRDLF, Migrations et territoires, Fort de France, France, 17p.

LAMARA Hadjou, 2009, Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales, *Développement durable et territoires*, 19p.

LASCOUMES (P.), LE GALES (P.) (dir.), 2004, Gouverner par les instruments, éd. Les Presses de Sciences Po, 370p.

LASZLO MOHOLY Nagy, 1993, Peinture, Photographie, film et autres écrits sur la photographie, Jacqueline Chambon, 274p.

LATOUCHE Serge, 2005, L'occidentalisation du monde, Edition La Découverte, 170 p.

LATOUR Bruno, 2006, Changer la société, refaire la sociologie, Ed. La Découverte, pp 89-91.

LAURENT Eloi et FITOUSSI Jean-Paul, 2008, La nouvelle écologie politique, Economie et développement humain, 89p.

LE MOIGNE Philippe, 2014, L'Évolution Psychiatrique, Volume 79, Issue 4, Pages 683-695

LENORMAND Pauline, 2011, L'ingénierie territoriale à l'épreuve des observatoires territoriaux : analyse des compétences des professionnels du développement dans le massif pyrénéen. Economies and finances. Université Toulouse le Mirail, 472 p.

LENCLUD G., 1987, La tradition n'est plus ce qu'elle était... Sur la notion de "tradition" et de "société traditionnelle" en ethnologie, *Terrain*, n° 9, pp. 110-123.

LUYCKX Marc, 2002, Le rôle de l'expert : participer au réenchantement du monde. », *Reflets et perspectives de la vie économique* (Tome XLI) ,pp. 89-99

MAO Pascal, 2003, Les lieux de pratiques sportives de nature dans les espaces ruraux et montagnards. Contribution à l'analyse de l'espace géographique des sports, Institut de Géographie Alpine, Université Joseph Fourier, 693 p.

MAO Pascal, 2007, La ressource territoriale d'un haut-lieu touristique, l'exemple de Chamonix Mont-Blanc, PACTE - Politiques publiques, ACTION politique, Territoires, 66 p.

MAO Pascal, (2003), Les lieux de pratiques sportives de nature dans les espaces ruraux et montagnards, Contribution à l'analyse de l'espace géographique du sport, Thèse de doctorat de l'Université Joseph Fourier, Institut de Géographie Alpine, Grenoble, 2 Tomes, 693 p.

MASCELLANI Serge, 2001, Pertinence de la notion d'arrière-pays dans l'organisation des espaces de la façade méditerranéenne française, Thèse de doctorat : Géographie, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, 335p

MARIE Michel, 1982, Un territoire sans nom, Edition Librairie des Méridiens, 161 p.

MEDIGUE Alice, 2012, Temps de vivre, lien social et vie locale, des alternatives pour une société à taille humaine, Edition Yves Michel, 230p.

MELOT Romain, 2009, De la gestion des espaces au projet de territoire : les enjeux politiques d'un changement de paradigme juridique, *L'Année sociologique* (Vol. 59) , pp. 177-199

MENDEZ Ariel, 2010, Le Processus - Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales, Editions Academia, 260p.

MORIN Edgar, 2014, Introduction à la pensée complexe, Editions POINTS.

MORIN Edgar, 2010, Eloge de la métaphore, Edition Le Monde.

MULLER Pierre, 1998, Les politiques publiques, P.U.F., coll. " Que sais-je ? ", n°2534, 127 p.

MULLER Pierre, 2000, L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique, in *Revue Française de Science Politique*, vol. 50, n°2, pp. 189-208

MULLER Pierre, 2005, Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique : structures, acteurs et cadres cognitifs, in *Revue Française de Science Politique*, vol 55, n°1

NIELS Martin, BOURDEAU Philippe, DALLER Jean François, dir. 2012, Du tourisme à l'habiter : les migrations d'agrément. Edition l'Harmattan, 412 p.

OFFNER Jean-Marc, 2006, Les territoires de l'action publique locale. Fausses pertinences et jeux d'écart, Edition *Revue française de science politique* (Vol. 56) , p. 27-47

PANDELLE Laura, 2010, Design, Crises, Controvers, Mémoire de fin d'études, ENSCI-les Ateliers, 249p.

PAGES Dominique, PELISSIER Nicolas, 2002, Territoires sous influence, L'information géographique, vol. 66, n° 2, pp. 187-188.

PECQUEUR Bernard et al., 1997, Firmes et territoires: entre nomadisme et ancrage, l'Harmattan, 370p.

PETRELLA Riccardo, 1997, Écueils de la mondialisation : Urgence d'un nouveau contrat social de Riccardo, Montréal, Éditions Fides, Les Grandes Conférences, 48 p.

PREVOST Philippe, 2011, Enjeux didactiques dans la formation des agronomes, cas de la notion de terroir, *Natures Sciences Sociétés* (vol19), pp50-55.

PUTNAM Robert D., 1993, Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy, Edition Princeton University Press, 249 p.

REY GIRAUD Gilles, 2012, Ingénierie territoriale, A question technique, réponse politique, Edition E.T.D Le centre de ressources du développement territorial, 7p.

RIST Gilbert, 2007, Le développement, Histoire d'une croyance occidentale, Edition Sciences Po Les Presses, 455p.

ROBINET Nicolas, 2007, Anthropologie de l'aboulie, Edition originale Vendez, 107 p.

RODOLPHE Christin, 2009, Manuel de l'anti-tourisme, Montréal, Écosociété, 126 p.

ROSA HARTMUT, 2010, Aliénation et accélération, vers une théorie critique de la modernité tardive, édition La Découverte Théorie critique, 142 p.

SENIL Nicolas, 2011, Une reconstruction de l'espace-temps : approche croisée des processus de patrimonialisation et de territorialisation dans les territoires ruraux en France et aux Maroc. Thèse de Doctorat, Université de Grenoble, 561 p.

SINE Alexandre, 2001, « Zonages territoriaux : du procès aux projets », *Edition Pouvoirs locaux*, 48, pp. 20-27.

SIRVEN Nicolas, 2000, Capital social et développement, quelques éléments d'analyse, édition du Centre d'économie du développement, Université Montesquieu Bordeaux IV, 29p.

STOCK, Mathis (2004) (dir.). L'habiter comme pratique des lieux géographiques. Reims, Travaux de l'institut de géographie de Reims, n° 115-118, vol. 29-30, 2003-2004, 234 p.

TALANDIER Magali, 2004, La ressource territoriale : un avantage comparatif pour les territoires ruraux isolés ? Édition : Montagne méditerranéennes, 10 ans du Cermosem, la notion de ressource territorial.

TALANDIER Magalie, 2008, « Une autre géographie du développement rural : une approche par les revenus », *Géocarrefour* [En ligne], Vol. 83/4 | 2008, mis en ligne le 31 décembre 2011, consulté le 01 juin 2015. URL : <http://geocarrefour.revues.org/7021> ; DOI : 10.4000/geocarrefour.7021

THOENIG Jean-Claude, 2015, Administration in Organizations, Wright, James D.. International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences. Amsterdam, pp. 103–108

TURCO Angelo, 1997, Aménagement et processus territoriaux : l'enjeu sémiologique, Espace et société, 322p.

TORRE André VALCESCHINI Egizio, , 2002, Politique de la qualité et valorisation des terroirs, in.Sylvestre J.P. (ed.) : Agriculteurs, ruraux et citadins : les mutations des campagnes françaises. Educagri, 20 p.

TERRIER Christophe, 2006, L'économie présenteielle, un outil de gestion du territoire, Cahiers ESPACES, numéro spécial Observation et Tourisme (www.revue-espaces.com)

URBAIN J-D, 2002, L'idiot du voyage : histoires de touristes, petite bibliothèque Payot, 353 p.

URRY John and LARSEN Jonas, 2011, The Tourist Gaze 3.0, Los Angeles-Londres-New Delhi-Singapour-Washington, Sage, 282p.

VANIER Martin, 2002, Recomposition territoriale: la voie française. In L'Information Géographique, vol.66, pp.97-112

VANIER Martin (directeur de publication), 2009, Territoires, Territorialité, Territorialisation, Controverses et perspectives, Edition Presse Universitaire de Rennes, 209p.

VANIER Martin, 2008, Le pouvoir des territoires, Essai sur l'intercommunalité, Edition Economica, Paris, 200 p.

VERNIERES Michel, Paris 1-2-3 février 2012, La contribution du patrimoine au développement local : enjeux et limites de sa mesure, actes du_Colloque La mesure du développement.

VIARD Jean, 2000, Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux, édition l'aube intervention, p166.

WILLET, 1996, Paradigme, théorie, modèle, schéma : qu'est-ce donc ?, Communication et organisation, 19p.

ZIMERMAN J.-B, GILLY J.-P, PERRAT J., PECQUEUR B., RYCHEN F., 1998, Construction territoriale et dynamiques productives, Etude pour le commissariat général du plan, décembre, 261 p.

ZORGATI YOUSSEF Ben, 2002, Le design social : un levier de développement territorial, 11p.

Table des figures

Figure 1 : Les différentes phases du touriste	13
Figure 2 : Définition d'un touriste	14
Figure 3 : Les champs d'applications des notions de tourisme, de loisirs et de temps libre... 15	
Figure 4 : Montant alloué (en euros) des différents Ministères pour la politique nationale du tourisme	21
Figure 5 : Les quatre phases de la territorialisation d'une politique publique	26
Figure 6 : Deux formes de politiques territorialisées : le zonage et le pavage total	27
Figure 7 : Les trois stratégies territorialisées des acteurs.....	32
dans la territorialisation des politiques publiques du tourisme	32
Figure 8 : Le nombre de politiques publiques du tourisme territorialisées en Ardèche Méridionale	44
Figure 9 : Les politiques publiques du tourisme territorialisées en Ardèche Méridionale.....	45
Figure 10 : Les thématiques des politiques publiques du tourisme mobilisées par les acteurs en Ardèche Méridionale.....	46
Figure 11 : Les quatre postures d'acteurs dans la territorialisation de politique publique du tourisme	53
Figure 12 : Frise chronologique de la démarche de valorisation de la Grotte Ornée du Pont d'Arc, dites « Grotte CHAUVET ».....	56
Figure 13 : Les principales politiques publiques du tourisme coordonnées par le Syndicat Mixte de la Caverne du Pont d'Arc.....	60
Figure 14 : Processus de diversification du tourisme en Ardèche Méridionale	63
Figure 15 : L'évolution des compétences des professionnels du développement territorial	101
Figure 16 : Le paradigme moderne	102

Table des schémas

Schéma 1 : Le contenu d'une politique publique.....	12
Schéma 2 : Evolution des politiques publiques du tourisme en France entre 1900 et 2015 ..	19
Schéma 3 : Les acteurs des politiques publiques du tourisme	24
Schéma 4 : Interrelation entre compétences	30
Schéma 5 : Les quatre catégories de politiques publiques du tourisme	42
Schéma 6 : Logo A.L.P.....	62
Schéma 7 : Slogan Passerelles Patrimoines	62

Schéma 8: Les relations entre la ressource territoriale et le terroir.....	67
Schéma 9 : Le logo NEOVINUM.....	68
Schéma 10 : Le logo du label vignoble et découvertes.....	68
Schéma 11 : Le logo de la marque P.N.R.M.A.....	69
Schéma 12 : Le logo de la marque Goutez l’Ardèche.....	69
Schéma 13 : Logo du Jeu-Concours « L’Ardèche s’invite dans votre cuisine » de l’A.D.T.....	69
Schéma 14 : Le logo d’Ardèche le Gout.....	69
Schéma 15 : Logo S.A.R.L « Saucisson Saveurs d’Ardèche ».....	69
Schéma 16 : Le logo de des étapes savoureuses d’Ardèche.....	70
Schéma 17 : Frise chronologique ardéchoise à partir du patrimoine.....	74
Schéma 18 : Logo du Musée de la Résistance et de la Déportation.....	80
Schéma 19 : La spécification territoriale.....	83
Schéma 20 : Vers un sociogramme d’acteurs.....	93
Schéma 21 : Logo de l’U.T.E 07.....	99
Schéma 22 : La Recherche Action Participative.....	104

Table des cartographies

Cartographie 1 : Situation de l’Ardèche Méridionale.....	37
Cartographie 2 : Les entités paysagères de l’Ardèche Méridionale.....	39
Cartographie 3 : Les territoires de l’Ardèche Méridionale.....	41
Cartographie 4: Situation de la Grotte Ornée du Pont d’Arc, dites « Grotte CHAUVET ».....	55
Cartographie 5: Les sites envisagés pour la Caverne du Pont d’Arc.....	57

Table des photographies

Photographie 1 : Chantier de la Caverne du Pont d’Arc.....	<i>Première de Couverture</i>
Photographie 2 : A l’intérieur de la Caverne du Pont d’Arc.....	<i>Première de Couverture</i>
Photographie 3 : La Caverne du Pont d’Arc.....	71
Photographie 4 : Première image d’une vidéo de valorisation du patrimoine de l’A.D.T.....	73
Photographie 5 : Première page de la série Ardéchois Cœur Fidèle.....	79
Photographie 6 : Publicité pour l’Auberge Rouge.....	79

Photographie 7 : Publicité pour le chemin des huguenots	80
Photographie 8 : Autocollant crée pour conserver le numéro 07 des plaques d'immatriculation.....	81
Photographie 9 : Illustration des livres du design territorial	97

Table des abréviations

A.D.T	Agence Départementale du Tourisme
A.O.C	Appellation d'Origine Contrôlée
A.R.T	Agence Régionale du Tourisme
A.L.P	Ardèche Loisirs et Patrimoine
C.C.I	Chambre de Commerces et d'Industrie
C.P.A	La Caverne du Pont d'Arc
C.P.E.R	Contrat de Plan Etat Région
D.D.C.S.P.P	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
D.R.A.G.A	Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
E.N.S	Espace Naturel Sensible
E.P.I.C	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
F.S.E	Fonds social européen
F.E.A.D.E.R	Fonds européen agricole pour le développement rural
F.E.D.E.R	Fonds européen de développement régional
F.R.H.P.A	Fédération Régionale d'hôtellerie de Plein Air
G.O.P.A	La Grotte Ornée du Pont d'Arc
G.P.R.A	Grand Projet Rhône Alpes
INSEE	Institut National de la Statistique et des études économiques
M.I.A.C.A	Mission Interministérielle pour l'Aménagement de la Côte Aquitaine
O.N.F	Office National des Forêts
O.M.T	Organisation Mondiale du Tourisme
O.T	Office de Tourisme
O.T.I	Office de Tourisme Intercommunal
P.A.M	Pays de l'Ardèche Méridionale
P.E.P	Pôle d'Economie du Patrimoine
P.N.R.M.A	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
S.A.R.L	Société à Responsabilité Limitée
S.C.L	Système Culturel Localisé
S.G.G.A	Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche
S.I.T.H.E.R.E	Syndicat Intercommunal du Thermalisme et de l'Environnement
S.M.M.A	Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise

ANNEXES

ANNEXE 1 : Les rattachements de l'administration du tourisme depuis 1959	128
ANNEXE 2 : Présentation de la politique nationale transversale du tourisme	138
ANNEXE 3 : Guide d'entretien de la territorialisation des politiques publiques du tourisme	139
ANNEXE 4 : Cartographie des acteurs du Design territorial en Europe	140

ANNEXE 1 : LES RATTACHEMENTS DE L'ADMINISTRATION
DU TOURISME depuis 1959

Date	Premier Ministre	Ministre chargé du tourisme	Secrétariat d'Etat	Administration
08.01.59	M. DEBRE	Travaux publics et transports M. BURON	_____	16.06.59 Institution du Commissariat Gal. au Tourisme M. SAINTENY
14.04.62	M. POMPIDOU	16.05.62 M. DUSSEAUX	_____	
28.11.62		Premier Ministre 22.12.62	20.03.63 M.DUMAS	11.02.63 M. RAVANEL
08.01.66 06.04.67			31.05.68 démission de M. DUMAS	
10.07.68	M. COUVE DE MURVILLE	25.07.68 Equipement et Logement M. CHALANDON		
20.06.69	M. CHABAN-DELMAS		M. ANTHONIOZ	16.10.70 M. DANNAUD
05.07.72	M. MESSMER	Aménagement du Territoire, Equipement Logement Tourisme M. GUICHARD	_____	
02.04.73			12.04.73 M. PAQUET	

27.05.74	M. CHIRAC	Qualité de la Vie M. JARROT 12.01.76 M. FOSSET	08.06.74 M. DUCRAY 12.01.76 M. MEDECIN	22.11.74 disparition du C.G.T. l'Administration du tourisme comprend : - une inspection générale ; - un service de l'action touristique et des relations internationales ; - une direction de l'aménagement et des professions touristiques ; - des délégués régionaux au tourisme et des représentants du tourisme français à l'étranger.
25.08.76	M. BARRE	M. ANSQUER		_____
29.03.77		Culture et Environnement M. D'ORNANO		_____
03.04.78		Jeunesse, Sports et Loisirs M. SOISSON	_____	18.10.78 Direction du Tourisme M. SERIEYX 29.03.79 Création du GIE Bienvenue France 21.05.80 M. LACROIX

21.05.81	M. MAUROY	Temps Libre M. HENRY	M. ABADIE	M. LACROIX
----------	------------------	--------------------------------	------------------	-------------------

09.06.82				30.03.82 Création de l'ANCV (Agence nationale pour les chèques-vacances) 07.07.82 Création de l'ANIT (Agence nationale pour l'information touristique) 15.03.83 M. RENOARD
22.03.83		Commerce Extérieur et Tourisme Mme CRESSON	M. CARRAZ	
19.07.84	M. FABIUS	Artisanat, commerce et tourisme M. CREPEAU	23.07.84 M. BOCKEL	21.03.84 Création du GIE Bienvenue France (succède au GIE du même nom créé le 29.03.1979) 21.12.84 M. DE LASSUS
19.02.86		M. BOCKEL	—	
03.03.86	M. CHIRAC	Industrie, P et T et tourisme M. MADELIN	25.03.86 M. DESCAMPS	05.07.86 M. FRANGIALLI 03.1987 Création du GIE Maison de la France qui regroupe en les remplaçant la S/Direction de la Promotion, l'ANIT, Bienvenue France, et assure la direction des services à l'étranger

10.05.88	M. ROCARD	Ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie du commerce extérieur et de l'aménagement du territoire, chargé du Commerce extérieur de l'artisanat et du tourisme M. François DOUBIN 12.05.88	—	
		Ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du tourisme M. Olivier STIRN 28.06.88		
				30.08.89 L'Administration centrale du ministère du Tourisme comprend désormais : 1) Direction des Industries touristiques M. Jean-Luc MICHAUD 2) Délégation aux investissements et aux produits touristiques M. Philippe MOISSET
		Démission de M. Olivier STIRN 05.07.90		
		Ministre du Commerce extérieur et du tourisme M. Jean-Marie RAUSCH 05.07.90		

		<p>Ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du tourisme</p> <p>M. Jean-Michel BAYLET</p> <p>17.07.90</p>	<p>22.04.91</p> <p>Création de l'ONT (Observatoire national du tourisme)</p>
16.05.91	Mme Edith CRESSON		
02.04.92	M. Pierre BEREGOVY		
			<p>22.02.93</p> <p>La Délégation aux investissements et aux produits touristiques devient un GIP : AFIT (Agence française pour l'ingénierie touristique)</p> <p>Directeur : M. Philippe MOISSET</p>
			<p>15.03.93</p> <p>L'Administration centrale du ministère du Tourisme comprend désormais :</p> <p>1) Direction du tourisme</p> <p>2) Service de l'Inspection générale</p> <p>Directeur M. Jean-Luc MICHAUD</p>
29.03.93	M. Edouard BALLADUR		
		<p>08.04.93</p> <p>Ministre de l'Équipement, des transports et du tourisme Décret N°93-782</p> <p>M. Bernard BOSSON</p>	

				05.02.94 M. Hugues PARANT
11.05.95	M. Alain JUPPE			
18.05.95		Ministre du Tourisme Mme Françoise de PANAFIEU		
07.11.95	M. Alain JUPPE			
07.11.95		Ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme M. Bernard PONS		
04.06.97	M. Lionel JOSPIN	Ministre de l'Equipe-ment, des transports et du logement M. Jean-Claude GAYSSOT	04.06.97 Mme Michelle DEMESSINE	
15.07.98				15.07.98 M. Philippe BOISADAM
25.07.2000				25.07.2000 Bruno FARENIAUX
20.07.2001				20.07.2001 SEATM devient Service à compétence national Arrêté de réorganisation de la direction du Tourisme J.O. du 20 juillet 2001
23.10.2001			23.10.2001 M. Jacques BRUNHES	

				<p>14.01.2002 AFIT (Agence française pour l'ingénierie touristique)</p> <p>Directeur : M. André-Jean GUERIN</p>
17.06.2002	M. Jean-Pierre RAFFARIN	<p>Ministre de l'Équipement des transports, du logement, du tourisme et de la mer</p> <p>M. Gilles de ROBIEN</p>	<p>17.06.2002</p> <p>M. Léon BERTRAND</p>	
31.03.2004	M. Jean-Pierre RAFFARIN	<p>Ministre de l'Équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer</p> <p>M. Gilles de ROBIEN</p>	<p>17.06.02</p> <p>M. Léon BERTRAND</p>	
31.04.2004		<p>Ministre délégué chargé du tourisme</p> <p>M. Léon BERTRAND</p>		<p>29.04.2004</p> <p>M. Bruno FARENIAUX</p>
31.05.2005	<p>M. Dominique de VILLEPIN</p> <p>Décret du 31 mai 2005 (JO n°126 du 1^{er} juin 2005)</p>	<p>Composition du Gouvernement</p> <p>Décret du 2 juin 2005 (JO n°128 du 3 juin 2005)</p> <p>Dominique PERBEN, Ministre de l'Équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer</p>		<p>AFIT devient Odit-France et intègre l'ONT et le SEATM</p> <p>Directeur : M. Christian MANTEI</p> <p>(arrêté du 24 janvier 2005 (JO du 26 janvier 2005))</p>
		<p>Ministre délégué chargé du tourisme</p> <p>M. Léon BERTRAND</p>		<p>22.07.2005 M. Frédéric PIERRET</p> <p>01.03.2007 M. Michel CHAMPON</p>

Date	Premier Ministre	Ministre chargé du tourisme	Secrétaire d'Etat	Administration
17.05.2007	François FILLON	Composition du Gouvernement Décret du 18 mai 2007 (JO n°115 du 19 mai 2007) Ministre de l'économie, des finances et de l'emploi M. Jean-Louis BORLOO		
19.06.2007	François FILLON	Composition du Gouvernement Décret du 19 juin 2007 (JO n°141 du 20 juin 2007) Ministre de l'Economie des finances et de l'emploi Mme Christine LAGARDE	19.06.2007 Luc CHATEL 18.03.2008 M. Hervé NOVELLI	
				Décret n°2009-37 du 12 janvier 2009 (JO du 13 janvier 2009) relatif à la création de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services Arrêté du 26 janvier 2009 (JO du 28 janvier 2009) portant organisation de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services
			14.11.2010 M. Frédéric LEFEBVRE Secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation	

18.06.2012	<p>M. Jean-Marc AYRAULT</p> <p>Décret du 18 juin 2012 portant nomination du Premier ministre - M. Jean-Marc AYRAULT est nommé Premier ministre</p>	<p>Mme Sylvia PINEL</p> <p>Ministre de l'Artisanat, du commerce et du tourisme</p> <p>Décret du 21 juin 2012 relatif à la composition du Gouvernement</p>		<p>Sous-directeur du tourisme :</p> <p>M. Jacques AUGUSTIN</p> <p>Arrêté du 6 mai 2009</p>
				<p>Emma DELFAU</p> <p>Sous-directrice du tourisme</p> <p>Arrêté du 13 février 2014</p> <p>La sous-direction du tourisme au sein de la DGCIS est sous la tutelle des 3 ministres</p>
02.04.2014	<p>Manuel VALLS</p> <p>Décret de nomination du Premier Ministre</p>	<p>Ministre des Affaires étrangères et du développement international</p> <p>M. Laurent FABIUS</p> <p>Décret n°2014-400 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre des affaires étrangères et du développement international</p> <p>Ministre de l'Economie, du redressement productif et du numérique</p> <p>M. Arnaud MONTEBOURG</p> <p>Décret n°2014-404 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique</p>	<p>09.04.2014</p> <p>Mme Fleur PELLERIN</p> <p>Secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français à l'étranger, auprès du ministre des Affaires étrangères et du développement international</p> <p>Décret n°2014-428 du 29 avril 2014 (JO du 30 avril 2014)</p> <p>Mme Valérie FOURNEYRON</p> <p>Secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire</p> <p>Décret n° 2014-434 du 29 avril 2014 (JO du 30 avril 2014)</p>	

Date	Premier Ministre	Ministre chargé du tourisme	Secrétaire d'Etat	Administration
			<p>Décret n° 2014-646 du 20 juin 2014 (JO du 21 juin 2014)</p> <p>Mme Carole DELGA</p> <p>relatif aux attributions déléguées à la secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire</p>	
25.08.2014	<p>Manuel VALLS Décret de nomination du 1^{er} Ministre</p>		<p>Décret du 4 septembre 2014 (JO du 5 septembre 2014)</p> <p>M. Matthias FEKL est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger.</p> <p>Décret n° 2014-1105 du 1er octobre 2014 (JO du 2 octobre 2014)</p> <p>Relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger</p>	

ANNEXE 2 : Présentation de la politique nationale transversale du tourisme

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

DOCUMENT DE POLITIQUE TRANSVERSALE
PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2015

POLITIQUE DU TOURISME



MINISTRE CHEF DE FILE
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

ANNEXE 3 : Guide d'entretien de la territorialisation des politiques publiques du tourisme

Date de l'entretien :

Interviewer(s)

Heure / Lieu :

Personne(s) Enquêtée(s)

Bonjour, je suis étudiante en Master 2 « Développement du territoire » à l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble. Je suis en stage au CERMOSEM où je travaille sur un programme de recherche pour le développement des arrière-pays méditerranéen. L'hypothèse principale est que le développement touristique des arrière-pays repose sur la capacité des territoires à valoriser ses spécificités. Mon travail porte sur l'identification des politiques publiques mobilisées pour construire et valoriser ces spécificités. Il porte aussi sur la façon dont les acteurs des territoires utilisent ces politiques publiques. C'est ce que je voudrai approfondir avec vous aujourd'hui.

Temps consacré à l'entretien :

1/ PRESENTATION DE L'INTERLOCUTEUR

- Pouvez-vous s'il vous plait vous présenter ? Votre poste, vos missions....
- Pouvez-vous présenter votre structure également ?

2/ PRESENTATION DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DE VOTRE STRUCTURE

- Noms, Nombres de communes, Nombre d'habitants, Evolution récente.

3/ LES SPECIFICITES DU TERRITOIRE DANS LE PROJET TOURISTIQUE

- Quelles sont les activités touristiques de votre territoire : Offres, Sites, lieux, Activités, Nombre de lits, type de lits.... ?
- Avez-vous réalisé des inventaires, des études, des diagnostics pour votre projet touristique ?
- Avez-vous réalisé une prospective de développement touristique dans votre territoire ?
- Avez-vous une stratégie touristique dans votre territoire ?
- Quelles sont les spécificités du territoire mobilisées dans ces activités touristiques ?
- Eventuellement, avez-vous des documents à me transmettre ?
- Avec quels partenaires travaillez-vous pour la mise en œuvre de ce projet touristique ?
-

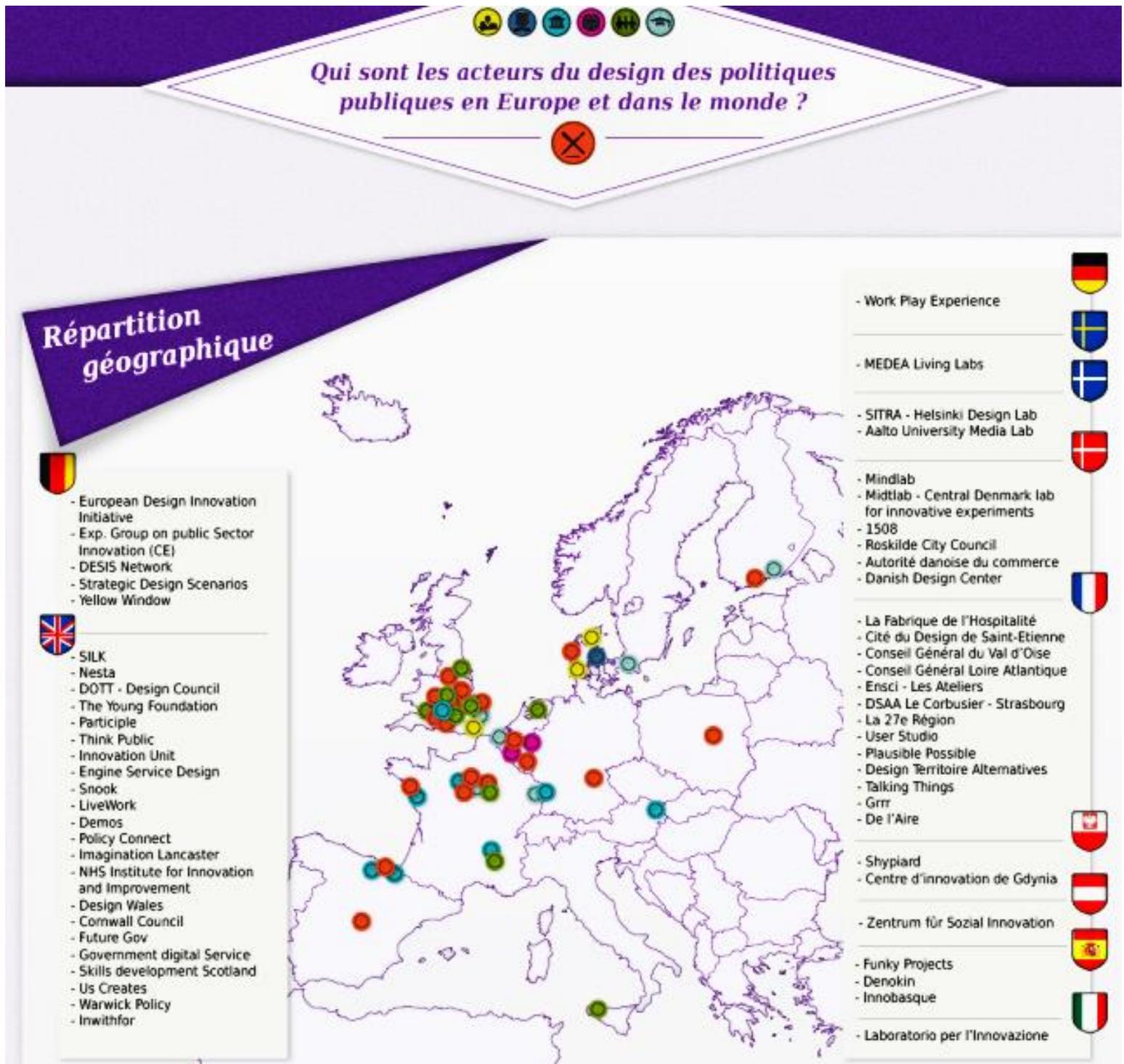
4/ LES POLITIQUES TOURISTIQUES

- Pouvez-vous citer les principaux programmes de financement que vous utilisez ?
- Quelles sont les échelles de ces programmes
L'Europe : L'Etat :
La région : Le département :
Intercommunautaire : (Pays, Parc...) Intra-communautaire :
- Comment êtes-vous informé de l'existence de ces programmes ?
- Est-ce qu'il vous est déjà arrivé d'être associé à la définition d'un programme mis en œuvre sur votre territoire ?
- Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de **coordonner** plusieurs programmes autour d'un même projet ?
- Si oui lequel ? Avez-vous utilisé des **moyens particuliers** (dispositifs particulier, moyens humains, appuis sur des associations, organisation de réunions ou autre temps de travail....) ?

6/ BLOC LIBRE

- Avez-vous des propositions à formuler pour améliorer la situation actuelle ?
- Avez des acteurs à me recommander pour un éventuel entretien ?
- Avez-vous des documents à me communiquer ?

Annexe 4 : Cartographie des acteurs du Design territorial en Europe



Source : 27 Région